

ABONNEMENTS.

Par an \$1.00
Six mois 0.50

(Payable d'avance.)

Pour pouvoir discontinuer, il faut avertir au moins quinze jours avant l'expiration d'un terme de pas moins de 3 mois et payer tous les arrérages.

L. J. DEMERS & FRÈRE, Éditeurs-Propriétaires.

LE CULTIVATEUR.

Edition Hebdomadaire du CANADIEN.

BUREAU : 38 et 40, rue Ste-Famille, Québec

ANNONCES.

Première insertion \$0.1
Autres insertions 0.05
Naissance, mariage ou décès 0.5

Les annonces suivantes seront insérées pour un centin le mot :

Demandes d'emploi.—Demandes de domestiques ou employés. Annonces pour chambre ou pension.

QUEBEC

SAMEDI, 1^{er} OCT. 1881.

AVIS AUX ABONNES DU "CULTIVATEUR."

Nous avons adressé des comptes à tous les abonnés du *Cultivateur*. Nous espérons que l'on s'empressera de faire droit à nos justes demandes. Nous nous imposons assez de sacrifices afin de donner tout l'intérêt possible au *Cultivateur*, pour mériter que tous les souscripteurs à cette feuille, se fassent un strict devoir de payer régulièrement leur abonnement d'une piastre, somme si modique.

Quant aux retardataires de plusieurs années, qui ne paraissent pas s'occuper de nos fréquents appels à leur bonne volonté, nous les prévenons pour la dernière fois que s'ils ne nous paient pas ce qu'ils nous doivent d'ici à une quinzaine, nous passerons leurs comptes à nos avocats pour collection immédiate.

LE GENERAL GARFIELD.

Nous donnons aujourd'hui les portraits du président défunt et de son successeur.

Le général James A. Garfield était né à Orange, dans l'Etat de l'Ohio, le 19 novembre 1831. Il est mort, par conséquent, à l'âge de cinquante ans et deux mois.

M. Garfield était le fils d'un digne cultivateur de l'Ohio. Son père n'était pas riche, bien qu'il vécut dans l'aisance en cultivant avec art une terre fertile et en travaillant beaucoup. Le jeune James Garfield commença sa carrière en se consacrant à l'agriculture. Sa nature se développa rapidement à ce travail si fécondant. Si le corps était vigoureux, l'intelligence aussi était forte. M. Garfield fut bientôt dévoré du désir de s'instruire, et, après beaucoup de persévérance, il réussit à faire un bon cours d'études dans un collège.

Toute sa vie il chercha à augmenter le cercle de ses connaissances. Il comprenait et lisait facilement les langues grecque, latine, française et allemande. La vie publique devait avoir de l'attrait pour un homme aussi fortement trempé et aussi bien doué. Il a longtemps pris une part active aux luttes de la politique américaine. Il était l'un des plus vigoureux athlètes du parti républicain auquel il a certainement rendu de grands services.

Enthousiaste de la politique d'Abraham Lincoln, il s'enrôla dans l'armée du Nord, lors de la guerre de sécession, pour combattre en faveur de l'intégrité de l'union américaine. Il se distingua dans plusieurs occasions, notamment à la bataille de Chicamauga, par des actes d'héroïsme qui le firent bientôt arriver au généralat.

Après la guerre, M. Garfield se remit aux luttes politiques. Bien versé dans la science du gouvernement, qu'il étudiait constamment, très au courant des affaires de la République, orateur populaire d'un mérite considérable, il se fit une forte position dans son parti par ses talents, son caractère, son énergie et ses

travaux. Il fut élu à la législature de Washington où il joua un rôle important. Il avait acquis une forte influence dans l'Ohio, son Etat natal.

On se rappelle les circonstances du choix de sa personne comme candidat républicain à la présidence des Etats-Unis, l'année dernière. Son nom n'avait pas été spécialement considéré comme l'un de ceux qui s'imposaient au parti. Il était fortement question de l'élection du général Grant pour un troisième terme. Tout avait été mis en œuvre pour atteindre ce but. On sait que M. Roscoe Conkling, le fameux politicien de New-York, était le chef et l'organisateur de la fraction du parti républicain qui était favorable à la candidature du général Grant.

L'autre groupe du parti républicain ne voulait pas rompre les traditions électorales des Etats-Unis, en remplaçant le même homme à la présidence pour une troisième période de quatre années. Il voyait poindre le césarisme dans cette ambition du général Grant de s'imposer au choix de son parti et aux suffrages des électeurs. Ce groupe favorisait généralement la candidature de l'honorable sénateur Blaine, de l'Etat du Maine. M. Blaine avait incontestablement à cette époque la plus forte position dans le parti républicain, à l'exception de celle du général Grant qui avait en sa faveur le prestige qui s'attache toujours à la personne d'un militaire heureux, et la grande habileté d'intrigue et d'organisation de M. Conkling, son bras droit.

Les deux groupes se livrèrent un combat acharné à la convention républicaine, et après une lutte prolongée ils furent contraints d'abandonner leurs prétentions respectives et de porter leurs suffrages réunis sur un autre candidat. Le général Garfield fut ainsi choisi comme le porte-étendard du parti répu-

blicain dans l'élection présidentielle. Il triompha facilement de l'adversaire que le parti démocrate lui opposa dans la personne du général Hancock, une autre gloire militaire des Etats-Unis.

M. Garfield a été inauguré comme président de la république américaine à Washington en mars dernier. Il a commencé son nouveau rôle avec une grande fermeté qui prouva qu'il était homme de caractère. Son adresse d'inauguration était bien conçue et bien rédigée. On y reconnaît l'homme de gouvernement, l'homme d'Etat qui apprécie justement le présent et juge bien l'avenir.

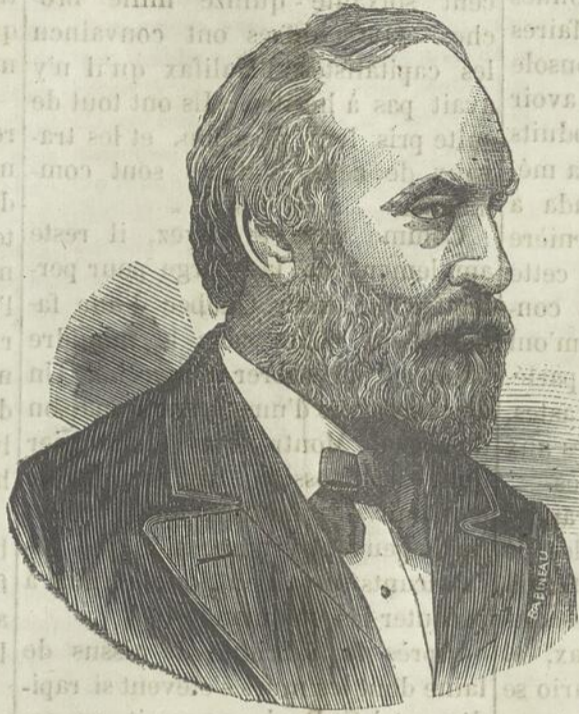
Lorsque M. Garfield a été frappé par la balle meurtrière de Guiteau, il venait de rompre avec courage avec la faction des *Stalwarts* et avec son chef, M. Roscoe Conkling. C'était un événement politique qui créait beaucoup d'émoi aux Etats-Unis, et un grand intérêt au Canada et même en Europe. L'opinion approuvait le président et se montrait disposée à l'appuyer contre ceux qui avaient cru pouvoir en faire un instrument de leurs desseins.

Le monde entier a témoigné les plus profondes sympathies au président Garfield dans sa lutte si courageuse contre la mort. Ce n'est qu'au bout de quatre-vingt longs jours que la victime de l'assassin a succombé au coup que ce dernier lui avait porté. Et lorsque le télégraphe a communiqué partout la pénible nouvelle que M. James A. Garfield n'était plus, l'explosion de la douleur publique a été générale.

Le Canada s'est distingué par de nobles sentiments en prenant part au deuil de la nation voisine dans son malheur.

Les restes de M. Garfield ont été transportés de Long Branch à Washington et de là à Cleveland, grande ville de l'Ohio, où ils ont été enterrés lundi.

M. Garfield était le vingtième pré-



LE GENERAL JAMES A. GARFIELD.

Le vingtième président des Etats-Unis.

sident des Etats-Unis et le second qui ait été assassiné. Le président Lincoln est le premier qui ait été frappé de mort violente.

Nouvelle industrie.

M. William Richards, de Newark, N. J., a séjourné pendant plusieurs semaines au Canada dans le but de choisir un endroit convenable à l'établissement d'une manufacture d'indiennes. Il a visité plusieurs villes et villages, et l'on dit qu'il aurait trouvé à Kingston le site qui lui convient. Mais aucune décision formelle n'a été prise à ce sujet.

M. Richards, a passé une grande partie de sa vie dans la célèbre maison de Higginbotham, à Glasgow, où les patrons ont 3,200 employés à leur service. C'est donc un homme d'une grande expérience dans cette industrie. Il représente trois capitalistes anglais qui désiraient placer leur argent dans des entreprises canadiennes ou américaines. Ces capitalistes sont : MM. Stone, de Londres, Buchanan, de Lancashire, et Buchanan, de Glasgow. Ils se proposent d'ériger une manufacture dont le coût de construction est évalué de \$200,000 à \$250,000. La compagnie ne demande aucun bonus, mais elle s'attend à une exemption de taxe.

Il y a quelques jours, à la fin de la semaine dernière, un convoi spécial, venant de Montréal et en destination d'Halifax, passait majes-

tuusement à Lévis. Personne n'en avait entendu dire mot ; aucune annonce dans les journaux, nul avis de quelque sorte que ce fût !

Résultat : cinq passagers ! Nous signalons ce fait à l'attention du département des chemins de fer, avec la certitude qu'à l'avenir on prendra les moyens d'éviter de semblables pertes d'argent. Avec des annonces publiées dans des journaux ayant de la circulation, à Montréal, Québec, etc., un train spécial pour Halifax, pendant l'exposition, eût pu être profitable au trésor fédéral et au public.

Notre feuilleton.

La jeune fille persécutée. C'est le titre du feuilleton dont nous commencerons la publication bientôt. Dans cet ouvrage le lecteur verra jusqu'où peut aller un jeune homme qui se laisse séduire par l'amour des richesses. Ce jeune homme, possédé du démon de l'argent, oubliera naturellement ou feindra d'oublier Dieu ; il trahira ses plus grands amis après avoir trompé ses parents ; il empoisonnera une jeune fille innocente ; il en jettera une autre en prison laissant croire au public qu'elle est coupable du crime affreux qu'il a commis ; il aura recours à tous les moyens possibles pour arriver à son but. Un monstre à figure humaine lui servira d'instrument pour réaliser ses plus noirs complots. Son plus grand ami, en apparence, tombera grièvement blessé sous le poignard de ce brigand. Voyant qu'il allait être découvert par son grand ami, un noble défenseur de la *Jeune fille persécutée* et que son complice pourrait bien dévoiler son infâme conduite, il fait mettre ce dernier à mort par ses domestiques. Mais à la fin, après avoir épuisé toutes les ressources que lui suggérait son cœur gangrené, la voix de la conscience se fait entendre et bourrelé de remords, il court se jeter aux genoux de son père et lui fait l'aveu de son crime au moment même où la jeune fille allait monter sur l'échafaud. Après avoir demandé pardon à Dieu, il meurt sur le gibet que ses propres crimes avaient fait dresser à une jeune innocente.

Le récit est entremêlé de scènes très émouvantes et d'actions héroïques accomplies par deux jeunes comtes qui n'épargnent aucun sacrifice pour sauver une personne qu'ils avaient connue et aimée depuis leur plus tendre enfance.

Nous croyons que ce feuilleton sera bien goûté de nos lecteurs.

Il est question d'amener jusqu'au fleuve, à Lanoraie, le chemin projeté de Saint-Gabriel de Brandon. Un quai solide serait construit à Lanoraie et un bateau traversier mettrait le nouveau chemin en communication avec le chemin de fer qui se construit actuellement, sur la rive sud, entre Sorel et Saint-Lambert.

Un pique-nique politique aura lieu, le 12 octobre prochain, à Sorel, à l'occasion de l'inauguration des travaux de la rivière Yamaska.

Le désastre de l'état du Michigan.

Nous avons publié dernièrement des dépêches qui nous annonçaient que le feu avait fait d'immenses ravages dans les bois de l'état du Michigan; mais ces rapports étaient bien insuffisants, et aujourd'hui encore, il est difficile de se former une juste idée des dommages causés par l'élément destructeur surtout dans la péninsule de Saginaw. La forêt a été détruite sur une longueur de quatre-vingt milles et sur une largeur de trente; les eaux seules de la baie de Saginaw ont pu mettre un obstacle insurmontable aux flammes dévastatrices. Cette région est actuellement couverte de cendres. Quelques maisons isolées restent debout; il faut parcourir une distance de plusieurs milles pour rencontrer un arbre qui ait résisté au désastre. Une multitude innombrable de fermiers et de bûcherons ont péri au milieu des flammes: le nombre exact des victimes n'est pas encore connu. On ne peut non plus spécifier le montant des pertes; car tout ce que les habitants possédaient a été consumé par le feu. C'est donc une véritable calamité publique.

On se demande naturellement comment il se fait que les flammes aient exercé d'aussi grands ravages en aussi peu de temps? La cause de la vitesse avec laquelle l'incendie s'est propagé est maintenant connue. Tout le monde se rappelle qu'en 1871 le feu avait visité ces vastes forêts et qu'un nombre considérable d'arbres étaient étendus par terre depuis cette époque. Or, pendant l'espace de dix années, ces arbres dépouillés de leurs branches et de leurs feuilles sont parvenus à un tel degré de sécheresse sous les rayons du soleil, qu'ils se sont enflammés au contact de la moindre étincelle et ont été convertis en brasiers ardents. Voilà donc la raison pour laquelle les forêts du Michigan ont été balayées avec une rapidité vraiment étonnante. On eût dit qu'une main invisible aurait répandu des gaz inflammables dans l'atmosphère, qui paraissait elle-même fournir des éléments à la destruction de ces grandioses forêts.

Nous venons de constater un grand malheur pour les colons de cette région; mais cela ne suffit pas. Il faut que ce malheur serve de leçon pour les autres endroits qui se trouvent dans les mêmes conditions que l'état du Michigan. Jetons un regard sur le riche territoire du Canada, sur les belles forêts qui le recouvrent encore dans certains districts. Ne voyons-nous pas que les causes qui ont donné lieu à la conflagration dans la péninsule de Saginaw existent au Canada? Ne pouvons-nous pas un jour être visités par une semblable calamité? La chose est très possible. Il est donc de notre devoir de travailler de toutes nos forces à la préservation de nos forêts. Il est du devoir de notre législature d'exercer une surveillance continuelle sur une des principales sources du revenu de la province. Tel est le sujet de méditation que nous soumettons à la sérieuse attention de nos gouvernants après avoir été témoin de la triste scène de désolation qui vient d'avoir lieu aux Etats-Unis.

Le Journal des Trois-Rivières demande la publication de la sentence qui, suivant les rumeurs, a été ren-

due à Rome dans la question de l'Université. Nous nous joignons à notre confrère, et nous espérons qu'aussitôt que cette sentence sera parvenue au Canada, elle sera rendue publique. Les consciences catholiques ont besoin de paix. Or, en ce moment, c'est de Rome seule qu'elle nous peut venir.

LETTRE DE MONTREAL.

Lundi, 26 septembre 1881.

J'arrive après la onzième heure, et il est trop tard pour visiter la grande exposition qui a fait accourir une centaine de mille personnes à Montréal. D'autres affaires m'ayant appelé ici, je me console plus facilement de ne point avoir vu le déploiement des produits industriels et agricoles dont la métropole commerciale du Canada a été le théâtre pendant la dernière quinzaine. Dans l'ensemble, cette exposition a obtenu un succès considérable. C'est l'opinion que m'ont exprimé ceux auxquels j'en ai parlé. Les bâties et le terrain sont vastes, splendides, et très bien adaptés aux fins auxquelles on les a destinés.

Nous aurons eu quatre grandes expositions cette année. Celles de Montréal et de Toronto sont terminées. L'exposition de la Puissance a lieu actuellement à Halifax, et l'exposition provinciale d'Ontario se tient à London.

A Montréal et à Toronto l'exposition des produits industriels n'a pas été aussi grande que l'on s'y attendait, et cela pour la meilleure des raisons. Plusieurs manufacturiers ont été obligés d'informer les comités qu'ils étaient dans l'impossibilité de prendre part à ces fêtes de l'industrie, parce qu'ils étaient incapables de dérober un seul instant à l'exécution des nombreuses commandes qu'ils ont à remplir. Voilà certes une preuve incontestable du progrès industriel du pays.

Tout le monde ici s'accorde à dire que les affaires sont très prospères. Il est facile d'en juger par l'activité du mouvement dans toutes les parties de la cité. La protection a eu de merveilleux effets à Montréal. Les manufactures surgissent comme par enchantement. L'ouvrage est abondant et les gages sont élevés.

Entre autres développements industriels, je crois devoir mentionner celui de la filature de coton fondée par notre énergique compatriote, M. Victor Hudon, à Hochelaga. Cet établissement a été doublé en grandeur quelques mois après l'adoption du tarif protecteur. Cela n'a pas suffi, et la compagnie vient de compléter une seconde addition presque aussi longue que la première. Cette filature a maintenant de vastes proportions, et la compagnie ne peut fournir à exécuter toutes les commandes qu'elle reçoit.

Une autre grande filature de coton est aussi en construction à St-Henri, dans la banlieue de Montréal.

Ne vous semble-t-il pas qu'il y aurait place à Québec pour une filature de coton? On dira peut-être que cette industrie a pris de tels développements que ce serait s'exposer de surfaire la chose que de fonder un nouvel établissement. Nous sommes encore loin de ce danger. Si ma mémoire ne me fait pas défaut, il y a actuellement trois filatures en construction à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick. Lorsque les promoteurs de l'une d'elles — celle d'Halifax, je

crois — ont soumis leur projet au public, un capitaliste a fait l'objection que je viens de signaler. L'un des partisans de la construction immédiate de la manufacture, homme versé dans ce genre d'affaires, a fait un relevé des besoins du marché et de la capacité productive des filatures canadiennes. Il a constaté que pour fabriquer tout le coton nécessaire à la consommation au Canada, il faudrait qu'au moins un million de broches fussent en opération l'année durant. D'un autre côté, il a établi que toutes les filatures alors en opération ou projetées ne compteraient pas plus de cent soixante-quinze mille broches. Ces chiffres ont convaincu les capitalistes d'Halifax qu'il n'y avait pas à hésiter. Ils ont tout de suite pris leur décision, et les travaux de cette filature sont commencés.

Comme vous le voyez, il reste amplement de la marge pour permettre de doter Québec d'une fabrique de coton sans le moindre danger d'encombrer le marché. Un des employés d'une grande maison de gros de Montréal me disait hier qu'il est impossible aux marchands d'obtenir des filatures tout le coton qu'ils peuvent vendre, bien que les fabricants travaillent jour et nuit à exécuter les commandes.

Après la fabrique de tissus de laine dont les murs s'élèvent si rapidement à St-Roch, ce serait un superbe progrès pour Québec que celui de la construction d'une manufacture de coton.

J'ai eu le plaisir, samedi, de donner une cordiale poignée de main à Monsieur Edouard Couture, de la maison si avantageusement connue de MM. Georges & E. Couture, de Lévis. M. Couture est arrivé du Manitoba à Montréal par le train du Grand-Tronc.

Comme vous le concevez facilement, après m'être informé de l'état de sa santé, je me suis empressé de lui faire de nombreuses questions sur le Nord-Ouest. Nous en avons longuement causé de nouveau hier. M. Couture a satisfait ma curiosité avec beaucoup de courtoisie. Il était aussi désireux de communiquer ses impressions que moi d'en entendre l'expression.

M. Couture est revenu enchanté de tout ce qu'il a vu. Il ne se lasse point de dire que le Nord-Ouest est un pays merveilleux. Le sol est d'une fertilité étonnante. La moyenne du rendement du blé cette année sera d'à peu près trente-cinq minots par acre.

M. Couture me dit que la plus grande activité règne à Winnipeg, que cette ville progresse avec une rapidité dont il faut être témoin pour s'en faire une idée, que des centaines et des centaines de maisons y sont en construction.

Il est entendu qu'un voyageur ne va pas au Manitoba sans s'informer des progrès de la construction du chemin du Pacifique. M. Couture est allé par le train de cette ligne jusqu'à Brandon, à cent cinquante milles à l'ouest de Winnipeg. Le chemin est actuellement ouvert au trafic sur tout ce parcours, et les travaux de la ligne à l'ouest de Brandon sont poussés avec la plus grande activité.

Le témoignage de M. Couture sur les ressources et l'avenir du Nord-Ouest corrobore pleinement celui de tous ceux qui ont visité cette terre promise. Notre compatriote se félicite d'avoir constamment ap-

puyé la politique qui avait pour but d'ouvrir ces immenses et riches domaines à la civilisation.

Il importe beaucoup que nos négociants canadiens-français, comme ceux des autres origines, aillent voir ce pays auquel de si brillantes destinées sont réservées. Il est à espérer que l'exemple de M. Couture aura beaucoup d'imitateurs.

Nous ne sommes encore qu'au début de la tâche nationale de la colonisation du Nord-Ouest. Il faut que notre population se fasse de plus en plus une juste idée de l'œuvre que nous sommes à accomplir. Rien ne contribuera mieux à faire connaître tout la valeur de nos territoires que les récits d'observateurs expérimentés comme M. Couture.

Bon nombre de nos amis de Montréal se proposent d'assister au pique-nique du vingt-neuf du courant dans le comté de Québec. On s'attend que Sir John répondra d'une manière générale aux discours de l'hon. M. Blake dans les provinces maritimes et dans notre ville. Vous connaissez toutes les ressources oratoires de Sir John. Le chef de l'opposition lui a fait la partie belle, et il est trop habile pour ne pas en profiter. L'honorable M. Caron sera à Québec demain, où il descend pour la fête que ses fidèles électeurs et ses amis de Québec et des environs vont lui donner.

L. G. DESJARDINS.

L'exploitation du phosphate.

Une compagnie française, portant le nom de « La société Française de phosphates du Canada, » vient d'être formée à Paris, avec un capital de un million et demi de francs. Le capital-actions est entièrement souscrit. Voici les principaux officiers de cette compagnie: Président: M. J. A. Charriot, directeur-gérant de la Compagnie Bordelaise de navigation; directeurs, MM. A. Barnier N. Peyrelongue et E. Gustave Charchy. M. C. O. Perreault, vice-consul de France, est nommé directeur-gérant au Canada, et M. Maurice Jeanet, élève de l'Ecole nationale des mines de France, ingénieur-en-chef.

La compagnie a déjà acheté plus de cinq mille acres de terre dans les plus riches districts du comté de Buckingham, et elle a payé la somme de \$60,000 dans l'espace d'un mois tant à des particuliers qu'au gouvernement local pour l'acquisition de ces terrains.

Le but de la compagnie est l'exploitation des mines pour la consommation locale ainsi que pour l'exportation à l'étranger.

Les directeurs ont donné ordre de charger immédiatement un navire de cinq cent tonnes de phosphates pour les distribuer à Belle-Isle à Bordeaux, à Hambourg et à Liverpool, comme échantillon de la qualité du phosphate.

L'ingénieur a reçu instruction de faire faire immédiatement les tramways afin de mettre les mines en communication avec le chemin de fer du Nord, pour que le phosphate soit expédié en Europe de la gare d'Hochelaga. On croit que l'exportation s'élèvera, l'année prochaine, à pas moins de trente mille tonnes.

La compagnie a, dit-on, l'intention de construire, au printemps prochain, d'immenses édifices sur le terrain avoisinant l'établissement

de la compagnie d'abattoir de Montréal à Hochelaga.

M. Jeanet s'est déjà transporté à Buckingham pour commencer les travaux.

M. Perreault a aussi reçu l'ordre d'obtenir une charte pour cette nouvelle compagnie, afin qu'elle soit placée sur un pied de légalité dans la province de Québec.

La compagnie du chemin de fer de Montréal et Sorel déploie une grande activité dans la construction de sa voie. Il y a environ 1,400 hommes employés au terrassement du chemin, et les lisses seront posées vers le milieu du mois prochain. La compagnie a l'intention de faire circuler des trains jusqu'à Montréal avant la fin de l'année.

Une cérémonie religieuse.

Dimanche dernier, les fidèles de la mission de Notre-Dame de Lourdes de Mégantic ont assisté à une magnifique cérémonie religieuse. Une cloche pesant 250 livres et cadeau de la fabrique de Saint-Flavien de Lotbinière, a été installée dans cette mission au milieu d'un concours immense des paroissiens de Saint-Louis de Bradford et de Sainte-Julie de Somersset. Le desservant de Notre-Dame de Lourdes, le révérend M. P. P. Dubé, a chanté les vêpres à 3 heures et demie, et le révérend M. M. H. Leclerc, curé de Sainte-Athanase d'Inverness, a prononcé le sermon de circonstance. Le prédicateur a grandement intéressé son auditoire.

Cette cloche sort de la fonderie de Mears en Angleterre et date de l'année 1854. Elle avait été donnée à Saint-Flavien par feu M. F. Dionne, seigneur de Saint-Antoine de Tilly.

A la dernière assemblée de la compagnie du chemin de fer de Montréal et Champlain, les actionnaires suivants ont été élus directeurs pour l'année courante: L'honorable M. James Ferrier, Joseph Hickson, L. J. Seargeant, l'honorable M. J. O. Bureau, et S. W. Foster. A une réunion subséquente du bureau de régie, l'honorable M. James Ferrier a été nommé Président, et Joseph Hickson, vice-président.

Université-Laval.

On nous informe que Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec reçu une dépêche de Rome, de M. Racine, lui annonçant que la cause de l'Université-Laval était gagnée et que l'évêque de Sherbrooke et grand-vicaire Hamel devaient partir le 22 courant pour revenir au Canada.

Le contrat des travaux de l'Eglise de St-Jean a été accordé à M. Beaucage pour la somme de \$55,000 plus \$2,000 pour le mur donné sur la rue d'Aiguillon.

On doit commencer les travaux de démolition sous le plus court délai. L'entrepreneur jettera les fondations cet automne. Vu la saison avancée, la date du parèvement de la construction a été retardée de quelques mois. Nous apprenons de plus que M. Beaucage doit mettre 200 hommes à l'œuvre immédiatement.

Correspondance parisienne du "Canadien".

Paris, le 1er septembre 1881.

Le résultat des élections, qui ont eu lieu il y a dix jours, est déplorable et gros de menaces pour les catholiques, comme je le prévoyais. Les républicains reviennent en plus grand nombre; la plupart, pour se faire élèves, ont promis de voter la confiscation des biens des communautés religieuses et la suppression du budget des cultes. Les craintes des catholiques, en proportion desquelles s'accroît certainement leur énergie, doivent être d'autant plus sérieuses que les républicains ont eu un plus grand succès en proposant ce programme à leurs électeurs, comme celui des réformes qu'exige l'avenir de la République. Promettre et tenir sont deux, cela est vrai, et le député tient rarement les promesses du candidat; mais il y a tout à craindre de la part des républicains, quand il s'agit de nuire à l'Eglise et au clergé.

Sur 459 élections les républicains de toutes nuances l'ont emporté dans 405 circonscriptions; les anti-républicains dans 82 seulement, et il y a 62 ballottages—dont quarante entre républicains. Le second jour de scrutin aura lieu le 4 du mois.

Les républicains, à une dizaine près, peuvent être classés comme suit: Union républicaine (gambettistes), 180; gauche républicaine, 100; radicaux ou intransigeants, 100; centre gauche, 15.

Les bonapartistes se décomposent en 8 jérômistes et 28 anti-jérômistes.

Les députés élus par l'union monarchique sont au nombre de 44 ou 46.

Comme on le voit l'union républicaine est le groupe le plus nombreux, mais il ne l'est pas assez pour former, à lui seul, la "majorité de gouvernement" dont M. Gambetta réclame le concours assuré préalablement à prendre la présidence du ministère.

La République française ne doute pas que les éléments de cette majorité n'existent dans la nouvelle chambre. Cependant elle avoue, l'oreille un peu basse, que son patron ne parviendra pas facilement à dégager et unifier ces éléments. La République, dans son anxiété, adjure les républicains de ne plus se diviser en groupes et en sous-groupes, ce qui a été une erreur dans le passé et serait une faute aujourd'hui. Elle leur fait un devoir urgent de "constituer la majorité de gouvernement que la France demande," sans quoi "l'action effective du gouvernement sera paralysée et bientôt nulle."

Voilà beaucoup de circonlocutions pour dire aux républicains de la gauche républicaine et aux rares centristes: Vous n'êtes rien et vous ne pouvez rien sans M. Gambetta, qui est l'homme indispensable. Sans M. Gambetta, la République n'a ni tête, ni pivot, ni fondement. Si vous voulez que la République "progressive" ralliez vous à M. Gambetta.

M. Ferry s'est déjà rallié à la condition de garder le portefeuille de l'instruction publique; mais il n'a pas encore fait de prosélytes. "Affaire conclue!" s'écrie un peu précipitamment la République française, qui passant la rhubarbe en retour du séné, saisit l'occasion pour louer en M. Ferry "non seulement son talent qui est allé grandissant, mais aussi ce qui est bien plus que le talent, son esprit gouvernemental." Affaire conclue! La chose n'est pas si certaine, car M. Gambetta, présidant une conférence de M. Paul Bert, au profit de la bibliothèque de l'école laïque du XXe arrondissement, a clairement désigné le vivisecteur des caniches comme le successeur de M. Ferry au ministère de l'instruction publique de l'avenir. Aux bravos recueillis par M. Paul Bert, proclamant la nécessité pour la République d'étouffer l'enseignement religieux, "école de l'imbécillité, du fanatisme, de l'anti-patriotisme, de l'immoralité," à ces bravos M. Gambetta a ajouté ces paroles significatives: "Vos applaudissements font mieux que couronner son passé; l'ovation que vous lui faites illumine son avenir." M. Gambetta n'aurait prononcé que des

paroles creuses, s'il n'avait voulu faire entendre que M. Paul Bert rayonnerait prochainement au ministère de l'instruction publique. L'avenir illuminé pour M. Paul Bert, c'est l'avenir ténébreux pour M. Ferry, malgré "son talent grandissant et son esprit gouvernemental." L'affaire n'est donc pas conclue si définitivement que M. Ferry soit arrivé de recevoir la prime de sa soumission à M. Gambetta. Certes M. Ferry a donné des preuves multipliées et irrécusables de sa haine contre l'enseignement religieux, mais il a pris des détours pour arriver à l'étouffement, auquel M. Paul Bert procédera tout d'un coup. L'entrée de celui-ci dans le ministère sera un gage donné par M. Gambetta aux radicaux, qu'il a besoin d'amadouer pour refaire sa popularité profondément entamée, comme l'a prouvé l'événement de Belleville. M. Gambetta avait gagné sa popularité auprès des secondes couches par ses dénonciations et accusations contre l'Eglise et le clergé; il veut, en mettant l'instruction publique entre les mains de M. Paul Bert, l'accusateur de l'Eglise, le plus haineux de tous, regagner, par le même moyen, ce qu'il a perdu. Et, à la vérité, c'est, en l'état des esprits manifesté aux élections, le meilleur moyen que M. Gambetta puisse adopter pour réussir.

On a appelé "événement" de Belleville, la déconvenue de M. Gambetta qui, étant candidat dans les deux collèges de l'arrondissement nagnère sa seigneurie, n'a été élu, à grand peine, que dans le premier, et a été mis en ballottage dans le second. M. Gambetta n'a pas pu "avalier ce crapaud" avec délectation, et quoiqu'il se flatte de l'avoir digéré facilement, il ne veut pas s'exposer à en avaler un second. Heureux de représenter la démocratie éclairée de Belleville première circonscription, M. Gambetta laisse, à un autre serviteur de la République, la tâche, à laquelle il a échoué, de vaincre l'ignorance des "braillards, des guelards, des invrognes, des souteneurs de filles, de Belleville, deuxième circonscription. Le renard et les raisins.

M. Gambetta ne qualifiait point de la sorte les Bellevillois lorsqu'ils sortaient de leurs "repaires" pour voter en sa faveur. Ils étaient alors des citoyens dignes de tous les éloges, et la République sait que M. Gambetta ne les leura pas épargnés. Pourtant qu'est-ce qui sépare aujourd'hui M. Gambetta de ses anciens et fidèles électeurs? Les honneurs qui ont changé les mœurs de l'élu et qui lui ont fait oublier des promesses tandis que les électeurs n'ont pas changé de mœurs et se souviennent des promesses oubliées sous les dorures du palais Bourbon.

Rochefort, dans son *Intransigeant*, affirme que les vrais républicains, "qui n'ont pas arrangé leurs coussins pour dormir au sein de l'opportunisme et qui sont plus nombreux qu'on ne le pense" ont juré d'arracher à la réaction gambettiste l'exécution des promesses d'autre fois. Il faut prendre pour ce qu'elles valent les exagérations du sire Rochefort, qui s'emporte jusqu'à la fureur lorsqu'il parle de son ancien ami Gambetta, présentement son ennemi intime.

Le Temps a d'autres idées et paraît ne faire aucun cas des menaces de l'intransigeance. La feuille protestante et franc-maçonne est tout entière à l'espérance, et elle prédit des jours filés d'or et de soie comme conséquence de "la rupture formelle—forcée—de M. Gambetta avec les partisans des utopies, et des réformes précipitées." Le Temps ajoute: Cette rupture n'est pas absolument chose nouvelle, puisque, depuis longtemps le parti radical faisait au président de la chambre une guerre incessante..... Jamais, pour employer le mot si connu, M. Gambetta n'avait coupé sa queue avec autant de décision. Maintenant cette queue est bien détachée, et le chef de la majorité est absolument dégagé de toute compromission avec les révolutionnaires.

Rupture avec les utopistes, coupure décisive de la queue, dégagement d'avec les révolutionnaires, tout cela est très beau sous la plume des écrivains du

Temps, parce que cela flatte leur marotte. Mais les déclarations du journal l'Union républicaine, qui représente l'opinion du plus grand nombre des députés de la majorité, sont loin de concorder avec celle du Temps. L'Union n'est pas satisfaite, tant bien s'en faut qu'au contraire, de l'attitude prise par "l'ancien chef" de l'opportunisme, et semble inviter le citoyen Clémenceau à rattacher à sa "queue" celle que M. Gambetta a coupée, peut-être, avec plus de décision que de réflexion.

La "queue" du citoyen Clémenceau est déjà pas mal longue, car il a été élu d'emblée dans les deux circonscriptions de Montmartre, et a mis en échec, à Arles, M. Granet, démissionnaire des fonctions de directeur du personnel au ministère de l'intérieur, pour se porter candidat. La perspective du ballottage n'a pas séduit le protégé du citoyen Contans, car il s'est retiré de la lutte. Ainsi le citoyen Clémenceau aura été élu député trois fois, tandis que M. Gambetta a eu de la peine à se faire élire une seule fois. Malgré son triste succès le citoyen Clémenceau n'aura probablement pas d'autre rôle, quant à présent, que d'empêcher M. Gambetta d'arranger facilement ses coussins, et de les déranger, quand il les aura arrangés.

Plusieurs des opportunistes soumis au ballottage se retirent de la lutte, comme M. Gambetta s'est retiré de Charonne, où il patronne le citoyen Sick, conseiller municipal. Celui-ci sera infailliblement battu par le citoyen Tony Révillon.

Le petit juif Camille Sée, inventeur des lycées de filles, abandonne la lutte en se plaignant amèrement de l'ingratitude des républicains de Saint-Denis.

Le citoyen Girerd, qui eut, un jour, la chance de découvrir dans un wagon de chemin de fer un petit papier révélant l'identité des syndistes desseins de "l'ordre moral" contre la République, lâche prise. Le citoyen Girerd s'en va fort mécontent de perdre, avec son siège, le sous-secrétariat d'Etat que lui avait valu sa découverte, et tarabuste le préfet de la Nièvre, qui a manqué de zèle.

Le citoyen Devès, pêcheur du ministère Ferry, reste sur la brèche dans l'Hérault. Les républicains réunissent leurs voix sur lui pour empêcher l'élection du candidat conservateur.

M. Lamy, dans le Jura, se désiste de la candidature sans maugréer contre le sort inévitable, qu'il s'était préparé en combattant, avec courage, honnêteté et éloquence, les monstrueux décrets du 29 mars.

M. Godelle, député sortant, le seul candidat conservateur qui n'a pas été battu du premier coup à Paris, est en ballottage avec M. Frédéric Passy. Ce ci-devant orléaniste s'est aventuré dans le républicanisme tendre et aimable, préconisé, *in principis*, par le pastoral M. Bardoux, à qui il n'a pas porté bonheur, car il vient d'en mourir, en Auvergne, dans le fin fond de l'urne électorale. M. Godelle a eu plus de voix que M. Passy, au premier tour de scrutin; mais, au second tour, les bourgeois opportunistes, en reportant leurs voix sur le transfuge,—qui se ressemblent s'assemble,—pourraient faire échec et mat le candidat fidèle à ses opinions.

Les républicains, nouvellement élus à la place de ceux que M. Gambetta n'a pu faire réélire ou élire, sont tous inconnus en dehors de leurs arrondissements, où ils ne sont peut-être pas connus. Cependant il y a un député de l'Isère, le citoyen Bovier-Lapierre, qui a été vu sur les planches du théâtre de Toulouse, où il a chanté les rôles de fort ténor. "D'acteur devenir député," dit l'Union du Midi, ce n'est pas changer de métier. Le ténor toulousain reste comédien.

Après avoir cité quelques-uns des républicains de marque enterrés électoralement, il faut faire le compte des royalistes dont le mandat n'a pas été renouvelé. Ce sont: MM. Keller, Blachère, de Lagrange et du Donet.

La défaite de M. Keller, par quelques centaines de voix seulement, est une grande victoire pour les sectaires politiques et religieux, qui ont employé "le

vert et le sec" contre le courageux et éloquent défenseur des droits et de la liberté de l'Eglise et des pères de familles.

Maintenant comptons les royalistes qui ont remplacé des républicains, ce sont:

M. l'Abbé Dagorne, ancien supérieur du petit séminaire de Dinan. Les Dinanais, en élisant cet honorable ecclésiastique, ont voulu lui donner une preuve irrécusable de leur estime et de leur reconnaissance, et protester contre la décision inique et brutale du conseil académique de Rennes suspendant M. l'abbé Dagorne pour cause "d'immoralité" et ordonnant la fermeture du petit séminaire.

M. le comte Albert de Mun, deuxième circonscription de Pontivy; M. le comte Lanjuinais, première circonscription du même arrondissement. MM. Boscher-Delangle, de Ladouette, de la Villegonthier, de Terves, Malartre, Paul Leroux, de la Claye, Larochejaquelein.

Cinq députés royalistes n'ont pas été réélus; onze ont été élus à la place de républicains. En somme les royalistes ont gagné sept sièges.

Le *Clairon* a relevé le chiffre des votants dont le total, dans toute la France, a été inférieur à 6,000,000. Les royalistes, pour leur part, ont réuni 1,100,105 voix, à peu près le cinquième des votes exprimés. Si le suffrage universel était la juste expression des sentiments de la France, il y aurait au moins cent dix députés royalistes à la chambre, au lieu d'une cinquantaine. De ces chiffres et du résultat du scrutin, deux conséquences: le suffrage soi-disant universel, mais réellement partiel, est le tyran aveugle et inconscient de la minorité; les royalistes ne sont pas une minorité imperceptible dans le pays entier, s'ils ne sont qu'une "minorité négligeable" dans la chambre.

Devant une majorité résolue à substituer la tyrannie de ses passions aux règles du droit, de la justice et même de la simple équité naturelle, il est certain que les royalistes seront impuissants. Mais leur impuissance ne les réduira pas au silence. Mgr Freppel, M. de Mun, M. de la Bassebière, pour ne citer que ces trois orateurs, sauront, en toutes circonstances protester contre les injustices et flétrir leurs auteurs. Les paroles prononcées à la tribune retentissent au loin, et le pays ne restera pas toujours sourd aux accents des hommes probes, fermes et libres, qui ont la noble ambition de servir la France, et non pas le désir immodéré de l'exploiter.

Malgré la longueur de cette lettre je ne saurais m'arrêter sans dire que les républicains se sont livrés, dans un grand nombre de localités, aux scènes les plus scandaleuses pour célébrer leurs victoires ou se venger de leurs défaites. A Tourcoing, Landerneau, Diaan, Guingamp, Paimpol, Lannion, Pontivy, Loudéac, Segré, Cognac, Vierzon, etc., des bandes, copieusement abreuvées, ont parcouru les rues en poussant des cris abominables, servant d'accompagnement à des bris de portes et de carreaux de vitres. Quand les braillards ont été fatigués, ils sont allés se coucher. La police leur a permis de prendre leurs ébats, tant qu'ils ont voulu, aux dépens de la tranquillité publique, de la sécurité des personnes et de leurs propriétés.

Les fonctions du T. R. P. Custodial à Jerusalem.

L'ŒUVRE DE TERRE-SAINTE.

Monsieur le Rédacteur,

Un jour l'humble François, notre séraphique Père, dans une de ses courses apostoliques, était reçu par la population qu'il allait évangéliser, avec une extraordinaire ovation; c'est ainsi qu'à son premier retour de mission à Assise, il fut reçu comme un envoyé du ciel. Les cloches sonnèrent à grandes volées; le clergé, les habitants sortirent à sa rencontre, portant des rameaux dans leurs mains, chantant des hymnes et des cantiques; les mères lui offraient leurs enfants pour qu'il les bénit; les malades,

les infirmes lui demandaient la guérison. On coupait le bord de ses vêtements, comme si une vertu secrète eût dû s'en échapper. Pour lui, dit son historien, humble, modeste, silencieux, il renvoyait ces honneurs au Maître suprême dont il se considérait comme l'indigne créature; son âme, absorbée tout entière dans la méditation des souffrances du Sauveur, était insensible aux vains bruits de la terre... (1). Cette fois, le saint semblait prendre grand plaisir aux honneurs qu'on lui rendait, à tel point que le Frère, son compagnon de voyage, en fut scandalisé, et prenant son courage à deux mains, il lui dit: "Père François, vous toujours si humble, d'où vient donc que vous prenez aujourd'hui un si sensible plaisir à toutes ces louanges?" Oui, répondit le saint, j'y prends plaisir et je trouve qu'on n'en fait pas encore assez!... Le pauvre frère resta tout interdit d'une réponse si inattendue. Le Père François le mit à l'aise par cette seconde réponse qui révèle toute la sainteté de son âme: "Mon Frère bien-aimé, toutes les ovations et les louanges de ces bonnes populations, passent sur mon cœur, sans y laisser la moindre empreinte, et montent droit jusqu'au trône du Très-Haut; c'est à lui seul que reviennent tout honneur et toute louange: et comme cela tourne à la plus grande gloire de Dieu, et qu'il n'y a absolument rien pour moi, qui ne suis qu'un pauvre pêcheur, je m'en réjouis grandement." Le *Canadien*, dans son article de lundi dernier, article inspiré par les sentiments de la plus fraternelle sympathie mais où respire une pieuse exagération, nous sommes devenu insensé, avec l'apôtre saint Paul, *factus sum insipiens*, mais nous répondons hardiment avec le même apôtre, si je me rends insensé, c'est votre propre faute, *vos me coegistis*..... Comme l'apôtre vous nous forcez de parler de notre pauvre et chétive personne: il est très vrai que le bon Dieu, dans ces derniers jours a laissé éclater ses miséricordes sur plusieurs d'entre vous, et que nous avons été le faible instrument dont il s'est servi dans sa bonté; et ici nous voulons imiter saint François, en nous réjouissant grandement de cette explosion de foi, de confiance et d'amour dont nous sommes depuis plus de quinze jours, les témoins émus; des populations entières qui s'ébranlent et qui accourent pour adorer la vraie Croix de Jésus, pour baiser avec amour ces pierres arrosées de son sang divin, le jour de sa douloureuse mort sur le calvaire: cette multitude de malades, d'infirmités, d'âmes souffrantes qui nous assiégeaient durant notre sainte retraite, et qui viennent encore, en grand nombre jusque sous l'humble toit qui nous abrite, de la ville et de ses environs; et jusque de la Malbaie et de la Saguenay; témoin, cette mère de famille qui nous arriva de là, l'autre jour à neuf heures de la nuit, tenant par la main, son jeune fils, souffrant de la même infirmité qu'elle; et qui nous dit avec un accent de foi, qui nous émut tous jusqu'au fond de l'âme, ces paroles du lépreux de l'Evangile: "Domine, si vis, potes me mundare: mon père j'ai confiance en Dieu, si vous le voulez, vous qui venez de Terre Sainte, vous pouvez nous guérir!" Hélas! (à qui nous voudrions nous répondre: *Volo mundare*: vous le voulez, et bien, au nom de Jésus, soyez guérie!) Est-ce que tout cela ne proclame pas, et bien haut la gloire de Dieu, n'est-ce pas un beau cantique à sa louange? Oui, au Roi immortel des siècles, à Dieu seul, honneur et gloire! Et à nous, les humiliations et la confusion! Nous vous remercions de grand cœur, monsieur le Rédacteur, de nous en avoir procuré une grande, en nous attribuant publiquement, des qualités et des vertus, qui hélas! ne brillent en notre chétive personne que par leur absence complète; c'est donc avec gratitude que nous vous pardonnons votre petite indiscretion. Du reste, monsieur le Rédacteur, notre devise à nous pauvres religieux, doit être en toute réalité, celle que vous avez signalée dans votre article: *tout pour la plus grande gloire de Dieu*; et toute notre conduite

(1) Vie de St-François d'Assise.

doit être marquée au coin de ce quadruple signe : le demeurer aussi tranquille dans la non-réussite que dans la réussite d'une entreprise : Dieu se contente de l'intention, le succès n'ajoute rien au mérite : 2o nous réjouir autant de ce qui est fait par autrui, que si c'était fait par nous-même : 3o n'avoir de préférence pour aucune charge, ni aucun emploi : 4o demeurer insensible dans le blâme, comme dans la louange : en ayant toujours devant les yeux cette parole de saint François, parole simple et sublime : Je ne suis dans la réalité que ce que je suis devant Dieu : *Tanto io sono quanto sono avanti a Dio!*

Il est, dans l'article de lundi, une autre particularité sur laquelle, monsieur le Rédacteur, je prendrai la respectueuse liberté de rappeler l'attention de vos lecteurs. Je le dois à l'amour que vous avez tous de l'exacte vérité. Il est très-exact de dire qu'en l'absence du Révérendissime père Custode de Terre-Sainte, aux jours des grandes solennités, c'est le T. R. P. Vicairé Custodial qui officie avec le même cérémonial que le Custode, c'est-à-dire avec bougeoir, prêtre assistant, fauteuil, chapiers, etc., etc.—Ce sont des Bulles expresses des Souverains Pontifes qui ont réglé ce point si important en Terre-Sainte, mais lorsque le Custode officie avec les ornements pontificaux, croix, mitre, etc., (ce qu'il fait rarement depuis le rétablissement du patriarcat latin, les raisons d'autrefois n'étant plus les mêmes,) ce privilège lui est exclusivement réservé à lui-même... Les privilèges du vicairé ne s'étendent pas jusque-là. Les Bulles pontificales qui régissent tout en Terre-Sainte, (ce qui est pour nous une garantie souveraine) déclarent qu'en l'absence du Custode, c'est le vicairé qui est son remplaçant immédiat, prêtre comme lui, avec la même juridiction sur la grande communauté de St Sauveur du T. S. sépulchre, etc., qu'il doit être encensé au chœur, immédiatement après le célébrant, recevoir la paix, porter un grand flambeau aux grandes processions des sanctuaires; qu'il est le premier membre du conseil de Terre-Sainte qu'il préside et gouverne, qu'il doit avoir à la sacristie des ornements spéciaux pour la célébration des Saints Mystères; la sainte Eglise lui accorde un religieux prêtre pour l'accompagner, l'aider, le servir dans tous ses besoins personnels et dans l'administration qui lui incombe; c'est avec lui spécialement que traite le gouvernement protecteur, c'est-à-dire la France catholique, pour toutes les questions si délicates des Sanctuaires etc., etc. C'est lui encore qui, en tête de la Communauté de Jérusalem, précédé du Drogman de Terre-Sainte et de deux Carras ou Janissaires en grande livrée, qui font tout garer sur son passage, va au patriarcat chercher Sa Béatitude pour l'accompagner à la Basilique Sainte, aux jours de grande solennité, marchant, avec le vicairé général immédiatement à côté du patriarche, ayant la préséance sur tout le chapitre, doyen des chanoines, protonotaire apostolique et autres, etc., etc., immédiatement après les ministres... Inutile de vous dire, monsieur le rédacteur, combien, après tout cela, je me suis humilié de remplir une telle charge, qui n'est point faite pour moi qui suis trop incapable de la remplir et qui ne suis là que pour l'expiation de mes péchés et avec le mérite de la sainte obéissance. Vous me pardonnerez à mon tour cet attachement intime; daignent les pieux lecteurs du *Canadien* faire de même, et s'il devait en résulter, pour notre chétive personne, une humiliation nouvelle, elle sera, comme une bénédiction céleste, à ajouter à tant d'autres, qui sont venues, en cortège joyeux, nous saluer dès notre abord aux rives canadiennes. En révéler ici, même en passant quelques-unes s'en irait de notre part à né indiscret impardonnable. Car à moins d'avoir bien présent à la pensée qu'à toutes les œuvres du bon Dieu sont marquées du triple cachet des humiliations, des contradictions et des souffrances, qui comprendrait que dans un pays si catholique que le nôtre, il pût entrer dans le cœur d'une âme raison-

nable des sentiments d'antipathie, de répulsion et même de défiance, vis-à-vis d'un pauvre moine vêtu d'un sac, et ceint d'une corde, qui ne vient, après un voyage pour lui très-long et très-pénible, apporter de Rome et de Jérusalem la ville sainte, que des bénédictions, des consolations et tout un trésor de richesses spirituelles!

Heureusement, en toutes ces choses, le bon Dieu n'a reçu aucune offense; les intentions étaient pures. La divine Providence a tout permis pour le plus grand bien de tous nous autres. Quant aux personnes qui malgré tout s'obtineraient encore à méconnaître notre mission, il nous répugnerait de répéter de nouveau, le contenu de nos lettres d'obédience, qui nous disent si clairement : *Par cette lettre, vous avez la mission d'aller traiter les intérêts de la Terre Sainte*, non pas avec telle ou telle personne qui fera peut-être l'importante, pour sa propre confusion, mais avec ceux qui ont reçu de Dieu l'intelligence pour comprendre les intérêts de son Eglise, nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de tout le Canada. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, avec qui nous avons eu l'honneur de traiter dès notre arrivée, nous pardonnera de redire ici la conclusion de notre entrevue : "Mon père quand j'aurai reçu les instructions de Rome, vous n'aurez plus à vous occuper personnellement de votre mission, je recommanderai moi-même l'œuvre de Terre-Sainte dans toute notre province ecclésiastique." Se peut-il une réponse plus bienveillante, plus paternelle et surtout plus charitable, car Monseigneur sait que nous devons passer rapidement au Canada, parce que nous avons une importante mission à remplir en France, durant le prochain hiver qui déjà s'avance.....

Il nous serait plus pénible encore de redire ici publiquement cette terrible révélation, faite par saint François, pendant son vivant, au pape Grégoire IX qui la rapporte en ces termes : "Notre Seigneur m'a révélé (c'est le saint qui parle) que quiconque persécutera mon Ordre, sera gravement puni de Dieu, ses jours seront abrégés, et sa fin mauvaise", et l'accablante malédiction fulminée par le saint lui-même : "qu'ils soient maudits de vous, Père Très-Saint, de toute la cour céleste et de moi, très petit pauvre, tous ceux qui par leurs mauvais exemples bouleversent et détruisent ce que vous avez édifié et que vous ne cessez d'édifier par les saints religieux de cet Ordre." Nous connaissons des effets tout récents de cette malédiction, dont le seul souvenir nous fait frémir encore.

Enfin il nous serait extrêmement pénible de voir tout un pays si catholique privé des avantages spirituels, que l'œuvre de Terre-Sainte lui offre avec tant d'abondance. Que notre voix ici se taise pour laisser entendre la grande voix du père commun des Fidèles.

Pie VI, de sainte mémoire, dans sa Bulle : *inter cetera* (1er août 1778) : renouvelant les Bulles de tous ces prédécesseurs, après avoir excité, par les plus saintes exhortations, la commission des fidèles en faveur des saints lieux de la Palestine, ouvre son cœur paternel tout entier pour en laisser échapper tout un fleuve de richesses spirituelles : "Nous, dit ce saint Pontife, que Dieu a établi le Dispensateur des trésors inépuisables de son Eglise, dans toute la plénitude de notre autorité apostolique et d'une manière toute spéciale, nous déclarons que tous les Fidèles qui prenant une partie des biens temporels que la divine providence leur a départis, et l'offriront pour cette œuvre pieuse et sainte de la charité chrétienne (l'œuvre de Terre Sainte) seront rendus pleinement participant de tous les fruits et mérites spirituels provenant du très-saint sacrifice de la messe, des prières, des jeûnes, des pénitences, des travaux, des pèlerinages et autres œuvres religieuses que font et accomplissent non seulement les religieux de cet Ordre (les Franciscains) mais encore tous les catholiques qui habitent les Saints-Lieux, avec les pèlerins qui y affluent et les vénérent, avec la bénédiction du Seigneur; nous leur appliquons toutes ces œuvres

et mérites, pour le pardon de leurs fautes, et comme gage de leur souverain bonheur dans la vie future, avec l'invincible espérance que ces mêmes Fidèles (Bienfaiteurs de Terre-Sainte) une fois admis à la sainte participation de tant de richesses spirituelles, y persévéreront avec allégresse rendant grâce à Dieu le Père qui les a rendus dignes d'avoir part à l'héritage des Saints....."

Que l'on examine donc attentivement toute l'étendue d'un tel privilège, avec l'Autorité qui le proclame, et l'on sera forcé de dire qu'il n'y avait rien d'exagéré dans nos paroles, lorsque dans un premier article (du *Courrier*), nous disions que l'œuvre de la Terre-Sainte a été et reste dans l'Eglise de Dieu, une œuvre à part, unique, et qui n'a besoin que d'être bien connue pour attirer à elle la religieuse sympathie de tous les vrais catholiques...

Si les pieux lecteurs de votre excellent journal avaient pour agréable, monsieur le Rédacteur, d'avoir quelques détails intimes sur la vie que mènent les pauvres Franciscains dans la Ville-Sainte avec la description des cérémonies du culte, de nos pèlerinages, de nos grandes processions, de nos œuvres paroissiales, etc., etc., nous serions trop heureux de répondre à leur si légitime attente par un autre article, où ils verraient en détail tous ces avantages spirituels que notre Saint Père le Pape vient d'appliquer à tous ceux qui voudront bien, lorsqu'elle sera établie, verser leur obole pour l'œuvre de la Terre Sainte!

Daignez agréer, M. le Rédacteur,
F. FRÉÉRIC, V. C.

L'avenir du Nord-Ouest.

Nos domaines de l'ouest n'ont jamais été aussi visités que depuis le printemps dernier. Le représentant de la Couronne au milieu de nous, le marquis de Lorne, est allé voir de ses yeux les merveilles dont parlent les explorateurs de ces riches contrées. Des hommes publics, des négociants, des industriels, des cultivateurs, des touristes, des journalistes, ont aussi voulu se renseigner personnellement sur la fertilité du territoire que nous ouvrons à la civilisation. Tous ces voyageurs ont recueilli les meilleures informations, et ils reviennent enchantés de leur excursion et très enthousiastes de l'avenir du pays dont ils disent de si belles choses.

Plusieurs des compagnons de voyage de Son Excellence écrivent de longs comptes-rendus de leur expédition aux principaux journaux de la Grande Bretagne. Ces lettres au *Times*, au *Daily Telegraph*, tous deux de Londres, et au *Courrier* d'Edimbourg, sont reproduites par la presse provinciale. Les journaux du Canada et ceux des Etats-Unis publient de nombreux articles sur l'étendue et la richesse de nos prairies de l'ouest.

Cette année sera ainsi très fructueuse en ce que toutes les voix de la publicité auront contribué à faire connaître au monde entier les prodigieuses ressources du Nord-Ouest, dont la valeur a été si longtemps inconnue.

Les deux dernières contributions aux volumes qui s'écrivent tous les jours sur ce sujet sont de Sir A. T. Galt et de la *Tribune*, le journal le plus important de Chicago.

Dans sa position de ministre canadien à Londres, Sir A. T. Galt est consulté tous les jours par des personnes qui désirent des renseignements sur cette terre promise sur laquelle nous comptons bien asseoir rapidement une immense population. Avant tout désireux d'être exact dans ses réponses aux questions qui lui sont posées, il en est venu à la conclusion qu'il devait visiter

le pays vers lequel il a mission de diriger un fort courant d'émigration. Le gouvernement a volontiers approuvé ce projet, et Sir A. T. Galt sera bientôt de retour en Angleterre d'une longue excursion au Nord-Ouest. On sait quel parti un homme de son expérience peut tirer pour l'avancement du Canada des informations qu'il a obtenues pendant son voyage.

Dans un banquet que les citoyens de Winnipeg lui ont donné, Sir A. T. Galt a parlé avec enthousiasme du brillant avenir de ce pays qu'il venait de visiter, et a déclaré avoir constaté personnellement la vérité de tout ce qu'il avait entendu et lu sur la fertilité de ces terres qui seront avant peu l'un des plus importants greniers de l'univers.

Sans vouloir discuter la question du contrat du chemin de fer du Pacifique, Sir A. T. Galt n'a pas hésité à dire qu'il approuvait l'arrangement fait avec le syndicat, et qu'il ne pouvait pas partager les appréhensions de certaines gens au sujet des privilèges accordés à la compagnie. Il a ajouté :

"Je crois que ces pouvoirs étaient nécessaires pour les engager (les membres du syndicat) à placer toutes leurs ressources dans une entreprise aussi difficile, et je crois qu'ils travaillent honnêtement à son accomplissement. Je ne pense pas que personne leur reproche les avantages qui pourraient leur revenir en activant les travaux. Quant à l'objection soulevée contre la clause qui ne permet pas la construction de lignes d'embranchement au sud-est, quoique les autres puissent dire, je ne pense pas que cette objection sera approuvée par la cité de Winnipeg. L'intérêt du syndicat sur ce point est identique avec celui de Winnipeg, vu que cette clause assure le trafic du Manitoba à votre ville avant qu'il puisse passer ailleurs."

Nous ajouterons que sur ce point l'intérêt du pays entier est identique à celui de Winnipeg et à celui du syndicat. Nous faisons construire un chemin du Pacifique pour activer la colonisation de nos prairies et pour obtenir un grand trafic pour la voie du St-Laurent. Il aurait été bien imprudent de notre part de nous laisser enlever ce trafic par les lignes américaines au profit de New-York.

Un correspondant spécial de la *Tribune* de Chicago a visité Winnipeg et le Nord-Ouest. Il a été émerveillé de ce qu'il a vu. Lisons quelques lignes de sa lettre à la *Tribune*. Après avoir parlé des progrès étonnants de Winnipeg, il dit :

"La raison de ce progrès est la prodigieuse fertilité du sol, fertilité bien supérieure à celle de la vallée de la rivière rouge dans le Dakota, et un pays plus étendu, en un mot un pays susceptible de développements sans limites. Cette région, inconnue pendant quelque temps, vulgairement supposée couverte de glace, n'est inférieure à aucune et est supérieure aux plus riches pays agricoles du continent de l'Amérique du Nord."

Plus loin :

"Quelques immigrants se sont établis dans différentes parties du pays entre Winnipeg et la Saskatchewan, et ont prouvé par leurs travaux que tout ce domaine de plus de 200,000,000 d'acres est susceptible de la plus grande culture et de produire des récoltes sans égales."

Plus loin encore :

"La récolte du blé au Manitoba et dans l'empire sans limites qui s'étend au nord et à l'ouest de Winnipeg sera le moyen par lequel les im-

migrants jugeront le pays. J'ai devant moi les rapports de quatre années des récoltes de 150 localités, et ils donnent les moyennes suivantes par acre : 1877, 26 $\frac{1}{2}$ minots ; 1878, 26 $\frac{1}{2}$ minots ; 1879, 26 $\frac{1}{2}$ minots ; 1880, 29 $\frac{1}{2}$ minots. Comparé à ces chiffres, voici le rendement moyen dans les Etats de l'Union les plus propres à la culture du blé :—Minnesota, 17 minots par acre ; Wisconsin, 14 ; Pennsylvanie, 15 ; Massachusetts, 16.

La moyenne du rendement du blé dans la province du Nord-Ouest est donc de 26 minots par acre. Un million d'acres donnerait 26,000,000 de minots de blé. L'imagination s'étonne lorsqu'elle cherche à apprécier les développements dont ce pays est susceptible."

Voilà ce qu'un citoyen américain écrit à l'un des plus grands journaux des Etats-Unis sur l'avenir de nos territoires de l'ouest. Après d'aussi importants témoignages, il n'est plus permis de douter qu'il fût de notre devoir comme peuple d'exploiter cet immense héritage.

Sir A. T. Galt est convaincu qu'avec une bonne organisation, nous pouvons attirer au Nord-Ouest une forte partie de l'émigration européenne.

Les trains du dimanche.

La *Minerve* affirme que l'exploitation du chemin provincial, quant aux trains de passagers, a été commencée avec le consentement des autorités religieuses.

Au début de cette exploitation, nous fîmes privément des représentations à M. Sénécal, qui nous donna l'assurance que notre confrère Mont-réalais communiquera aujourd'hui au public. Nous crûmes donc de notre devoir de garder le silence dans le *Canadien*. Maintenant que la question revient sur le tapis, il importe qu'elle reçoive sans délai une solution.

Quant aux trains de fret, nous regrettons de constater que dimanche dernier ils ont encore voyagé. Nous espérons que l'hon. M. Chapleau suivra l'exemple de M. Ross qui, en l'absence du premier ministre, avait donné l'ordre que nous avons annoncé il y a quelques jours.

S'il est vrai — et le fait n'a pas été nié — que les autorités religieuses ont donné leur consentement à l'exploitation des trains de passagers, le dimanche, le commissaire et le gérant du chemin ne sont nullement à blâmer.

Il faut avouer que c'est là une de ces questions qu'il est assez difficile de résoudre. Si un convoi de passagers ne peut voyager le dimanche, les bateaux à vapeur — les traversiers entre Québec et Lévis par exemple — les chars urbains, les charniers, etc., etc., ne le peuvent davantage. Pour notre part, nous demandons que l'autorité religieuse se prononce formellement, nous mettant à sa disposition pour l'aider, si besoin est, à faire respecter ses décisions par le gouvernement qui, nous en avons la conviction, ne résisterait pas à une demande de l'épiscopat.

La mort du docteur LaRue crée une vacance dans le conseil de l'Instruction publique. Nous croyons que la nomination de l'hon. juge Angers serait bien accueillie par le clergé et par tous les amis de l'éducation.

L'église du faubourg St-Jean.

M. Beaucage a commencé les travaux de démolition de l'église du faubourg St Jean; il a actuellement à son service 100 hommes qui travaillent à la démolition et 200 qui sont occupés à extraire de la pierre aux Grondines pour les fondations de l'église.

La pierre qui servira à la construction des murs, sera prise à Deschambault.

Comme nous l'avons annoncé depuis longtemps, ce sont MM. Godin et DeVarennes qui sont chargés des travaux de la menuiserie.

M. Beaucage jettera cet automne même les fondations de la nouvelle église.

Nous avons le ferme espoir que les travaux seront poussés avec vigueur et que les citoyens du faubourg St-Jean auront l'avantage d'assister l'année prochaine à l'office divin dans leur magnifique église.

L'Hon. Trudel en Europe.

Nous lisons dans le *Journal de Trois-Rivières*:

L'Honorable juge Loranger a reçu la lettre suivante d'un des membres du congrès catholique de Lyon:

REVUE CATHOLIQUE DES INSTITUTIONS ET DU DROIT.

Grenoble, 3 septembre 1881.
Grand'Rue, 4.

A l'Honorable juge Loranger,
Montréal.

Monsieur,

Je reviens du Congrès, et M. Lucien Brun qui l'a présidé m'a particulièrement recommandé de vous remercier de vos deux lettres et de votre gracieux envoi de volumes. L'un de ces derniers a été placé sur la table du Congrès et consulté par plusieurs personnes. On a vivement regretté la cause qui s'est opposé à ce que vous vinssiez vous joindre à nous. M. Claudio Jannet qui devait venir a été retenu, mais nous lui avons envoyé votre lettre et le volume qui lui est destiné va partir.

Si malheureusement vous n'avez pu venir, le Canada a cependant été représenté par M. le sénateur Trudel. Le congrès par acclamation a désigné M. Trudel comme vice-président, et pendant toutes les séances, M. Trudel a siégé à côté de M. Lucien Brun. A la dernière réunion, il nous a parlé longuement du Canada et de la situation de l'Eglise Catholique, il a été très applaudi. Enfin au banquet final, M. G. Théri de Lille a porté un toast à M. Trudel et au Canada et tous se sont joints à lui.

Incontestablement le Congrès eût eu un charme de moins si le Canada n'y eût pas été représenté; le seul regret qu'on a eu, c'est que d'autres n'eussent pu se joindre à M. Trudel.

Nous ne manquerons pas, monsieur, d'analyser votre ouvrage dans la *Revue*, et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments très distingués.

Signé,
CHS. AUZIAR TURENNE,
AVT.
Sec-Adj. de la *Revue*.

Le président défunt.

Les funérailles de feu le président Garfield ont eu lieu hier avec beaucoup de pompe à Cleveland, Ohio. Il y avait une foule immense dans les rues par lesquelles le convoi funèbre a défilé.

Le Président Garfield laisse cinq enfants. Les deux aînés, Henry A. et James, sont dans l'âge de l'adolescence; Mollie, qui vient ensuite, est âgée de quatorze ans environ; Irwine McDonnell et Abram sont les deux cadets de la famille. Le dernier n'a que cinq ans.

L'honorable juge Bossé.

La ville de Québec vient de perdre un de ses citoyens des plus respectables et des plus distingués dans la personne de l'honorable juge J. N. Bossé, décédé samedi après midi après une maladie d'un mois environ.

L'honorable défunt est né au Cap St-Ignace le 25 novembre 1806, du mariage du capitaine Joseph Bossé avec dame Louise Blais. Il fit son cours d'études complet au séminaire de Québec. Aussitôt ses études classiques terminées, il se livra avec ardeur à l'étude du droit dans le bureau de M. Hamel, avocat général en cette ville. Le 27 juin 1833, il fut admis à la pratique du droit et s'établit à Québec, où il continua de pratiquer dans la suite.

En 1835, M. Bossé épousa dame Lucy-Ann Hullett, qui mourut dans la nuit du 23 au 24 décembre en 1878.

En 1842, le 28 mai, il fut nommé pour administrer temporairement la justice sur les Iles de la Madeleine; l'année suivante, le gouvernement du Canada lui confia la même charge, dont il s'acquitta à la satisfaction de tous les habitants de ces îles.

En 1862, M. Bossé fut élu conseiller législatif pour la division de la Durantaye, contre l'honorable juge Fournier, en remplacement de l'honorable M. F. X. Lemieux, et il a occupé cette position jusqu'à la Confédération.

Le 23 août 1863, le regretté défunt fut promu au grade de lieutenant-colonel dans le quatrième bataillon de la milice de Québec.

En 1867, le 28 juin, il fut nommé conseil de la reine.

Le 23 octobre de la même année, il fut fait sénateur pour la division de la Durantaye, position qu'il a occupée jusqu'à sa nomination comme juge arrivée le 22 janvier 1868; il était chargé d'administrer la justice dans les districts de Montmagny et de Beauce. En 1880, des raisons de santé l'ont obligé de donner sa démission, et il a été alors remplacé par l'honorable M. Angers.

L'honorable juge Bossé laisse six enfants, au nombre desquels se trouvent M. J. G. Bossé, avocat et conseil de la reine et Madame W. C. Languedoc.

Nous offrons à la famille éplorée nos plus sincères sentiments de condoléances.

Les funérailles de l'hon. juge Bossé ont eu lieu lundi matin.

Les porteurs des coins du poêle étaient: Sir Narcisse Belleau, les honorables juges Meredith et Stuart, MM. Vital Têtu, John Burroughs et A. Juhe reau Duchesnay.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec assistait au chœur, ainsi que le vicaire général, le Rév. M. G. Légaré, et plusieurs autres prêtres.

La basilique avait été décorée pour la circonstance d'immenses draperies de deuil.

Un grand nombre de citoyens ont assisté aux funérailles de l'honorable juge Bossé.

Nous avons aussi la douleur d'annoncer la mort de M. F. A. Hubert LaRue, M. D., professeur à l'Université-Laval, décédé dimanche après-midi, à l'âge de 48 ans et 6 mois.

Les restes du docteur Larue ont été transportés à St-Jean, Ile d'Orléans, lundi après-midi. Le convoi funèbre quitta la résidence du défunt, à 1 1/2 hret se rendit à la basilique, où un *libera* a été chanté. Puis le cadavre fut mis à bord du bateau-à-vapeur *Montmagny*, au marché Champlain.

M. Larue était doué d'une belle intelligence. Il était professeur à l'Université Laval depuis longtemps. Il a écrit de jolies choses.

Nous offrons à sa famille l'expression de nos regrets.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin.

Sa Grandeur Mgr James Quinn, évêque de Brisbane, en Australie, est mort le 20 du mois d'août.

Le R. M. P. C. Dufresne, chanoine de la cathédrale de Montréal, est décédé le 24 du courant, à l'hospice des Sœurs de la Providence à Laprairie.

Nous avons le pénible devoir d'annoncer le décès, arrivé le 23 à cinq heures P. M., de Madame Marie-Louise Robillard, veuve de Joseph Tarte, et mère du rédacteur-en-chef du *Canadien*. Madame Tarte est morte à Lanoraie, à l'âge de soixante-deux ans, munie de tous les secours de la religion catholique. Nos lecteurs voudront bien prier pour elle. Les funérailles auront lieu lundi prochain à Lanoraie.

Madame Tarte a été inhumée lundi à Lanoraie. *Requiescat in pace.*

Mort presque subite.

Nous avons la douleur d'apprendre que M. Léandre Méthot, de la paroisse du Cap Saint-Ignace, est mort presque subitement samedi à l'hôtel Blanchard de cette ville. Nous avons annoncé dernièrement que ce respectable citoyen avait été frappé d'une attaque d'apoplexie; mais depuis quelques jours il se portait assez bien, grâce aux soins que le médecin lui avait prodigués. Hier il est venu à Québec pour s'occuper des affaires de son commerce de bois; la nuit dernière il fut atteint subitement de paralysie et expira quelques heures plus tard. Le défunt était âgé de 63 ans.

M. Méthot était très bien connu dans le monde des affaires. Il était à la tête de l'un des plus grands établissements du pays, et il en conduisait les opérations avec une activité incessante, une énergie indomptable, et beaucoup d'habileté.

En politique, M. Méthot a toujours été l'un des plus fermes et des plus constants appuis du parti conservateur.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille du défunt.

Funérailles de M. Méthot.

Mardi, ont eu lieu, au Cap St-Ignace, les funérailles du regretté M. Méthot. Une foule immense, accourue pour rendre un dernier témoignage d'estime à cet homme de bien, assistait recueillie aux prières que l'Eglise pronce sur la tombe de ses enfants. Tout le clergé du comté était présent à la funèbre cérémonie, et des comités voisins étaient venus les dignes curés de l'Islet, de St-Cyrille et de St-Eugène. Parmi les notabilités étrangères nous avons remarqué plusieurs de nos marchands de Québec; M. Chapais sénateur, M. Landry, député du comté de Montmagny, M. Marcotte, N. P., et les Drs. Dion et Lavoie de l'Islet, suivaient le convoi funèbre.

M. Oliva, curé à St-François, fit la levée du corps; M. Beaubien, curé à St-Pierre, officia, assisté de M. Méthot, curé à St-Eugène, agissant comme diacre, et de M. Galarneau, curé à St-Cyrille, faisant les fonctions de sous-diacre. L'absoute fut chanté par M. Rousseau, curé à St-Thomas, et lorsqu'on confia à leur demeure dernière les restes mortels de M. Léandre Méthot, ce fut le curé de la paroisse, M. Sirois, qui bénit la fosse et prononça les touchantes paroles que l'Eglise met dans la bouche de ses ministres:

Requiem aeternam dona eis Domine.

Mieux, bien mieux que ne le peuvent faire nos propres paroles, les funérailles de M. Méthot rendent hommage à sa mémoire et témoignent hautement de l'estime et de l'affection qu'on vouait au citoyen intègre, à l'homme entreprenant, au partisan sincère, à l'ami toujours fidèle, que pleure aujourd'hui la paroisse du Cap St-Ignace, dont il était le maire respecté.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Ls. Nap. Fortin, M. P. P., Capt. Cyrille Bernier, Nester Fortin, J. Jalbert, Ed. Bernier et N. Nadeau.

Les Anglais et les Sœurs de Charité.

On écrit de Londres au *Français*: L'honorable Lewis Wingfield, frère de lord Powerscourt et écrivain d'un grand mérite, vient de publier dans le *Daily Telegraph* sous ce titre: «Expériences sur la petite vérole», un article qui a causé une profonde sensation dans la société anglaise et duquel nous nous permettons de recommander la lecture aux conseillers municipaux de Paris et autres laïciseurs à outrance des hôpitaux.

La petite vérole sévit en ce moment à Londres, avec une grande intensité. Il y a quelques jours, un ami qui se trouvait en visite chez M. Wingfield fut atteint du fléau. Son hôte voulut le faire transporter à l'hôpital, avant que le mal eût fait trop de progrès, tant pour mettre sa propre famille à l'abri de la contagion que dans l'intérêt du malade lui-même. Toutes ses démarches furent vaines; les hôpitaux regorgeaient de patients, de toutes parts arrivaient des demandes d'admission auxquelles on ne pouvait faire droit. Repoussé de ce côté, M. Wingfield résolut de faire frayer son ami chez lui et il se mit en quête d'une garde-malade. Il s'adressa d'abord aux infirmières laïques: «Je me rendis à une institution près de Covent-Garden, où je trouvai une dame qui me reçut avec force révérences. — Vous voulez une garde? — Mais certainement avec plaisir. — De quelle maladie s'agit-il? — De la petite vérole. — Oh! un *ho!* à n'en plus finir. Ceci change la thèse. Il faut pour cela un genre de femmes tout différent et nous n'en avons pas en ce moment qui puissent faire votre affaire. Désolée, mais il n'y faut pas penser!» Ayant échoué à Covent Garden, M. Wingfield alla tenter la fortune dans Aldersgate street. La directrice gémit comme une fournaise et pleura presque, tant était amère la douleur que je lui inspirais. «Nos infirmières s'arrêtent à la petite vérole. Ce serait trop attendre d'elles, voyez-vous, ajouta-t-elle d'une voix plaintive. J'espère bien sincèrement que vous trouverez quelqu'un; je le souhaite de tout mon cœur; mais vraiment, voyez-vous..... Allons! bonjour. Je suis vraiment désolée.»

Après avoir essayé en vain des laïques, M. Wingfield se tourna vers les Sœurs protestantes et dirigea ses pas vers un établissement du Strand. Il fut accueilli par une matrone de bonne mine, vêtue de bleu avec une énorme croix d'argent suspendue sur la poitrine et une coiffure vénérable qui rappelait à la fois la religieuse et la Bretonne d'opéra comique. Ah! pensai-je, voilà qui va mieux: ces Sœurs de charité, bien différentes des autres personnes de leur sexe, se vouent au soulagement des misères humaines et le sourire de cette dame bleuë à quelque chose de céleste. Mais à peine les paroles fatales s'étaient-elles échappées de mes lèvres que le sourire disparut pour faire place à une expression d'étonnement douloureux: on se demandait évidemment comment j'avais pu présenter une requête aussi déplacée. On m'avoua que plusieurs des saintes filles étaient occupées, mais qu'aucune d'elles ne tenait à se trouver en présence de ce terrible monarque: la petite vérole.

Ici M. Wingfield avoue que le désespoir s'empara de lui: «Pourquoi, s'écria-t-il, ne pas désigner un lieu quelconque, la lande de Woking par exemple, où toutes les malheureuses créatures atteintes de la contagion seraient déportées en masse, étranglées, délivrées à tout jamais de leurs misères et enterrées loin de tous les regards?»

Sur ces entrefaites, quelqu'un lui conseilla de s'adresser à une communauté de religieuses catholiques. M. Wingfield avoue qu'il goûta médiocrement l'avis. Il croyait dans son for intérieur qu'à l'instar de leurs Sœurs protestantes, elles se contentaient de revêtir un costume bizarre et de jouer à la dévotion. Toutefois, pendant qu'il était en train, il pensa qu'il n'y avait point

de mal à essayer. «Quelle fut ma surprise et ma joie, dit-il, quand la supérieure s'écria vivement: Un mauvais cas de petite vérole? mais c'est notre affaire. Pauvre garçon! Mais bien sûr; je vais vous envoyer quelqu'un tout de suite!» N. Wingfield ajoute que les services de la «vraie bonne Samaritaine» ne furent pas requis, parce qu'au même instant l'administrateur d'un hôpital lui fit savoir qu'il avait une place vacante, mais il a cru devoir rendre un hommage public à la vérité et aux Sœurs. Il termine sa lettre par ces mots caractéristiques:

«Je ferai peut-être bien d'ajouter que je ne suis pas moi-même un catholique romain.»

A rapprocher de ce qui précède. Les Sœurs de charité sont depuis quelques années établies à Edimbourg. On sait que le culte de l'Ecosse est le presbytérianisme, la sombre doctrine prêchée par le fanatique John Knox, dont le premier, j'allais dire le seul dogme est la haine du papisme. Eh bien, malgré cette intolérance du peuple au milieu duquel elles vivent, les Sœurs de charité ont su se faire aimer et respecter de tous. Leur établissement a pris un accroissement considérable et, il y a quelques mois, pour venir en aide aux frais d'agrandissement, une vente de charité a eu lieu. Toutes les grandes dames d'Ecosse, sans distinction de culte, ont tenu à l'honneur de prêter leur concours aux religieuses et de se faire vendeuses. Mais ce n'est pas tout, le discours d'inauguration a été prononcé par un des hommes les plus considérables du royaume, Uni, lord Napier et Ettrick, ancien vice-roi de l'Inde, ancien ambassadeur d'Angleterre en Russie, ancien président du bureau scolaire de Londres.

L'orateur a déclaré qu'il était heureux d'avoir occasion de rendre un hommage public aux Sœurs de charité, et il a prononcé en cette circonstance un des discours les plus éloquentes qui soient jamais tombés de ses lèvres. Ce protestant parlait avec admiration des religieuses catholiques; ce froid diplomate s'enflammait en faisant l'éloge enthousiaste des Sœurs de charité. Ce n'était pas seulement leur courage, leur dévouement, leur abnégation qu'il vantait, c'était aussi leur intelligence et l'art consommé avec lequel elles savent faire le bien et «se débrouiller» dans les circonstances les plus difficiles. A l'appui de ce qu'il disait, lord Napier citait un trait de sa carrière diplomatique. En 1855, il se trouvait en qualité de secrétaire d'ambassade à Constantinople. Un jour, lord Stratford de Redcliffe le chargea d'aller porter des secours à des réfugiés musulmans, expulsés de Crimée, qu'un navire anglais venait de débarquer à Constantinople. Lord Napier trouva sur le quai quelques centaines de malheureux, entassés les uns sur les autres, grelottant de froid, minés par la fièvre, mourant de faim, plongés dans le dénuement le plus complet et le désespoir le plus affreux.

Impuissant en présence d'une pareille misère, il retourna auprès de son ambassadeur et lui dit ce qu'il avait vu. «Allez de ma part trouver Mme la supérieure des Sœurs de charité de Galata, lui répondit lord Stratford, informez-la de ce qui se passe et faites ce qu'elle vous dira.» Lord Napier s'acquitta de sa mission: aussitôt qu'il eut délivré son message, la supérieure appela deux religieuses, leur dit quelques mots et aussitôt celles-ci, sans faire une observation, le sourire aux lèvres, suivirent le secrétaire d'ambassade. Elles se mirent à l'œuvre et, au bout d'une journée, elles étaient parvenues à soulager tous ces infortunés, tous musulmans—qu'on ne l'oublie pas; elles avaient trouvé comme par enchantement pour eux de la nourriture, des abris, des couvertures et elles leur prodiguaient les soins les plus tendres. C'est de ce jour que date l'admiration et le respect de lord Napier pour les Sœurs et depuis ce temps ces sentiments n'ont fait que grandir chez lui.

SOUVENIRS DU SECOND EMPIRE

TROISIÈME PARTIE

VII

SOMMAIRE : Le corps législatif apporte à Napoléon III une adresse à l'occasion de l'attentat d'Orsini — L'auteur rédige ce document avec M. de Morny — Passages principaux — Paragraphe supprimé par l'Empereur — Adresses envoyées par l'armée, par les départements — Loi de sûreté générale — L'Empereur, le 8 février suivant, institue la régence de l'Impératrice — Il crée le conseil privé, sorte de conseil de régence — Le cardinal Morlot, le duc de Malakoff, M. Fould, M. Troplong, M. de Morny, M. Baroche et E. de Persigny — Le général Espinasse est nommé ministre de l'Intérieur — M. de Persigny, ambassadeur à Londres — Détails intimes sur l'intérieur de la cour impériale — L'Impératrice et ses autographes — Dialogue entre l'auteur de ces Souvenirs et l'Impératrice — Vivacité de ce dialogue — M. de Persigny est remplacé à Londres par le duc de Malakoff — Visite de la reine d'Angleterre, du prince de Galles et du prince Albert à Cherbourg — Funérailles faites, à Londres, à un réfugié — Cérémonie glorifiant les assassins politiques — Article du *Constitutionnel* — Billet de M. Mocquard — Exposition de 1855 — Résumé des premières années du second Empire.

Comme on doit le penser, le corps diplomatique apporta à l'Empereur l'expression officielle de l'horreur qu'avait inspiré l'attentat d'Orsini et de ses trois complices; mais le discours que prononça M. de Morny, à la tête de tous les députés présents à Paris, reçut de ma collaboration une accentuation spéciale.

J'avais toujours pensé que le premier devoir du gouvernement impérial, c'était de se faire respecter, en respectant les autres. La mollesse avec laquelle le gouvernement anglais, sous prétexte de liberté, tolérait les infâmes complots, publiquement ourdies à Londres par les coupe-jarrets aux ordres et à la solde de Mazzini, dépassait, à mon sens, toute mesure. Les dédaigner était une imprudence, les tolérer était une faiblesse. J'avais parlé dans ce sens à M. de Morny, aux Tuileries, pendant la journée du 14, et comme, en sa qualité de président d'un des trois grands corps de l'Etat, il était obligé de s'associer à la démonstration qui serait faite, il me pria d'aller en causer avec lui le lendemain matin, et de lui apporter non un projet de discours, mais quelques phrases caractéristiques sur les devoirs que des attentats répétés, ourdies dans la même ville, par le même homme, au nom des mêmes doctrines, imposaient au gouvernement français.

J'apportai à M. de Morny la rédaction demandée. Son esprit vif, fécond, délicat, ne le dispensait pas de l'obligation de recourir à un collaborateur exercé, lorsqu'il voulait donner du relief et de la précision à ses idées. On connaît les collaborateurs de ses comédies; j'eus quelquefois la bonne chance d'être le collaborateur de ses discours. Voici donc à peu près le passage que j'avais proposé, et que M. de Morny adopta, comme indiquant d'une manière suffisamment précise la conduite résolue dont des assassinats sans cesse renouvelés feraient un devoir à l'Empereur :

« Nous ne pouvons pas vous le cacher, Sire, les populations que nous venons de visiter récemment s'inquiètent des effets de votre clémence, qui se mesure trop à la bonté de votre cœur. Alors qu'elles voient d'aussi abominables attentats se préparer au dehors, elles se demandent comment des gouvernements voisins et amis sont impuissants à détruire ces laboratoires d'assassinats, et comment les saintes lois de l'hospitalité peuvent s'appliquer à des bêtes féroces. Vous n'êtes ainsi attaqué que parce que vous êtes la clé de voûte de l'ordre public; aussi, nous vous supplions de ne pas suivre seulement les inspirations de votre courage, et de ne pas oublier qu'en exposant votre personne, vous exposez le repos de la France. »

Je m'étais placé, dans le groupe

des députés, assez près de M. de Morny pour m'assurer si ma rédaction avait été maintenue; j'y retrouvai tout, à l'exception d'une courte phrase, exprimant, non une menace, mais une résolution de demander et d'obtenir justice. L'Empereur en avait demandé la suppression.

Au milieu de l'émotion profonde produite par l'attentat, émotion qui gagna rapidement les populations et l'armée elle-même, le président du Corps législatif avait rempli son rôle, en apportant au souverain les inquiétudes et les vœux du pays; l'Empereur remplit le sien en déclarant avec sévérité le recours aux armes qui lui était indirectement mais assez clairement suggéré, et en s'en rapportant à la haute raison du peuple anglais, pour mettre un terme, par une plus exacte surveillance, aux trames criminelles publiquement ourdies contre un souverain allié, chef d'une nation amie.

Mais le danger couru, le 14 janvier, par l'Empereur et l'Impératrice avait été trop grand, pour ne pas imposer des précautions nécessaires. Les députés arrivèrent exaspérés du fond de leurs départements. L'armée toute entière, régiment par régiment, voulut témoigner par des adresses de son fidèle attachement à la Constitution et aux lois établies. Une loi dite de sûreté générale fut votée, permettant d'éloigner du territoire les anciens condamnés. Des mesures d'ensemble complétèrent ce système de précautions nécessaires. Le 8 février, l'Empereur institua la régence de l'Impératrice et créa le conseil privé, destiné à devenir au besoin le Conseil de Régence. Des hommes éminents le composaient, le cardinal Morlot, le maréchal duc de Malakoff, M. Fould, M. Troplong, M. de Morny, M. Baroche et M. de Persigny. Il était complété par les deux princes français, les plus proches parents dans l'ordre de l'hérédité.

Et comme pour donner leur vrai sens à toutes ces mesures, et faire comprendre aux révolutionnaires du dedans et du dehors qu'on était prêt, le général de division Espinasse fut nommé le 7 février, ministre de l'Intérieur, en remplacement de M. Billault, et garda le portefeuille jusqu'au mois de juin, époque où il fut remplacé par M. Delangle, premier président de la cour impériale de Paris.

Et ce qui répond d'une manière victorieuse aux critiques adressées à la loi de sûreté générale, c'est qu'à partir de sa promulgation, et pendant douze années, à l'exception de la tentative peu importante de Greco et de Trabuco, en 1863, il n'y eut plus de conspirations. Les révolutionnaires savaient le gouvernement armé et résolu; ils avaient peur et ils se tenaient tranquilles.

Cependant le cri public de la France, demandant l'éloignement de nos frontières des criminels condamnés par la justice et l'interdiction de l'apologie de l'assassinat par les journaux ou dans les meetings, avait eu un immense retentissement en Angleterre. Les adresses des colonels des régiments avaient donné une assez forte saveur de menace à ces plaintes, qui n'étaient pourtant qu'une loyale et légitime réclamation; la presse anglaise affecta de croire que la France prétendait imposer à la Grande-Bretagne l'abandon du droit d'asile. M. de Persigny, ambassadeur à Londres, et qui avait le cœur haut, sans rien contester des justes prétentions de l'Angleterre à conserver inviolables les droits des opinions vaincues, contesta hautement cette inviolabilité, dès qu'elle était revendiquée par les conspirateurs, au profit de leurs complots sanguinaires. Il disait au gouvernement britannique: Protégez les réfugiés politiques, mais surveillez les assassins.

Ce malentendu, qui dura plusieurs mois, amena entre les deux pays un état de froideur, duquel, sans la sagesse de l'Empereur, pouvait sortir une rupture.

Un soir de la fin de novembre, un valet de pied des Tuileries m'apporta un pli dans lequel l'officier de service m'invitait à me rendre auprès

de l'Empereur, à sept heures. J'étais à dîner avec ma famille; je me levai, et, sans autre toilette que celle de mon intérieur, je me rendis aux Tuileries. L'Empereur, qui était sorti un peu tard, ne rentra qu'à huit heures et en me trouvant dans le salon d'attente, il me dit: « Il est trop tard pour causer à présent; allez vous habiller et venez dîner; nous causerons ensuite. » — Mais sire, j'ai déjà diné. — Vraiment, mais alors, allez vous habiller tout de même et venez passer la soirée. » J'arrivai à dix heures; j'étais seul étranger; et après m'avoir fait l'honneur de me présenter à Mme la grande duchesse Stéphanie de Bade, qui fut gracieuse comme elle savait l'être, l'Empereur me dit de le suivre dans son cabinet.

« J'ai à vous entretenir, me dit-il, de cette grosse et délicate question des réfugiés de Londres. Ils discutent publiquement des projets d'assassinat et fabriquent des bombes sous les yeux de la police, qui laisse faire. Je ne puis pas tolérer une pareille violation du droit d'asile, qui doit assurer l'indépendance des personnes et des opinions politiques, mais qui ne peut pas couvrir des complots contre la sécurité des pays voisins, et des projets de meurtre contre des souverains alliés. On me croira, lorsque je dirai que moi, qui ai profité du droit d'asile en Suisse et en Angleterre, je ne saurais trouver mauvais que les mêmes pays l'accordent aux Italiens, aux Allemands, aux Polonais, que les agitations de leurs pays ont forcés à s'expatrier. Moi-même, conformément aux traditions hospitalières de la France, je donne un asile et des secours à des milliers de réfugiés, accourus de divers pays; mais je ne souffrirais pas que l'on profitât de la sécurité due à la protection de nos lois pour conspirer ouvertement contre les gouvernements voisins; et si l'on découvrait en France des misérables préparant l'assassinat des souverains étrangers, je les livrerais sans pitié à leurs juges naturels. »

« Ce sont là des notions élémentaires de bon sens et d'honnêteté, qu'il suffira d'exposer brièvement et avec netteté, pour que tous les esprits droits les accueillent. J'ai dicté sur ce sujet à l'Impératrice quelques aperçus, dont il faut que nous fassions une brochure courte, nette et précise. »

Et comme l'empereur me tendait le papier, l'Impératrice entra dans le cabinet.

— M. de Cassagnac, me dit-elle, je mets une condition à la remise de cette note, c'est que l'original me sera rendu par vous. D'abord, je ne suis pas bien sûre que l'ayant écrite à la hâte, sous la dictée de l'Empereur, elle soit correctement rédigée. Ensuite, n'ayant aucun titre constitutionnel qui m'autorise à intervenir dans les affaires publiques, je ne veux pas qu'on m'accuse si la note se perdait, d'avoir poussé l'Empereur dans la voie délicate où il s'engage. Que si vous voulez bien attacher quelque prix à mon écriture, je vous promets un autre autographe pour lequel je m'appliquerai et, ajouta-t-elle en riant, dans lequel mon autographe bravera votre critique.

Je m'inclinai devant le désir de Sa Majesté, en retenant sa promesse; et comme elle tenait à la main les journaux de Londres du matin, je lui demandai s'ils apportaient le résultat de l'instruction faite contre Bernard, le complice Français d'Orsini, qui avait fait fabriquer les bombes à Birmingham, et dont le gouvernement impérial, était raisonnablement en droit de demander l'extradition. L'Impératrice lisait l'anglais plus aisément et plus vite que l'Empereur, et il résulta des documents qui étaient en sa possession, qu'il n'y avait aucune illusion à se faire sur les dispositions actuelles de l'opinion publique en Angleterre: elle n'autoriserait à livrer aucun des complices de Mazzini, l'extradition des criminels étant subordonnée en Angleterre à des formes et à des preuves juridiques infiniment plus compliquées qu'en France, et sans aucune analogie

avec celles édictées dans nos codes.

Je pris texte de ces documents, et de ces explications pour faire observer à l'Empereur que de telles circonstances me paraissaient imposer l'obligation de donner une sanction à la brochure qu'il s'agissait de faire. Dire que le droit d'asile était destiné à protéger les opinions des réfugiés, et non leurs crimes, était assurément soutenir une doctrine incontestable; mais si le gouvernement anglais continuait à étendre jusqu'aux assassinats la protection due seulement aux sentiments politiques, le gouvernement de l'Empereur ne pouvait pas se contenter du rôle d'un professeur de morale, même quand il a raison. Plus les concessions demandées par la France étaient légitimes, raisonnables et modérées, plus il était nécessaire, selon moi, de faire entendre dans la brochure qu'en cas de refus, on serait obligé d'aviser.

— Oh! M. de Cassagnac, s'écria l'Impératrice avec vivacité, ne poussez pas l'Empereur à la guerre, je vous en prie!

L'Empereur restait muet.

— Madame, il y a des situations qu'on subit plus qu'on ne les discute. Tolérer qu'un pays ami donne publiquement asile à des meurtriers, les couvre d'une tolérance légale, pendant qu'ils préparent leurs assassinats, et les reçoit lorsque les premiers crimes ont échoué, afin qu'ils puissent en préparer de nouveaux, est un genre de condescendance qu'il n'est pas au pouvoir de l'Empereur de pratiquer. La France a le droit d'être protégée; maintenir sa dignité, sa sécurité, l'avenir de ses institutions, dont la dynastie fait partie, constitue le premier devoir de son gouvernement.

— Oh! non, non, ne parlez pas ainsi. L'Angleterre a été notre fidèle alliée en Orient; un souffle de déraison passe en ce moment sur l'esprit des Anglais, d'ordinaire si juste, et l'égaré. Le bon sens et l'équité prévaudront; mais ne poussez pas l'Empereur à cette guerre.

L'Empereur continuait à rester immobile et impénétrable.

— Madame, c'est parce que les revendications de la France touchent à l'ordre public, parce qu'elles sont justes, c'est parce que de la satisfaction qui leur sera donnée dépend la sécurité du pays, que le gouvernement anglais, j'en suis persuadé comme Votre Majesté, finira par y faire droit. Le Sénat, le Corps législatif, les conseils municipaux, en demandant que la vie de l'Empereur soit protégée contre des assassins, n'ont aucune intention d'humilier l'Angleterre ou de porter atteinte à ses lois; et les régiments qui viennent d'attester une fois de plus leur résolution de défendre les institutions et la dynastie, ont assez appris à connaître l'armée anglaise, sur les champs de bataille, pour n'avoir pas conçu la folle idée de l'intimider. L'opinion publique, les grands corps de l'Etat, les régiments ont trop raison, pour comprendre et pour admettre que l'on cédât; et, sans vouloir pressentir l'opinion de l'Empereur, je demeure persuadé que si l'année s'annonçait moins mauvaise, et si le blé n'était pas à trente deux francs, Sa Majesté aurait déjà pris son parti.

A ces mots, les regards de l'Impératrice et les miens se portèrent sur l'Empereur, qui rompit enfin le silence par ces mots: « Vous pourriez bien avoir raison. »

Telle fut cette crise passagère, mais grave, qui resta strictement circonscrite au cabinet de l'Empereur, et n'eut que trois témoins, l'Empereur, l'Impératrice et moi.

L'événement prouva que si le bon sens pratique de la nation anglaise peut flotter un instant entre des sentiments contraires, il ne tarde pas à reprendre son équilibre. M. de Persigny, qui avait un peu surmené les choses, fut rappelé et remplacé à Londres, par M. le maréchal de Malakoff, dont la présence amena un apaisement salutaire et durable. Cet apaisement fut sanctionné par la visite que la reine d'Angleterre, accompagnée du prince Albert et du prince de Galles, fit à l'Empereur et à l'Impératrice, à Cherbourg, à

l'occasion de leur voyage en Normandie, et de la fête qui eut lieu, le 3 août, à bord de la *Bretagne*, pour l'inauguration des travaux du port.

Quelques mots du toast de l'Empereur à la reine et du prince Albert à l'Empereur, témoignèrent, aux yeux de l'Europe, des bons rapports alors établis entre les familles souveraines.

« Je bois, dit l'Empereur, à la sante de S. M. la reine d'Angleterre, à celle du prince qui partage son trône, et à la famille royale. En portant ce toast en leur présence, à bord du vaisseau amiral français, dans le port de Cherbourg, je suis heureux de montrer les sentiments qui nous animent envers eux. En effet, les faits parlent d'eux-mêmes; ils prouvent que les passions hostiles, aidées par quelques incidents malheureux, n'ont pu altérer ni l'amitié qui existe entre les deux couronnes, ni le désir des deux peuples de vivre en paix. »

Le prince Albert répondit: « Votre Majesté connaît les sentiments que la Reine porte, à vous, sire, et à l'Impératrice, et je n'ai pas besoin de vous les rappeler. Vous savez également que la bonne entente entre nos deux pays est l'objet constant de nos desirs, comme elle l'est des vôtres. La Reine est donc doublement heureuse d'avoir l'occasion, par sa présence ici en ce moment, de s'allier à vous, sire, en tâchant de resserrer autant que possible les liens d'amitié entre les deux nations. Cette amitié est la base de leur prospérité mutuelle. »

Cette entrevue éteignit, des deux côtés, les susceptibilités nationales: pendant cinq années, les meurtriers chômèrent. Les conspirateurs ne désarmèrent pas, mais ils furent surveillés de plus près, et se trouvèrent réduits à des démonstrations heureusement aussi impuissantes qu'atroces. Vers le mois de novembre, l'un d'eux mourut à Londres, et il lui fut fait des funérailles telles qu'eût pu les rêver une tribu de peaux rouges. Il y eut des bannières représentant les proscrits de tous les pays; mais l'honneur de porter ces bannières ne fut accordé qu'à ceux qui avaient tenté de tuer un prince ou un roi. L'Empereur avait reçu le récit très circonstancié de cette démonstration de cannibales; il me les remit, et j'en fis le tableau dans le *Constitutionnel*.

Le lendemain, M. Mocquard m'écrivait un petit billet que je trouve dans mes papiers, et où il disait:

« En lisant la description du cortège des assassins, une phrase m'est survenue qui l'aurait peut-être assez bien terminée :

« Il ne manquait que Verger pour la bénir. »

Verger était l'assassin de Mgr Sibour, archevêque de Paris, poignardé sur l'autel de Saint Etienne-du-Mont, le 3 janvier 1857.

Ainsi, c'est entre l'année 1853 et l'année 1859, entre la guerre de Crimée et la guerre d'Italie, c'est-à-dire à l'époque la plus florissante du régime impérial, que l'opposition parlementaire et l'opposition révolutionnaire se formèrent. La première était le fruit de la sécurité générale, qui a toujours pour effet d'enfler le désir des hommes, et de les porter à compromettre le bien positif qu'ils possèdent, en vue d'un mieux incertain qu'ils poursuivent. La seconde procédait de la soif inextinguible de domination qui tourmente les anarchistes, et qui les porte à recourir aux crimes les plus abominables, pour briser les obstacles que les pouvoirs réguliers opposent à leurs sinistres desseins.

Mais l'appui résolu et énergique du peuple des campagnes et des petites villes, enivré des joies nouvelles d'une prospérité sans exemple, rendait vaines les agitations théoriques d'une bourgeoisie ambitieuse; et les revendications des soi-disant républicains, poursuivant l'accomplissement de leurs doctrines par voie de conspiration et d'assassinat, soulevaient la conscience publique contre les fauteurs de ces crimes, presque toujours recrutés à prix d'argent dans le personnel le plus abject d'une société corrompue.

En résumé, le régime impérial

l'était affaibli à aucun degré par l'opposition de la bourgeoisie, et les tentatives des assassins accroissaient au dehors comme au dedans, la sympathie de tous les honnêtes gens.

Illustré par la gloire, fortifié par la victoire, popularisé par le bien-être répandu au milieu des populations agricoles et industrielles, l'Empire avait pu faire, pendant la guerre l'Orient, la plus belle exposition générale qu'on eût jamais vue, et qui dépassait de trois mille exposants la fameuse exposition de Londres de 1851, pour laquelle avait été construit le Palais de cristal. L'Empire grandissait surtout appuyé sur une espérance dont je ne saurais parler aujourd'hui que le cœur navré de douleur, espérance qui a été emportée par un de ces coups terribles et mystérieux de la Providence, dont la Foi seule ordonne de respecter ses desseins, sans chercher à les pénétrer.

A. GRANIER DE CASSAGNAC.

Episode de la guerre franco-prussienne.

LA CAVALERIE FRANÇAISE A SEDAN.

L'anniversaire de la bataille de Sedan et les grandes manœuvres de cavalerie qui se font en ce moment au camp de Châlons, dit un journal *Parisien*, donnent un véritable intérêt d'actualité au travail historique suivant.

L'ennemi est victorieux sur toute la ligne ! Il attaque vigoureusement le Calvaire d'Illy. C'est la clef de la position. Illy perdu, la bataille est finie. A tout prix, il faut s'y maintenir. Le commandant du 1er corps expédie à ses troupes l'ordre de s'y concentrer immédiatement. Cette partie Nord-Ouest du champ de bataille est battue depuis deux heures par un feu meurtrier d'artillerie. Le général Fergot amène ce qui lui reste de pièces ; les divisions d'infanterie Pellé et l'Héritier remontent vivement les pentes de ce point capital.

Il n'y a pas une minute à perdre : le grand mouvement circulaire du 5e et du 11e corps Allemand terminé, le cercle sera soudé et bien soudé. L'infanterie de ces deux corps ennemis s'avance déjà par masses compactes. Le général Ducrot comprend qu'il va être abordé. Il faut appeler la 1re division de cavalerie de réserve.

Le général Marguerite arrive, comme toujours, en ordre parfait. En avant de ses escadrons qui s'avancent en colonnes profondes, sa belle tête de soldat rayonne d'intelligence et d'ardeur. Le général Ducrot le guide lui-même, et, longeant les batteries qu'il vient d'établir entre le bois de la Garenne et Floing, les dépasse et lui dit : — « Général, vous aller charger par échelons sur notre gauche. Après avoir balayé ce qui est devant vous, vous vous rabattez à droite et prenez en flanc toute la ligne ennemie. »

En chef expérimenté et calme qui veut engager sa cavalerie sagement, quoique avec audace, le général Marguerite se porte en avant avec son état-major, pour reconnaître le terrain sur lequel il espère conduire une charge décisive.

A ce moment, une balle mortelle lui traverse les deux joues et lui coupe la langue, pendant que d'autres balles frappent presque tous les officiers qui l'accompagnent.

Il a cependant encore la force de transmettre le commandement au général de Galliffet qui, le plus jeune des généraux, est le seul survivant de la division ; puis il revient, toujours à cheval, soutenu par deux maréchaux-des-logis ; ses yeux ont déjà voilés, sa tête est vacillante, sa

barbe est teinte de sang, ses mains sont crispées aux fontes de la selle, et ses jambes étreignent, pour la dernière fois, les flancs de son étalon, que deux balles dans l'encolure ont rendu furieux. L'animal inconscient bondit et secoue le précieux fardeau qu'il porte.

En voyant passer le général, chacun se sent ému de la perte de ce brillant soldat qui était l'honneur et l'espérance de son arme.

Ses exploits d'Afrique et du Mexique reparaissent aux yeux de tous comme un éclair qui se mêle aux ombres de la mort, et l'on se rappelle cet ordre de jour qui, lorsqu'il était lieutenant-colonel du 12e chasseurs, disait de lui : *On ne sait plus en quels termes faire son éloge.*

Ces dix mots du maréchal Forey reviennent sur les lèvres comme la plus belle des oraisons funèbres.

Au même instant, le général Ducrot donne l'ordre de charger. Chaque régiment doit s'efforcer de culbuter l'infanterie ennemie qui est devant son front.

Le général de Galliffet prend la tête et commande : « Régiments en avant ! »

Les escadrons s'ébranlent à l'improvise cri : « Au galop ! » que répètent deux cents voix, et bientôt quatre-vingts trompettes, sonnait la charge, annonçant à l'armée qu'un suprême effort est tenté.

Ils sont cinq régiments. Ils comptent 3,500 hommes.

Ce sont de vieux soldats d'Afrique, à deux et trois chevrons, conduits par de jeunes et brillants officiers. Ils ont pour soutien une partie de la belle division de cavalerie du général de Salignac-Fénelon qui, elle aussi, va prendre une part active à la lutte.

Ils portent, les uns, le dolman bleu de ciel aux larges brandebourgs blancs ou noirs, le pantalon rouge à plis flottants, le shako garance et la buffetterie blanche ; les autres, le dolman vert et le talpack à la flamme écarlate.

Depuis le matin, les régiments français les admirent et les régiments ennemis les redoutent.

Les escadrons continuent leur marche.

Spectacle splendide qui restera éternellement gravé dans la mémoire de ceux qui y ont assisté.

Toute cette cavalerie, sabres levés et reluisants, monte d'un même mouvement régulier : la robe blanche de ses chevaux du Désert, coupant au loin la verdure de la plaine qu'effleurent leurs longues queues, fait l'effet d'une vague qui, avant d'atterrir, écume et bondit.

Elle va, compacte et serrée, à travers des nuages de mitraille qui crévent sur elle de minute en minute, et qui lui font laisser sur sa route une longue traînée de cadavres d'hommes et de chevaux.

Elle n'a pas grand espoir de réussir, il est vrai, mais elle pense que l'infanterie reprendra courage en la voyant se dévouer pour elle.

Il y avait longtemps qu'un aussi beau rôle n'avait été réservé à la cavalerie légère, et qu'un aussi grand sacrifice ne lui avait été demandé.

A travers une vaste fumée déchirée çà et là, on apercevait les escadrons onduler sur le terrain accidenté.

Les voilà sur l'ennemi !... On ne distingue plus qu'un immense tourbillon ; on n'entend plus qu'un tumulte discipliné et un crépitement terrible.

Les escadrons se sont heurtés à dix-sept bataillons, déployés au centre, formés en carrés sur les ailes.

Ces bataillons allemands, calmes, immobiles, muets, la crosse appuyée, couchent en joue ceux qui viennent.

Ils ont ajusté à coup sûr, et, quand le tourbillon équestre est arrivé à leur hauteur, ils ont exécuté deux salves à commandement, suivies de feux à volonté.

Méprisant ces citadelles de la mort, les escadrons culbutent, traversent et sabrent les premières lignes ; mais, à leur tour, ils tombent sur les carrés où ils échouent.

Et ces régiments, qui, jusqu'alors n'avaient connu que la victoire, re-

viennent rompus, ensanglantés, chancelants.

Mais ils sont de ceux qui, diminués de nombre, grandissent de cœur.

Repoussé, le général de Galliffet reforme son monde, et les escadrons, à peine revenus en arrière, se précipitent de nouveau, faisant ainsi une charge sans interruption.

Couchés sur l'encolure de leurs chevaux, la tête droite, les yeux sur l'ennemi, les éperons dans les flancs, ils reviennent sur la première ligne, qu'ils sabrent encore ; car, malgré son tir rapide, elle n'a pu maîtriser leur élan.

Mais, une seconde fois, après avoir abordé avec la plus violente impétuosité les carrés qui crachent sur eux la mitraille, ils sont contraints de se replier derrière leur infanterie.

Tout croule autour du général Ducrot, qui déploie à cette heure toute l'énergie dont Dieu l'a doué ; la masse ennemie renverse et broie tout ce qui s'oppose à son passage ; elle a pour mission de refouler les Français dans Sedan, et marche droit sur le Calvaire d'Illy, dont elle veut s'emparer en chassant le général Ducrot : coup d'œil, bravoure, élan, rien ne manque à cet officier-général pour parer au coup qui le menace.

Dons stériles ! efforts inutiles !... L'artillerie française ne peut plus répondre : elle est littéralement pulvérisée ; la batterie Hartung, qui occupe la meilleure position, n'a plus que onze servants : tous les autres gisent, morts ou blessés, autour de leurs pièces. Le brave officier qui commande cette batterie est engagé depuis le matin ; il a lutté jusqu'au dernier moment avec ces faibles ressources, et maintenant, les bras croisés sur la poitrine, l'œil en feu et la rage au cœur, ne pouvant même plus emmener ses pièces dont les roues et les affûts sont brisés, il attend un secours qui ne vient pas.

La division Pellé, réduite à la brigade Gandil, arrive pourtant, mais exténuée, brisée et commençant à se démoraliser ; elle combat depuis le matin sous une canonnade ininterrompue, et, à cette heure, elle se sent impuissante à répondre à un ennemi qui l'entoure de toutes parts et qui l'accable d'un feu de 400 pièces. Aussi n'a-t-elle plus ni élan, ni énergie ! Qu'importe ? le général Ducrot l'appelle, l'encourage et cherche à lui communiquer l'ardeur qui l'anime.

Il parvient à la maintenir à son poste et à empêcher une déroute, mais c'est tout ! Il ne peut la ramener à l'ennemi.

Alors, il va se retourner vers la cavalerie et lui demander un nouvel effort, effort qui sera un dernier exemple. A ce moment, le feu des Allemands embrase tout l'horizon des 1er et 7e corps.

Il fait rage sur le Calvaire d'Illy qu'il laboure.

L'ennemi a compris les intentions du général Ducrot. Il dirige vers lui un feu convergent qui va anéantir toutes ses dispositions et écraser les régiments ou fractions de régiments qu'il a pu grouper autour de lui.

En un instant, le terrain est inondé de la plus formidable pluie de projectiles que — au dire de nos vieux soldats — il ait jamais été donné de voir tomber sur le même point d'un champ de bataille.

Le commandant Favrot de Kerbreck traverse cette foudroyante et apporte l'ordre de charger.

Le général Galliffet le conduit au galop sur le terrain même pour lui montrer le point où, à demi-portée de l'ennemi, toute charge sera infailliblement arrêtée.

Le général Ducrot arrive à son tour, et, de ses propres yeux, il juge lui-même l'obstacle infranchissable : il fait alors changer de terrain, et, lorsque les régiments se sont reformés sur la gauche en bataille, après avoir pris du champ sur la droite, il dit à leur jeune chef : « Allons, général, il faudra donner encore : si ce n'est pas avec espoir de succès, que ce soit pour l'honneur des armes ! »

Le général de Galliffet, l'uniforme déchiré, couvert de sang, de sueur et de fumée, mais toujours superbe de sang-froid, répond : « Oui, mon général, tant qu'il me restera un cavalier, nous chargerons. »

Devant lui, roule une avalanche d'hommes et de canons qui se précipitent sur Illy.

Ce sont les Allemands victorieux qui se précipitent de tous côtés.

Leur infanterie, qui a la confiance d'une victoire certaine, n'a été entamée ni par la fusillade, ni par l'artillerie. Le général de Galliffet, qui n'a plus que des lambeaux d'escadrons, jette sur eux son fier regard de soldat, et, d'une voix vibrante, il lance pour la troisième fois dans l'espace ce beau commandement de cavalier : « Chargez ! » Instant solennel ! le général Ducrot et tout son état-major mettent l'épée à la main.

Pendant que la charge passe, *procella equestris*, suivant l'expression de l'Écriture, le général Ducrot se place devant l'infanterie et s'écrie : — « En avant, en avant, mes enfants ! à la baïonnette ! »

Mais, hélas ! le feu est si meurtrier que le découragement a gagné les rangs. Quelques braves se précipitent. Les autres suivent, mais mollement, et, bientôt accablés, ils reculent et se débandent.

Pendant ce temps, les escadrons décimés mais non découragés par leurs premières charges, font trembler la terre sous les pieds de leurs chevaux ; ils se sont élancés avec la fureur du désespoir qui remplace chez eux l'enthousiasme des jours de victoire.

Le roi Guillaume qui, des hauteurs de Frénois, assistait à ce spectacle, laissa échapper ce cri d'admiration recueilli par l'histoire : — « Oh ! les braves gens ! les braves gens ! »

Ah ! oui, sire, braves gens, dont la perte est, tout à la fois le deuil et l'orgueil de l'armée française, sa douleur et sa consolation !

Braves gens, ceux qui donnent à l'ennemi de telles preuves et de tels exemples des vertus guerrières de leur pays !

Mais, malgré son héroïsme, cette troisième charge n'a pas plus de succès que les deux premières. Comme les deux premières, elle s'est brisée contre les murailles de feu.

Les bataillons allemands, éperdument assaillis, n'avaient pas bougé. On eût dit que les vieux carrés espagnols, dont parle Bossuet, dans l'oraison funèbre de Condé, ces carrés vivants « semblables à des tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches » étaient tout à coup sortis du champ de bataille voisin et étaient venus à Sedan pour y prendre leur revanche de Rocroi. A ce moment, la scène était vraiment palpitante !

Les escadrons sont tellement engagés qu'ils sont fusillés à bout portant. Ils enveloppent d'un tournolement frénetique cette froide infanterie qui reste impassible ; mais ils sont forcés d'abandonner les carrés qu'ils ne peuvent entamer, et ils reviennent tomber sur les premières lignes ennemies qui, surprises de leur audace et à un moment rompues, se sont bientôt reformées.

Ce nouvel obstacle les foudroie, et la plupart des leurs ne le franchissent pas. Là, sont tombés, mortellement frappés : le colonel Cluquot, du 1er chasseurs d'Afrique ; les lieutenants colonels de Gantès, du 1er hussards ; de Linières, du 3e chasseurs d'Afrique ; Ramond, du 1er chasseurs d'Afrique. Le colonel de Bauffremont a trois chevaux tués sous lui et reçoit maintes contusions. Les rangs sont décimés ; les officiers, plus maltraités encore. Le 1er hussards à lui seul laisse vingt-deux officiers sur le terrain.

Les rares débris de cette *chevauchée de la mort*, reviennent s'affaisser sur les dernières troupes d'infanterie parmi lesquelles ils font éclater une panique générale.

Ces débris sont dans un désordre indescriptible.

Leurs épaves confondues, abîmées, arrivant bride abattue, escortées d'une masse de chevaux sans

cavaliers, rendu fous d'épouvante, d'excitation ou de douleur, portent le dernier coup aux quelques troupes restées solides.

Il est deux heures : le Calvaire d'Illy est perdu sans retour.

De la droite à la gauche, les Allemands s'avancent en poussant de formidables hurrahs dont les éclats se mêlent à ceux de la canonnade.

La déroute générale commence, et ses flots précipités vont s'engloutir dans les fossés de la place et sur ses glacis.

VTE DE CIVRY.

Les Campagnes du Cap et de l'Afghanistan.

Nous trouvons dans le *Mémorial diplomatique* les très intéressants renseignements qui suivent sur les guerres faites par les Anglais aux Afghans et aux Zoulous :

Il résulte des documents adressés au Parlement par l'autorité militaire que le nombre des tués et des blessés morts de leurs blessures ; tués, 99 officiers et 1,524 hommes ; blessés, 111 officiers et 1,252 soldats.

Sous le rapport de l'effusion du sang, les guerres soutenues dans l'Afrique australe n'ont pas été moins désastreuses.

Dans la guerre contre les Zoulous, tués 58 officiers et 1,328 soldats et sous-officiers ; blessés 29 officiers et 272 soldats. Guerre contre Secocoeni : 3 officiers et 9 hommes tués, 7 officiers et 349 hommes blessés. Le total pour toutes les guerres a été en tués : officiers 172, hommes 3,028. Blessés : officiers 162, soldats 2,016.

Ceci ne comprend pas les pertes de la dernière guerre contre le Transvaal (contre les Boers.)

Nous avons déjà constaté que, pour la guerre de l'Afghanistan, la totalité des dépenses avait dépassé extraordinairement les évaluations.

Les ministres anglais avaient cru qu'elles ne monteraient qu'à une trentaine de millions.

Elles s'élèveront à 585 millions.

Il en sera de même pour la campagne de Tunisie. Directement ou indirectement, elle nous coûtera cent fois ce que nos ministres, soit sottise, soit dissimulation — probablement les deux — avaient annoncé

—Le Pays.

La princesse de Salerne.

Mme la princesse de Salerne, belle-mère de M. le duc d'Aumale, vient de mourir au château de Saint-Firmin, dépendant de Chantilly, où elle avait fixé sa résidence il y a bien des années déjà.

Née le premier mars 1798, elle avait épousé, le 28 juillet 1816, Léopold-Jean-Joseph, prince de Salerne, qui la laissa veuve le 10 mars 1851. Elle était fille de l'empereur d'Autriche François II et sœur, par consanguinité, de l'impératrice Marie-Louise.

L'aînée de ses filles avait épousé le duc d'Aumale en 1844, et lorsque cette princesse mourut, la princesse de Salerne continua à vivre auprès de son gendre, à qui elle avait voué une grande affection, et auprès de ses petits-fils.

Elle était arrivée à ce grand âge de quatre-vingt-trois ans sans maladie, souffrant seulement d'une surdité extrême dont toutes les attentions parvenaient à peine à la distraire. M. le duc d'Aumale et le prince de Joinville ont assisté aux derniers moments de la princesse.

Une chapelle ardente a été dressée dans la chambre qu'elle occupait.

Un premier service a été célébré à Chantilly en présence du duc d'Aumale, du duc et de la duchesse de Montpensier, du comte et de la comtesse de Paris.

Durant toute la journée, le corps a été gardé par Mme de Clinchamp, dame d'honneur de la princesse de Salerne et deux religieuses.

Le corps a été amené à Paris, et transporté à Dreux pour être inhumé dans la chapelle de la famille d'Orléans.

Le général Arthur.

Le nouveau président des Etats-Unis, le général Chester Allan Arthur, est né le 5 octobre 1830, à Fairfield, dans le comté de Franklin, Etat du Vermont. Il est dans la cinquante-unième année de son âge.

Chester Allan Arthur est le fils d'un ministre baptiste. Son père, le Révérend William Arthur, émigra du comté d'Antrim aux Etats-Unis à l'âge de dix-huit ans.

La famille de M. Arthur n'était pas riche, et il dut se faire, pendant une partie de deux hivers consécutifs, instituteur dans les écoles à la campagne afin de gagner un peu d'argent pour continuer ses études au collège, ce qu'il fit avec succès.

Ses études terminées, en 1848, il voulut faire son droit, mais il n'en avait pas les moyens. Il revint à Fairfield, et il accepta la position d'instituteur à l'école du village pour ne pas être plus longtemps à charge à son père. Deux ans après, il avait économisé la somme de cinq cents piastres. Il alla à New-York et fit son droit sous un avocat distingué de cette ville. En 1852, il fut admis au barreau de New-York. Son patron, M. E. D. Culver, montra combien il appréciait les talents et les aptitudes de son élève en le prenant comme associé. M. Culver ayant été nommé juge à Brooklyn en 1853, la société fut dissoute.

M. Arthur forma peu après une nouvelle société avec M. Henri D. Gardiner. Ils cherchèrent d'abord à s'établir dans une des villes naissantes de l'ouest, mais ne trouvant pas ce qu'ils avaient espéré, ils revinrent bientôt à New-York, où ils ne tardèrent pas à se faire une nombreuse clientèle.

M. Arthur a gagné son grade de général par ses services dans le commissariat américain pendant la guerre de sécession. Il eut à payer des millions pour les approvisionnements de l'armée, et il s'acquitta de sa tâche avec la plus scrupuleuse honnêteté. La guerre terminée, il était aussi pauvre qu'auparavant, et il se remit à l'exercice de sa profession pour gagner sa vie et celle de sa famille.

Dès sa jeunesse, M. Arthur a pris un vif intérêt aux luttes politiques de son pays. Il a appuyé le parti républicain. Il est l'un des amis du général Grant, dont il a favorisé la candidature à la présidence pour un troisième terme. Il était l'un des chefs du groupe des *Stalwarts*.

Le général Arthur n'a pas joué un rôle très considérable dans la politique, bien qu'il s'en soit toujours occupé avec activité. Il n'était pas arrivé à une de ces positions dominantes qui assurent à ceux qui les occupent la direction de la politique d'un pays. Il n'avait été nullement question de sa candidature à la vice-présidence avant la combinaison qui le fit choisir comme second de M. Garfield dans l'élection présidentielle.

Lorsque M. Garfield fut terrassé par la balle de Guiteau, et qu'il devint très probable que la présidence allait échoir à M. Arthur, le public américain a manifesté de sérieuses appréhensions au sujet de l'impulsion que le nouveau chef de l'Etat imprimerait à la politique américaine. M. Arthur n'avait pas appuyé M. Garfield dans sa rupture avec M. Conkling. On se disait que l'avènement de M. Arthur à la présidence aurait pour résultat de rétablir l'influence de M. Conkling, bien diminuée par le échec que ce dernier venait de subir à la législature de l'Etat de New-York à laquelle il n'avait pu arracher un mandat de sénateur.

Les craintes ont bien disparu depuis quelques semaines. Tout l'intérêt qui s'attachait au conflit des deux groupes républicains a cessé en présence de la longue agonie de M. Garfield. La nation s'est mise à espérer que les profondes sympathies qu'elle témoignait à son président blessé à mort seraient une garantie que, s'il venait à mourir, son successeur saurait assez s'inspirer de sa pensée politique pour résister aux injustes exigences des factions.

La conduite du vice-président pendant les longs jours de douleurs de

M. Garfield a été très sage. Son avancement dépendait de la mort du président. M. Arthur était dans une position difficile. Il a eu le grand tact de se tenir à l'écart, et de ne pas faire la moindre démarche qui aurait pu être interprétée par la malveillance comme trahissant son espérance intime d'arriver à la Maison Blanche. Ce sentiment profond des convenances a eu un effet très favorable à M. Arthur.

Le nouveau président est honnête homme. Aucun soupçon n'a pu porter atteinte à son caractère qui est très recommandable. M. Arthur a de la vigueur intellectuelle. Il est doué d'un grand sens, et quelles qu'aient été ses liaisons politiques avec le groupe républicain dirigé par M. Conkling et au service du général Grant, le public américain croit avoir raison d'espérer qu'il saura juger toute sa responsabilité, et se faire une juste idée des grands devoirs de sa position.

Agriculture.

RÉCOLTE DES PLANTES À RACINES.

Après la récolte des céréales vient celle des plantes que l'on cultive pour leurs racines.

Dans ceux de ces végétaux qui sont bis annuels, c'est à dire qui ne murissent qu'à tous les deux ans, et la plupart sont dans ce cas, les limites du développement ne se manifestent par aucun indice; pour ceux qui ne vivent qu'une seule année, tels que la pomme de terre, le topinambour, etc., la maturité se décèle souvent par la teinte jaunâtre que prennent les feuilles et les tiges.

Dans tous les cas, l'époque de l'arrachage est subordonnée à la saison. Les pluies fréquentes et les gelées sont toujours à craindre pendant l'automne. Le mauvais temps prolongé exerce une influence souvent désastreuse sur les patates, tandis que le froid fait souffrir les racines sensibles à la gelée, telles que les betteraves, les carottes, etc. Attendre trop tard pour mettre en



LE GENERAL CHESTER ALLAN ARTHUR,

Le successeur du général Garfield,

et le vingt-unième président des Etats-Unis.

cave ces produits, c'est donc sex en un grand nombre de localités. On pourrait aussi mettre en ligne de compte les difficultés d'une récolte tardive et les misères qui en résultent.

Sans doute ces inconvénients ne sont pas communs à tous les cultivateurs de notre district, et ne se renouvellent pas tous les ans; néanmoins, bon nombre de retardataires et de grands fermiers ont l'occasion de s'en plaindre. Les premiers n'ont qu'à s'accuser eux-mêmes; quant aux seconds, les bras ou les instruments leur font défaut. Quoiqu'il en soit nous étudierons les divers modes de procéder en usage de côté et d'autre.

Dans l'ordre naturel des choses l'arrachage à la main a dû précéder toutes les autres méthodes. Les plantes tuberculeuses, la pomme de terre, le topinambour, etc., s'arrachent avec la houe (*gralle*) lorsque le sol est bien meuble, ou avec la pioche dans les terrains plus compactes. Mais, ici, ces instruments ne sont guère employés qu'après le passage de la charrue. Même sur les plus petites fermes, on se sert de celle-ci pour retourner les rangs.

A cet effet on enlève le cotre, puis on fait pénétrer dans le sol la pointe, de manière qu'elle passe au-dessous des plantes, les soulève entièrement, la plus grande partie des tubercules devant être complètement sortis de terre. Voilà pour le travail de la charrue ordinaire; mais la charrue à deux oreilles ou buttoir et la houe à cheval sont préférables. On fait passer l'instrument sur le milieu des rangées, en ayant soin d'en laisser alternativement une sans y toucher, en sorte que cette première opération n'arrache que la moitié des plantes; on met immédiatement des ouvriers à amasser les tubercules découverts et amenés à la surface; d'autres— c'est ainsi que l'on procède encore

suivent avec la houe à main, et travaillent à l'extraction des racines restées dans le sol.

La charrue revient derrière les ouvriers, arrachant les rangées qui sont demeurées intactes. Avec ces précautions, on n'a pas à craindre que la terre remuée recouvre les patates arrachées dans la ligne qui précède, inconvénient grave si l'on opérât à la fois sur la totalité. Il a été calculé que deux chevaux, un homme pour conduire la charrue ou la buttoir, expédient autant de besogne qu'une trentaine d'arracheurs exercés.

Lorsque les pommes de terre sorties du sol par la charrue ont été ramassées et mis en tas, sur le terrain ou déposées immédiatement dans des voitures de transport, plusieurs cultivateurs se contentent de donner quelques coups de herse en tous sens pour découvrir les tubercules qui auraient été couverts de terre.

Après cette opération, si le sol est léger, il n'y reste que bien peu de produits.

Il existe des instruments spéciaux pour la récolte des patates, ainsi que pour celle des racines pivotantes; mais, par malheur, ils sont en général très dispendieux, et ne donnent pas satisfaction.

Toutefois, un arrache-patates est de la plus grande utilité pour une exploitation tant soit peu considérable et dans la culture en grand des pommes de terre. Il se fabrique de ces machines, à Terrebonne, MM. Moody & Fils en sont les constructeurs.

Nous donnons ci-après la description du fonctionnement d'un arrache-patates, inventé par un anglais, M. Winton, et qui paraît être un des meilleurs instruments du genre.

La machine est tirée par deux chevaux sur deux roues larges qui portent tout le mécanisme, aussi

bien que le conducteur. Le mouvement des roues entraîne par un engrainage, celui de la principale pièce travaillante, qui consiste en un disque ou rondelle en fonte portant huit fourchettes.

Un couteau, fait en forme de équerre, juste en avant des fourchettes, est arrangé de façon à passer absolument au-dessous des racines les plus profondes en les soulevant partiellement.

A mesure que la machine avance au-dessous des plants de patates, les fourchettes en tournant rapidement coupent les plants et sortent les patates qui se trouvent poussées contre une espèce de peigne. Les tubercules sont entièrement détachés de la terre et laissés en ligne régulière par l'instrument.

Adresse au Révérend F. X. Côté, prêtre, curé de la paroisse de L'Ancienne Lorette.

Monsieur le Curé,

Vos paroissiens, que vous êtes sur le point d'abandonner, vu le mauvais état de votre santé, prennent l'occasion de votre départ prochain de cette paroisse, pour vous communiquer l'expression des sentiments de considération et d'estime qu'ils ont pour vous, et pour vous donner un témoignage authentique de leur gratitude la plus sincère pour votre sollicitude paternelle envers eux.

Pendant quatre ans, malgré vos infirmités, vous avez exercé votre ministère sacerdotal dans cette paroisse, et vous n'avez cessé de procurer à vos paroissiens tous les moyens de salut, tant par des retraites répétées que par des fêtes religieuses célébrées avec pompe dans l'église de cette paroisse. Vous avez travaillé avec un dévouement et un zèle à toute épreuve pour le salut des âmes de vos paroissiens.

Nous faisons des vœux pour que Dieu vous procure de rétablissement de votre santé et vous fasse jouir, dans votre retraite, du bonheur que vous ont mérité les bienfaits et les services que vous nous avez rendus.

Ancienne Lorette, 25 septembre 1881.

(Signé) OLIVIER HAMEL,

Maire, et autres. Le Révérend Curé Côté a répondu avec émotion, à cette adresse qui lui a été présentée dimanche dernier. Ensuite le Lt Colonel Jos. Laurin a adressé aux Révérends Messieurs, Roissinot et Dupuis, vicaires de cette paroisse, l'allocution suivante:

Messieurs, Sur le point de votre départ de cette paroisse, veuillez agréer nos plus sincères remerciements pour la collaboration efficace que vous avez procurée à notre vénérable Curé, pour le zèle que vous avez déployé dans l'exercice de votre ministère au milieu de nous, et pour les services que vous nous avez rendus.

Comme soldats de l'Eglise militante, sur l'ordre de votre supérieur, vous quittez tous deux cette paroisse que vous avez tant aimée, pour aller annoncer la parole de Dieu dans d'autres lieux.

Puissez-vous jouir de la santé et goûter le bonheur dans les paroisses que vous allez habiter.

Ce sont les vœux les plus ardents des citoyens de cette paroisse.

Ces deux messieurs ont répondu en termes très émus.

Le préjugé tue.

Depuis onze ans, notre fille était clouée sur un lit de douleurs sous les soins de plusieurs des meilleurs (et quelques-uns des pires) médecins qui donnaient à cette malade différents noms mais sans la soulager, et maintenant elle est parfaitement rétablie et jouit d'une bonne santé pour avoir fait usage du simple remède des Amers de Houlton, dont nous avons entendu parler deux ans avant d'en faire usage. Nous espérons ardemment et nous prions tout le monde de ne pas laisser souffrir leurs malades comme nous avons fait, à cause du préjugé que nous avions contre une aussi bonne médecine que les Amers de Houlton.—Les parents.—Telegram.

J'étais obsédé.

Un ouvrier dit: Les dettes, l'indigence et les souffrances m'ont obsédé pendant des années, et cela était dû à ma famille malade et aux énormes dépenses causées par les docteurs qui ne produisaient aucun bien. J'étais complètement découragé jusqu'à l'année dernière. Suivant le conseil de mon pasteur, je me procurai des Amers de Houlton et j'en fis usage, et au bout d'un mois, nous étions tous bien, et personne n'a été malade depuis ce jour. Je dois dire aux pauvres gens qu'ils peuvent tenir leur famille en bonne santé pendant toute l'année à meilleur marché qu'une seule visite du docteur peut vous coûter.

(Christian Advocate)

Nouvelles Générales

Les chiens des Hottentots.

Tout ce qui se dit sur l'instinct, le dévouement, la fidélité de certaines races de chiens en Europe, ne saurait égaler les qualités merveilleuses de la race canine de l'Afrique méridionale.

Les touristes qui ont traversé le Saint-Bernard et le Saint-Gothard ont été étonnés de voir ou d'entendre raconter les prouesses des chiens aux monastères établis dans ces montagnes. Les parisiens eux-mêmes ont vu avec curiosité dans les rues, ces chiens affreusement laids accompagnant et maintenant en bon ordre des troupeaux de bœufs et de moutons.

Eh bien ! ces curieux animaux ne sont rien auprès des chiens du cap de Bonne-Espérance, dans le pays des Hottentots. Les lions, les léopards, les tigres sont les hôtes nombreux qui fréquentent les pâturages au milieu desquels les Hottentots mènent leurs troupeaux et où ils les laissent ordinairement séjourner la nuit selon la température.

Il s'agit donc de préserver les troupeaux contre les attaques des carnassiers et c'est le chien qui en est le plus courageux, le plus adroit et le plus vigilant défenseur.

Poil hérissé, museau pointu, oreilles droites, couleur gris sale, pattes écarlates, cet animal est hideux. Voici ce que fait ce gardien :

La nuit, quand le troupeau est rassemblé et parqué, quatre chiens se partagent la ligne de protection et se posent en sentinelle par distances égales.

Ils ne se couchent jamais. Ils veillent assis, la tête allongée afin de ne rien perdre du plus petit bruit, du plus léger bruissement et de bien surveiller le troupeau.

Cela ne suffit pas. Toute défense bien organisée exige une ronde. D'heure en heure, un chien quitte son poste de garde et va patrouiller à quelques mètres du camp pour surprendre l'ennemi. Il va, vient, met l'oreille au guet, flaire, fait mille tours et ne reprend sa place que quand il s'est assuré que l'ennemi n'est pas aux environs. Un autre chien succède au premier, et ainsi de suite jusqu'au jour.

Mais il y a un moment où l'instinct de ces animaux tient du merveilleux : c'est quand un tigre ou un léopard est en vue et menace d'attaquer le troupeau.

Il s'agit alors de lutter contre un ennemi de force supérieure et mal venu serait le chien qui seul voudrait faire fuir ou terrasser un adversaire si redoutable.

Au jappement d'alarme jeté par la sentinelle, les chiens se concentrent, s'élançant ensemble sur la bête mal faite qu'ils attaquent et qu'ils déchirent. Mais l'ennemi peut être en nombre et les chiens peuvent être insuffisants à le vaincre. Ce sont alors des cris aigus, prolongés, plaintifs, afin d'appeler à leur secours les chiens du troupeau voisin qui accourent aussitôt à charge de réciprocité.

Le Hottentot regarde son chien comme un membre de sa famille. Il l'admet à toutes les aises du foyer : c'est l'ami de la maison, le gardien de la hutte et le protecteur des bestiaux.

On écrit de Liège 10 septembre : Depuis avant-hier soir, la pluie n'a cessé de tomber. C'est un vrai déluge. Hier, dans l'après-midi, la Meuse avait fait irruption dans les rivages et bas ports en notre ville et elle continue à monter et à causer de vives alarmes aux riverains.

Hier soir, elle dépassait le niveau de la flottaison normale de plus d'un mètre. A la dérivation de la Meuse, la crue était plus forte encore et là un accident est résulté de la crue. Les eaux ont renversé en partie un batardeau qu'on avait érigé en amont du pont d'Amérique pour la réparation du mur d'eau renversé au quai de Longdoz, lors de l'inondation de 1880. Il n'en est fort heureusement résulté que des dégâts matériels.

Ce matin, on constate une crue considérable de la Meuse. Tous nos ports sont sous les eaux.

Ce matin, à 8 heures, la Meuse marquait, à l'écluse du pont de Commerce : Cote amont : 61-65 ; cote aval, 61m 45. Chénée est inondé. L'Ourthe et la Vesdre charrient des fruits, des tonneaux, des arbres et des débris de toutes sortes. Les eaux sont presque aussi grandes que lors de l'inondation de décembre dernier et croissent de minute en minute. La campagne d'Angleur, près du pont de l'usine Orban, présente l'aspect d'un lac jaunâtre. Déjà des centaines d'habitants se trouvent bloqués.

Allons-nous être affligés d'une nouvelle et calamiteuse inondation ?

—On écrit de Verviers, 9 septembre à l'Indépendance :

La Vesdre, si calme d'habitude, est devenue un torrent. Toutes les prairies, tous les jardins et même des usines qui se trouvent sur son parcours de Liège à Verviers sont sous l'eau. La rivière

charrie des débris de tous genres. Il est passé près Trooz une douzaine de tonneaux à pétrole. Les échafaudages élevés pour réparer le joli pont du château des Marmes ont été emportés. Les riverains sont échelonnés le long de la rivière et contemplent le spectacle de cette eau en fureur.

A Verviers, des rues sont sous l'eau et grand nombre d'habitants ne peuvent sortir qu'en marchant sur des chaînes.

A cinq heures on a la certitude que l'eau baisse sensiblement et à six heures toutes les rues inondées sont rendues à la circulation.

—Les pluies ont été épouvantables dans le Luxembourg. Plusieurs routes sont défoncées et plusieurs ponts et talus écroulés, entre autres un talus de chemin de fer entre Poix et Libramont. Vendredi, l'Ourthe arrivait avec un niveau énorme, débordant les prairies et les chemins de halage, charriant beaucoup de terres et de débris. L'eau était plus forte qu'aux inondations d'il y a deux ans. — Le Courrier de Bruxelles.

Tentative de meurtre à Malines.

Nous lisons dans le Courrier de Bruxelles du 7 du courant :

Au hameau de Neckerspoel, dans une maison située complètement à l'écart, habite un vieux cultivateur avec sa sœur qui retombe en enfance. Celle-ci est septuagénaire ; le frère approche de la soixantaine.

Le bruit s'était répandu dans les environs que les deux vieux avaient une somme d'argent enfouie dans leur cave. Nous ne savons jusqu'à quel point cette rumeur était exacte ; mais ce qui est certain, c'est qu'elle avait vivement excité les convoitises de tous ceux qui trouvent commode d'acquiescer une fortune au préjudice d'autrui.

Donc, un soir de la semaine passée, le cultivateur entendit du bruit dans sa demeure. Il se leva aussitôt, et il ne trouva aucun indice inquiétant, si ce n'est que la paille qui recouvrait le soubassement de la cave avait été légèrement déplacée. Il la rajusta et regagna sa couche ; mais cette fois il entendit distinctement du bruit dans la cave.

Le doute n'était plus possible ; il y avait des voleurs dans la maison. Le vieillard descendit vaillamment ; mais à son entrée dans le souterrain, il fut saisi par deux hommes à la figure noire. Les misérables maltraitèrent cruellement leur victime. Ils la jetèrent par terre, la traînèrent sur la dalle et l'agonisèrent de coups et de sévices.

Entretiens, la sœur s'était éveillée et cria lamentablement au secours ; elle sauta par la fenêtre pour prévenir les voisins. Ceux-ci accoururent et trouvèrent le pauvre vieux à moitié mort dans la cave. Mais plus de trace des malfaiteurs.

Les soupçons se portèrent aussitôt sur deux individus des plus mal famés, sur deux vagabonds de la pire espèce qui travaillaient peu ou point et se livraient cependant à de grandes dépenses. Dans la lutte qu'il avait soutenue contre ses agresseurs, le cultivateur avait gratifié l'un d'eux d'une entaille au cou. C'était un indice précieux pour la justice.

On se rendit le lendemain matin, à la première heure au domicile d'un des coquins. Il était encore au lit, mais on le contraignit à se lever et l'on constata effectivement qu'il avait une légère blessure au cou. En dépit de toutes ses protestations, on l'a arrêté sur l'heure et envoyé à la maison cellulaire. L'autre drôle a pris la fuite.

Une statue.

On a inauguré hier à Boulogne-sur-Mer, la statue de Frédéric Sauvage, inventeur de l'hélice.

Sous la restauration, les bateaux à roues fonctionnaient bien sur les rivières, moins bien à la mer, et tout à fait mal, comme de juste, au moment des batailles navales. Sauvage chercha un moyen pratique de soustraire la navigation aux inconvénients qui grandissaient à mesure que le nombre des navires à vapeur augmentait. Il s'inspira fort ingénieusement de la godille des petites embarcations pour arriver à l'hélice. Ce n'était pas difficile ; le tout était d'y penser. (Voir l'histoire de Colomb et de l'ouf.)

Sauvage remarqua l'agilité avec laquelle couraient ces chaloupes qu'on croise dans tous les ports, et qui marchent à l'aide d'une seule rame, qu'un seul homme agit, à l'arrière, d'une certaine façon. En décomposant la direction des forces produites, il arriva à déterminer la meilleure forme et la meilleure place qui puissent être données aux ailettes tournantes, qui prirent nom d'hélice, puisqu'elles représentent exactement cette figure bien connue de la géométrie.

L'hélice a depuis fait merveille. Les navires à aubes ont disparu de toutes les mers, ou à peu près. C'est à peine si quelques paquebots faisant de petits trajets sont encore pourvus de ces moyens primitifs. L'hélice a été appliquée à tous les navires neufs sans exception, et aujourd'hui c'est par milliers

NOUVEAU

FEUILLETON !

LA JEUNE FILLE PERSÉCUTÉE.

SCÈNES TRÈS ÉMOUVANTES.

— Passez le "CULTIVATEUR" à vos amis et faites les abonner afin qu'ils aient l'avantage de lire le Nouveau Feuilleton dont nous commencerons la publication dans le prochain numéro.

\$1.00 PAR ANNEE 50cts pour 6 mois.

ADRESSE : L. J. Demers & Frere QUÉBEC.

qu'on peut compter les bâtiments à hélice qui sortent chaque année des chantiers anglais, français, américains et allemands. Dans la marine militaire, l'hélice a mis les bâtiments à l'abri des accidents causés aux propulseurs par les boulets. Le canot à vapeur a remplacé les embarcations à rames et à voiles. Un petit appareil, grand comme une machine à coudre, une tige de fer et une petite hélice, constituent un moyen de locomotion simple et rapide comme le vent.

L'hélice a donné aux bâtiments la sécurité et la vitesse. Elle les fait cependant dévier un peu de leur marche, par un phénomène assez singulier, et force la timonerie à être sans cesse en éveil, pour suivre exactement la route voulue. Il suffit, pour s'en convaincre, de se placer à l'arrière d'un papébot et de regarder le sillage. Malgré toute l'adresse du timonier, la traînée blanche d'écume n'est jamais correcte. La ligne suivie est directe ; elle n'est pas strictement droite. — Courrier de Bruxelles, 14 sept.

Attaqué par un requin.

On lit dans le Journal de Providence (Rhode Island) :

La semaine dernière, quelques jeunes gens se disposaient à prendre un bain dans la rivière Seekonk, près du wharf Carpenter. Parmi eux se trouvaient Jerry Lowney et Fleming, deux jeunes gens demeurant à Providence. Après s'être déshabillés, Lowney se mit à l'eau. Dans le but de lui faire une farce, son camarade cacha son pantalon et disparut. Lowney ayant vu de loin qu'on voulait lui jouer un mauvais tour, revint à terre et s'empara du pantalon de Fleming, qu'il revêtit, et revint se baigner dans la rivière. Ce pantalon lui était trop large et c'est probablement aux grandes dimensions de ce vêtement qu'il doit de ne pas avoir été dévoré par un requin.

En effet, à peine avait-il fait quelques brasses à la nage, qu'un énorme requin le saisit à la hauteur de la hanche. Mais, en raison de la très grande largeur de son nouveau pantalon qui flottait autour de lui, le requin ne put s'emparer que de l'étoffe. Il l'entraîna néanmoins au fond de l'eau et pendant quelques instants l'homme et le requin naviguèrent ensemble, tantôt à fleur d'eau, tantôt au fond de la rivière, lorsqu'enfin le pantalon finit par céder et le

morceau resta entre les dents du monstre. Se sentant libre, Lowney, plus mort que viv, appela au secours, et un pêcheur qui se trouvait aux environs le recueillit dans son bateau.

Il paraît qu'à cette époque de l'année les requins sont très communs dans cette partie de la rivière, et pourtant jusqu'à ce jour on n'avait jamais entendu dire qu'ils se soient attaqués aux baigneurs.

La fortune publique aux Etats-Unis.

La valeur des propriétés sujettes à l'impôt était, en 1842, estimée à 2 milliards 574 millions 940 mille dollars ; en 1852, elle était de \$6,117,531,013 ; en 1860, de \$12,044,083,615 ; en 1870, de \$13,898,096,899 ; et en 1880, de \$16,268,664,100. Dans les Etats du Ouest, cette valeur, qui n'était en 1842 que de \$223,000,000, s'est élevée, en 1880, à \$6,532,132,609, soit vingt-cinq fois plus.

Excepté dans les Etats du Sud et de la Nouvelle-Angleterre, toutes les différentes sections des Etats-Unis ont, pendant ces dix dernières années, vu accroître leurs richesses dans des proportions très satisfaisantes. Depuis 1870, le Sud a perdu 8,4 pour cent de sa valeur mobilière et immobilière, tandis que dans la Nouvelle-Angleterre cette dépréciation n'a été que de 7,9 pour cent.

NOUVELLE DE JOLIETTE.

(La Gazette de Joliette.)

Comme un train chargé de gravier descendait à Lanoraie, l'ingénieur aperçu tout-à-coup les signaux d'alarme donné par les hommes occupés à reposer la section de Joliette à la Pompe. Le conducteur demanda aussitôt aux hommes de serrer les freins. Mais ceux-ci épouvantés et croyant à un danger réel, se précipitèrent tous en bas des chars. La plupart ne firent que des culbutes et reçurent que quelques égratignures. Un jeune homme se blessa assez grièvement pour perdre connaissance. Cependant sa vie n'est pas en danger. Le danger signalé était une liasse brisée ; ce qui n'empêchait pas le train de continuer sa route sans broncher. Le même jour un homme s'est fait écraser un pied par un coup de masse, appliqué involontairement par un de ses compagnons de travail.

NOUVELLES DE NICOLET.

(Du Messager de Nicolet.)

SECONDE RÉCOLTE.—M. E. Proulx, cultivateur de cette paroisse, a fait, cette année, une seconde récolte de foin. Sur trois arpents de terre en superficie, il a élevé 2,600 bottes de foin, en premier lieu et en second 1100. Depuis 40 ans qu'il cultive, il a fait une seconde récolte pour la première fois, en 1881.

M. J. B. Scott a fait jeter sur le rivage et mis en sûreté la quantité de bois de corde que les eaux ont charriée devant cette ville. Le niveau de l'eau ayant, tout-à-coup, considérablement baissé, ce bois aurait été perdu sans cette sage manœuvre dans le lit de la rivière.

NOUVELLES DE MASKINONGÉ.

(Le Courrier.)

L'on a commencé à expédier le foin par les chars. Le vieux foin est beaucoup plus en demande que le foin nouveau à cause de la mauvaise qualité de ce dernier, qui a été moissonné trop tard.

La dérive des billots de MM. Ross & Ritchie se fait très difficilement dans notre rivière. L'eau est extraordinairement basse.

Tous les tuyaux de notre aqeeq sont maintenant arrivés et disposés dans rues de la ville. Les travaux d'excavation commenceront la semaine prochaine.

—Dimanche dernier, M. Julien Kera doc, employé par MM. Baptist, a abattu un aigle mesurant 8 1/2 pieds d'envergure, à l'endroit appelé les Grès. C'est certainement une magnifique capture, d'autant plus que les aigles surtout de cette taille sont assez rares en Canada.

—Les récoltes sont à peu près finies partout, il n'y a seulement que celle du sarasin qui n'est pas encore terminée. Tous les cultivateurs s'accordent à dire que les grains donnent un bon rendement, surtout le blé qui surpasse de beaucoup la moyenne.

NOUVELLES D'OTTAWA.

(Le Canada.)

Une dépêche d'Halifax nous a appris l'arrestation par le chef de police Sherwood d'un individu faisant partie du cirque de Cole et soupçonné d'être l'auteur du meurtre de ce Fletcher trouvé mort sur le chemin de fer du Pacifique près de cette ville. Voici quelques détails obtenus depuis d'un jeune homme de couleur—Silas Currie—qui jettera peut-être un nouveau jour sur cette affaire. Il paraît que l'employé qui vient d'être arrêté à Halifax n'était pas au mieux avec Fletcher. Le jour que le

cirque était à Ottawa, il aurait même, en présence de Currie menacé la victime de lui briser la tête quelquel jour. Quelques heures après cet incident le train sur lequel tous les employés avaient pris passage quittait la gare Union. Ce dernier était à peine rendu à 2 milles de la ville que Currie seul en ce moment avec Fletcher vit venir à lui le même individu qui avait proféré de si terribles menaces. Un coup de bâton sur la tête fit le premier salut qu'il reçut, un second suivit, puis un troisième et les salutations auraient pu ainsi continuer longtemps si Currie n'était tombé en bas du train. Ce qui eut lieu alors entre Fletcher et son assassin on ne saurait l'affirmer, mais tout fait croire que ce dernier a donné cours à ses menaces. Toujours est-il que le corps de Fletcher a été trouvé sur la voie à une certaine distance seulement de Currie à lui-même été jeté. Un fait qui a bien son importance, c'est qu'au moment où le mulâtre se relevait tout meurtri de sa chute autant que des coups de bâton qu'il avait reçus il entendit un grand cri de détresse parti du train et suivi immédiatement de cette exclamation : "Oh ! mon Dieu." (Oh, God !)

—Depuis le commencement de la saison il est passé par les glissoires des Chaudières 6,585 radeaux au lieu de 3,441 l'an passé—soit 82,814 pièces de bois en 1880 et 170,492 en 1881. A cela il faut ajouter que 10,570 pièces sont expédiées à Québec par voie ferrée.

—Il est passé, cette année, par les estacades de la Gatineau, pour le compte de M. Hebron Harris, 55,227 traverses de chemin de fer. Tout ce bois doit être transporté à Kingston et au Cap Vincent, où il doit être employé à sa destination.

NOUVELLES DE L'ACADIE.

(Le Moniteur Acadien.)

Boucotoche a assisté dimanche à la cérémonie des plus solennelles et des plus imposantes, Mgr Sweeney qui était arrivé vendredi après-midi, y donna la confirmation. Messe solennelle, sermon magnifique par M. l'abbé F. X. Cormier, adresse à Sa Grandeur et réponse, en présence de ceux qui ont eu la bonne fortune d'assister à cette solennité n'en parleront jamais le souvenir.

—Sa Grandeur Mgr Sweeney, ayant terminé sa visite pastorale pour cette année, s'est embarqué mardi pour la ville épiscopale. Le Révd M. Michaud était venu conduire Monseigneur à son départ.

Un bon nombre sont allés à l'expansion d'Halifax, qui s'est ouverte hier, Evariste Leblanc, de Boucotoche, M. Ans. M. Légère, Pierre D. Leblanc, un représentant du Moniteur étaient au nombre de ceux qui se sont embarqués.

—M. G. A. Girouard était en cette ville mardi.

—Nous avons eu récemment la visite de M. P. T. Bulmer, bibliothécaire de la chambre d'Assemblée d'Halifax et créateur de la Société d'Histoire de Nouvelle-Ecosse. M. Bulmer venait coopérer à la formation d'une semblable société à Charlottetown. M. Bulmer s'occupe activement de recherches historiques et l'histoire des premiers temps de l'Acadie est surtout l'objet de sa sollicitude. Il recevra avec reconnaissance tous les renseignements qu'on voudra lui communiquer comme il donnera toujours avec empressement ce qu'on pourrait exiger de sa bienveillance.

NOUVELLES DE TROIS-RIVIÈRES.

(Le Constitutionnel.)

Sa Grandeur Monseigneur Lallech a fait les ordinations suivantes, samedi hier, au Séminaire de cette ville.

Tonsure.

P. R. Murphy, dioc. de Boston. H. Grenier, Ernest Béland, Léon Lam, A. Beauchemin, A. Côté, A. Tourigny, A. Bellemare, J. Lacerte.

Ordres-Mineurs.

P. B. Murphy, dioc. de Boston. Béland, Jos. Jourdain, Ph. Gravel, Tessier, Maj. Laperrière, Ls. Bergeron, E. Deguise.

Sous-Diaconat.

L. Tourigny, F. X. Lizé, A. Bellemare.

Diaconat.

P. McKenna, H. Brunault, O. Manseau, F. Béland.

Prétrise.

Ph. Bourassa, N. Descoteaux, Malhot, Eug. Mayrand, G. Caron, A. Biron, Ph. Manseau, Ouil Milot.

Le Président défunt.

Madame Garfield et la Maison Blanche.

Washington, 22 sept.—Madame Garfield, accompagnée de sa fille et de son fils, a visité la Maison Blanche ce matin pour faire les arrangements nécessaires pour le transport à Mentor des effets qui sont sa propriété. Elle était très émue lorsqu'elle est entrée dans la chambre où feu M. Garfield a si longtemps lutté contre la mort. Elle fondait en larmes, malgré ses efforts pour dominer sa poignante douleur.

Une proclamation

Le président Arthur a publié une proclamation fixant lundi prochain comme jour de deuil dans tous les Etats-Unis.

Le corps du président est exposé. Une foule immense défile sans cesse dans la chambre mortuaire. Des millions de personnes arrivent en ville par les trains le chemin de fer.

Le révérend F. Power, le pasteur du président défunt, présidera à la cérémonie funèbre de nuit.

La figure du défunt s'est beaucoup altérée depuis hier.

Chacun des médecins a reçu une copie du procès-verbal de l'autopsie du cadavre du président; voici les points principaux :

Cette après-midi un examen post mortem du corps du président Garfield a été fait en présence des docteurs Hamilton, Agnew, Bliss, Barnes, Woodward, Reburn, Andrew H. Smith d'Elberon et l'assistant-chirurgien D. S. Lamb, du musée médical de Washington. L'opération a été faite par le chirurgien Lamb. On a découvert que la balle, après avoir fracturé la onzième côte droite, avait fracturé le corps de la première vertèbre lombaire projetant de petits éclats d'os dans les parties molles adjacentes et était allée se loger au-dessous du panora à environ deux pouces et demi à gauche de l'épine dorsale et derrière le péritoine où elle s'est complètement enkystée.

La cause immédiate de la mort a été l'hémorragie secondaire des artères mésentériques voisines du passage de la balle, le péritoine étant rompu par le sang, dont près d'une pinte est entrée dans la cavité abdominale. On croit que cette hémorragie a été la cause de la douleur aiguë dans la partie inférieure de la poitrine dont s'est plaint amèrement le président Garfield quelques instants avant sa mort. Une cavité d'abcès, de six pouces sur quatre, a été trouvée dans le voisinage du duodénum entre le foie et le colon transversal. Cette cavité ne contenait pas la substance du foie, et aucune communication n'a été trouvée entre elle et la blessure.

En résumé il est évident que les différentes surfaces de suppuration et spécialement la fracture du tissu spongieux de la vertèbre fournissent une explication suffisante de la condition septique qui existait.

(Suivent les signatures.)

Une dernière visite.

Washington, 23.—A 11 heures et 20 minutes, deux carrosses sont arrivés près de l'entrée-est du sénat. Les personnes qui montaient les voitures sont entrées dans la chambre du vice-président. Tous les passages de l'aile du sénat furent alors fermés aux visiteurs, et la police ordonna à la foule de se retirer dans les enfoncements des portes et des fenêtres pendant que Madame Garfield se rendait à la rotonde.

Peu de temps après une procession se mit en marche de la chambre du vice-président dans l'ordre suivant :

Le sergent d'armes Bright en tête, suivi de madame Garfield, du général Swain, Mollie Garfield Harry Garfield, Mlle Rockwell, le colonel et madame Rockwell, M. McVeagh et madame Swain. Les illustres visiteurs se rendirent auprès du chevet du président, où ils demeurèrent environ vingt minutes, et retournèrent ensuite à leurs voitures qui les transportèrent à la résidence du procureur-général.

Les portes furent alors ouvertes aux personnes munies de billets.

Le détachement militaire qui doit assister à la translation des restes du président jusqu'à la gare s'est réuni à l'est du capitol.

Cinq minutes avant trois heures, le président Arthur, appuyé sur le bras du secrétaire Blanie, est entré dans la rotonde. Immédiatement après, on vit entrer M. le général Grant et M. Hayes, Mme Lincoln, Mme Hunt, M. M. Kirkwood et Jannes.

La mère du Président défunt.

Cleveland 23.—La mère du Président Garfield s'occupe beaucoup des préparatifs des funérailles. Elle restera à Solon jusqu'au dernier moment. Elle lit les journaux assidûment. Quand elle a appris que le visage du président perdait de sa couleur, elle a dit : "Je veux voir le voir; je ne veux pas le laisser enterrer sans voir encore une fois sa figure, car c'était mon fils, vous le savez."

Préparatifs des funérailles.

Washington 23.—On compte plusieurs milles personnes aux abords du capitol, et la foule augmente toujours. Les préparatifs de la cérémonie funèbre dans le capitol sont terminés. Les décorations sont on ne peut plus pompeuses. On voit près du catafalque; Madame et la famille Garfield, au côté sud; les membres du cabinet, au côté nord; les juges de la Cour Suprême, au nord-ouest; les représentants du peuple au nord-est et au sud-ouest; en arrière de ceux-ci, les épréparatifs de la presse. Plusieurs personnes restent sans siège. A trois heures la cérémonie commence. Le révérend M. Power prononce l'oraison funèbre. La cérémonie se termine à quatre heures.

La procession se forme ensuite, et l'on transporte les restes du Président à la gare de Baltimore et Potomac. Les trottoirs et les rues sont couverts de milliers de spectateurs. Le train part à 5.10 heures P. M.

Train spécial

Baltimore, 23.—Un train spécial, transportant les sénateurs et les députés, est parti de Washington à 5.24 hrs P. M. Une foule innombrable se tient de chaque côté de la ligne.

Départ.

Williamstown Me, 23.—James Garfield, p., est parti cette après-midi pour Cleveland, en compagnie de 5 étudiants.

Guiteau.

Washington, 23.—Guiteau a écrit un document remarquable par lequel il prétend justifier sa conduite. Bien qu'il ignore que les restes du Président soient ici, Guiteau semble s'apercevoir qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire, et il ne fait que trembler depuis une couple de jours.

—00—

TERRIBLE ACCIDENT.

Explosion d'une bouilloire.

PLUSIEURS PERSONNES TUÉES.

Une dépêche de Belleville, datée du 24 du courant, mande qu'un des plus terribles et des plus tristes accidents est arrivé la veille dans l'après-midi entre 6 et 7 heures à la ferme de M. George Caldwell, huitième concession de Thurlow, et à un mille et demi à l'est de Zion's Hill. La bouilloire de la manufacture de M. Caldwell a fait explosion avec une force épouvantable, causant des dommages incalculables et semant la mort de tous côtés.

Anson Erasher, qui était occupé auprès du cylindre au moment de l'explosion, a été frappé par des morceaux de l'engin, et il a eu le crane fracturé. Il est mort presque instantanément.

Andrew Lloyd qui se tenait à côté, a été lancé à vingt-cinq verges de la bouilloire; les blessures qu'il a reçues dans l'abdomen étaient tellement graves que les intestins se répandaient sur le sol. Sa mort a été instantanée.

William Malcolm, fils de M. William Malcolm de Belleville, qui était anciennement directeur des usines à gaz, a été tué instantanément. C'est un jeune homme âgé d'environ 20 ans.

Melle Viola Caldwell, fille de George Caldwell, âgée de onze ans, qui se tenait près de la machine pour surveiller les opérations, a été frappée par des morceaux de la bouilloire et a eu l'épine dorsale cassée.

Elle est morte peu d'instants après l'accident.

M. Caldwell a reçu lui-même de graves blessures, mais on ne les croit pas mortelles.

Henry Garvin a été blessé dangereusement et sa mort est presque certaine.

Charles Gertin a reçu aussi des blessures sérieuses.

Voilà donc un bien longue liste de morts et de blessés pour un seul endroit.

La bouilloire a été mise en pièces et des morceaux sont tombés dans la grange qui a pris feu. En faisant de grands efforts on est parvenu à éteindre les flammes avant que des dommages considérables aient été causés.

Il est impossible de se faire une juste idée de la scène qui se passa alors. Pendant que les uns soignaient les blessés, les autres étaient occupés à rassembler les membres éparés des cadavres mutilés; et tous les spectateurs remplissaient l'air de leurs cris déchirants.

M. George Caldwell, la triste victime de cet accident, est le frère du docteur Caldwell, dentiste de Belleville. C'est un veuf âgé d'environ quarante-huit ans. M. Caldwell est un riche cultivateur qui possède une ferme de 200 acres.

—00—

EXPOSITION.—L'exposition agricole dans le comté de Lotbinière aura lieu le 29 du courant à Saint-Sylvestre.

FAITS DIVERS.

—Le Rév. M. Dufresne (Pierre-Casimir), chanoine de la cathédrale de Montréal, décédé le 24 du courant, chez les Sœurs de la Providence à Laprairie, appartenait à la Société d'une Mairie (section provinciale).

C. A. COLLET, ptre Secrétaire.

Archevêché de Québec, 26 septembre 1881.

—Nous apprenons aussi avec chagrin la mort du Rév. M. Joseph Duhamel, neveu et secrétaire de Monseigneur l'Évêque d'Ottawa. Il a succombé, samedi matin, aux suites d'une inflammation de poumons.

UN MAGNIFIQUE ÉTABLISSEMENT.—Sous ce titre, nous lisons dans le Morning Chronicle :

Un des ateliers les plus élégants de la ville est le nouvel établissement du Docteur E. Morin et Cie, sur la rue Saint-Jean, dont nous publions une annonce dans une autre colonne. Les fenêtres et les portes sont de glaces solides, et tout l'intérieur a été réparé dernièrement en noyer noir orné de dorure; sur les tablettes reposent des bouteilles remplies de drogues et de remèdes patentés qui se réfléchissent dans une longue rangée de miroirs placés en arrière. Toute chose a été exécutée avec beaucoup de goût et a dû occasionner une grande dépense d'argent. Cet établissement est un véritable ornement pour la rue Saint-Jean et pour toute la ville, et nous souhaitons aux propriétaires tout le succès que mérite cette entreprise.

CHUTE.—Vendredi après-midi, un jeune homme, du nom de Napoléon Boucher, est tombé d'un échafaudage, à l'hopital des Sœurs de la Charité, à la hauteur du deuxième étage du corps de bâtiment en construction. L'infortuné portait du mortier sur ses épaules allant servir les maçons, lorsque son pied glissa sur le palier mouillé par la pluie. Sur le sol étaient amoncelés pierres, pièces de bois, etc; le jeune Boucher piqua une tête vers ces objets menaçants, mais heureusement n'atteignit qu'un madrier, s'infirgeant quelques contusions sans gravité.

Le Dr Malouin a donné les premiers soins au blessé.

Transporté à sa résidence, rue Bélair, il a reçu les prescriptions du médecin de la famille, M. le Dr Samson. Ce matin, le malade est bien mieux.

VA-ET-VIENT.—M. A. P. Sherwood, chef de police à Ottawa, est en cette ville.

—Le juge Chauveau est de retour de Rimouski.

—Le docteur Hingston, ancien maire de Montréal, était en ville samedi.

—M. James A. Venning, de St-Jean, N. B., est descendu au St-Louis.

—L'honorable M. E. J. Flynn est de retour de Montréal.

POUR L'EUROPE.—M. l'abbé Gravel, MM. Ovide Côté et Pierre Pampalon, fils de M. A. Pampalon, entrepreneur de Lévis, sont partis samedi pour l'Europe, à bord du Parisian.

EN VILLE.—Un sergent de ville américain était en cette ville hier; il est à la recherche du trésorier défalcaire du bureau d'éducation de Brooklyn.

L'AFFAIRE COOK.—Cette cause a été entendue de nouveau samedi à la cour de police. Il paraît que Cook sera conduit à Montréal aussitôt que son procès sera terminé ici.

ARRESTATION.—Le sergent de ville Rigby a arrêté samedi dernier un nommé Patrick O'Leary, de Montréal, accusé d'avoir volé un mouton à la quarantaine de Lévis.

Un nommé Joseph Deschênes a été aussi jeté dans un cachot pour avoir frappé le policeman Drolet; le prisonnier a été ensuite remis en liberté après avoir donné des cautionnements.

ECHAPPEE BELLE.—Un nommé Bilo-deau, qui réside sur la rue de la Reine, a failli se faire tuer il y a quelques jours, en sautant d'un train en mouvement. Il revenait de l'exposition de Montréal et s'élança du train éclair au moment où celui traversait la rue de la Couronne. Le malheureux Bilo-deau tomba la face contre terre et la tête à six pouces des roues. Il souffre beaucoup, mais ses blessures ne sont pas dangereuses.

BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE.—Les messieurs suivants ont été admis (24 sur 41 candidats) à l'étude de la médecine, lors du dernier examen préliminaire terminé samedi soir: Wm McClure, Lachute; J. J. Rugles Church, Aylmer; Henri Dazé, Montréal; Daniel Caisse, Lanoraie; Jos. Piédalou, Lacadie; Ls Fr. Lepage, Rimouski; Gédéon Chabot, Saint-Martin; Auguste Gagné, Kamouraska; Alfred Laurendeau, Saint-Barthélemi; Alfred Morin, Baie Saint-Paul; Jos. Alex. Deschambault, Montréal; F. X. Tremblay, Baie Saint-Paul; Lucien Beaudoin, Saint-Roch de l'Acchigan; Hormidas Brodeur, Varennes; Oscar Clouthier, Sainte-Monique de Nicolet; Philippe Grand-pré, Saint-Cuthbert; Siméon Grondin, Montréal; Jos. Houle, Saint-Robert; Jos.

Jetté, Saint-Paul l'Hermite; Léon Noël, Lotbinière; Hector Palardy, Saint-Hughes; Aldébert Poissault, Saint-Edouard; Alphonse Thibault, Saint-Jérôme; Arcadius J. Toupin, Saint-Isidore.

VOL D'UNE VACHE.—Jeudi dernier, une vache, appartenant à M. Sifroid Pleau, laitier du faubourg St-Jean, a été volée sur le chemin Ste-Foye. M. Pleau se mit alors à faire des recherches, et samedi il retrouva sa vache à St-Sauveur, chez un M. Letarte, qui l'avait achetée sur le marché. La bête est évaluée à \$40.

CHANGEMENT ECCLÉSIASTIQUE.—Le Rév. M. Cinq Mars, de la Pointe-aux-Prembles, a été nommé vicaire à St-Félix du Cap-Rouge.

CONTRATS.—M. W. Piton a obtenu le contrat pour la construction d'un toit marsard en bois sur le fort No 3, à Lévis. Les travaux doivent commencer bientôt.

Le gouverneur a donné instruction de terminer les travaux à la quarantaine des animaux à St-David de l'Aube-Rivière. Le contrat de cette entreprise a été accordé à M. Michaud, de Lévis. Soixante mille pieds de clôture d'une hauteur de 6 pieds, entourent la quarantaine. Les travaux une fois terminés, on comptera quinze hangars en arrière du fort, quatre dans le fort pour les moutons et trois en avant du fort.

NOMINATION.—M. James McKenna, employé pendant plusieurs années sur le Grand-Tronc, a été nommé agent à Lévis.

NOUVEAUX DÉTAILS SUR LE MEURTRE DE RIMOUSKI.—Nous avons reçu de nouveaux détails sur le meurtre commis dernièrement à St-Anaclet; nous nous empressons de les faire connaître à nos lecteurs.

L'accusé François Moreau et sa femme, la victime infortunée, Demerise Roy, quittèrent leur demeure vendredi matin de la semaine dernière pour aller travailler à la récolte, et pendant leur repos du midi, ils entrèrent dans le bois pour cueillir des noisettes. Emma St-Laurent, âgée de 13 ans, et fille née du premier mariage de Demerise Roy, resta seule à la maison sur l'ordre formel de Moreau et malgré les instances de la mère qui voulait emmener son enfant.

Vers cinq heures de l'après-midi, Moreau retourna seul à la maison et demanda à Emma si sa mère n'était pas de retour. Ayant reçu une réponse négative, il se rendit chez son voisin, François Lemieux, s'informant de nouveau de sa femme, mais il n'eut aucune nouvelle. Tous les voisins, munis de lanternes, se mirent alors à la recherche de la femme de Moreau, mais ils n'en découvrirent aucune trace jusqu'au matin, alors qu'un nommé Lemieux trouva un sentier nouvellement frayé et dans lequel il distingua des pistes d'hommes toute récentes; il le suivit et se trouva bientôt devant le cadavre de Demerise Roy dit Lauzon. Les restes de la victime furent placés sur une voiture et transportés à la résidence de son frère. Moreau n'accompagna pas le cortège; il se rendit à sa demeure.

Moreau comparut néanmoins à l'enquête, et quand on lui demanda s'il connaissait la défunte, il répondit froidement: "Oui." On lui demanda ensuite quelle était cette personne, il répliqua de la même manière: "Mon épouse." L'examen post mortem a démontré que tous les organes étaient dans un bon état, mais que la victime avait perdu tout son sang par une rupture des artères temporales. Le jury a rendu, mercredi, le verdict suivant: Que Demerise Roy dit Lauzon a été assassinée le 16 septembre dans la paroisse de Saint-Anaclet, district de Rimouski; que la mort est due aux blessures infligées sur la tête, et que François Moreau, le mari de la victime, étant la seule personne qui ait été vue ce jour là en compagnie de la dite Demerise Roy dit Lauzon, est considéré comme l'auteur des blessures infligées sur la tête de la défunte, comme il appert par la preuve."

UN NOUVEAU TRAIN.—Comme on pourra le voir par nos annonces, la compagnie du chemin de fer Québec Central a mis un train spécial entre Saint-Joseph et la Pointe-Lévis pour les personnes qui viennent au marché les samedis.

NOUVELLE SOCIÉTÉ.—Labrecque et Paquet, regrattiers, Lévis; Associés Désiré Labrecque et H. H. Paquet.

MARITIME.—Cinq cent quatre-vingt-deux bâtiments ont été enrégistrés à la maison de douane depuis l'ouverture de la navigation.

UNE CHUTE.—Vendredi vers sept heures, un troupeau de bœufs arriva sur le quai de la traverse à Lévis, et l'un d'eux, qui avait une patte attachée à la tête, au lieu de s'embarquer sur le steamer, se précipita dans le fleuve. Il se mit à nager vers le large mais avec beaucoup de difficulté comme on peut se le figurer. Deux jeunes gens de l'endroit, MM. Joly et Bolduc parvinrent à retirer l'animal de l'eau après

plus de vingt minutes de travail. La pauvre bête voulait sans doute prendre un bain avant de tomber sous la hache du boucher.

TRISTE ACCIDENT.—Un journalier de cette ville, du nom de Smith, est mort accidentellement mercredi dernier. Il était occupé à bêcher dans un ravin profond, sur le chemin de fer du lac Saint-Jean, lorsqu'il s'est produit un éboulement de terre qui l'a complètement enseveli. Lorsqu'on l'a retiré de ce mauvais pas, il avait cessé de vivre.

MORT ACCIDENTELLE.—Un jeune enfant de M. George Bégin, corroyeur, demeurant sur la rue Sainte-Monique à Saint-Sauveur, est tombé hier après-midi d'une fenêtre dans la rue et a été tué instantanément.

ENQUÊTE.—Une enquête a été tenue sur le corps de M. Mercier qui a été frappé l'autre jour par les chars, et le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

VOL.—Avant-hier la nuit, des voleurs sont entrés dans une maison de la rue des Fossés à Saint-Roch, et ont pénétré dans une chambre où deux hommes dormaient. Ils ont transporté les habits des dormeurs dans la cour et ont enlevé tout l'argent qu'ils ont trouvé dans les poches.

EXPOSITION.—L'exposition agricole du comté de Lévis aura lieu à Saint-David de l'Aube-Rivière sur la propriété de M. Claude Lemieux, mercredi prochain, le 28 du courant. Elle sera ouverte à 9 heures a. m.

TRAVAUX.—L'entrepreneur des nouveaux travaux du Québec Central, M. Hogan, a actuellement à son service 200 hommes employés entre Saint-Henri et Lévis. Quatre milles du chemin sont déjà complétés, et l'on espère que l'ouvrage sera terminé dans le cours du mois prochain.

UNE BONNE RÉCOLTE.—Un ami nous informe que M. Isaïe Blouin, fermier de la paroisse de Château-Richer vient de faire une récolte vraiment merveilleuse: de la semence de vin puits de blé, il en a récolté vingt-trois minots. Ce n'est pas trop mal.

NOUVELLE CONSTRUCTION.—M. Louis Larose, constructeur, a commencé hier à tracer l'emplacement qui devra occuper la magnifique résidence que M. Nazaire Turcotte érigera bientôt sur la rue Grande Allée, entre la terrasse Hamel et le "Drill Shed."

QUERELLE.—Dimanche soir, deux jeunes gens de la rue Champlain et un matelot se sont querellés, et pour terminer la chicane, ils ont fait jouer le pistolet. Le matelot a reçu deux balles dans les jambes. Le blessé fait partie de l'équipage du Cavour, maintenant au quai Giblin.

MALADIE DES ANIMAUX.—A Saint-Anselme, comté de Dorchester, un grand nombre d'animaux ont succombé à une étrange maladie que les vétérinaires croient être une espèce d'empoisonnement du sang. Un individu, qui avait enlevé la peau d'un veau mort de cette maladie, est mort lui-même, quelques jours après.

NOYÉ.—Le corps de James Blance, âgé de 39 ans, matelot à bord de la barque Benefactress, a été trouvé hier dans le fleuve aux estacades de M. Blais. Le défunt avait quitté son bâtiment, qui est actuellement aux estacades Hall, le 20 du courant.

DE PASSAGE.—Le chef de police d'Ottawa, M. Sherwood, qui a arrêté à Halifax un employé du circle Cole accusé de meurtre, est arrivé samedi en cette ville avec son prisonnier, et est reparti immédiatement pour Ottawa par le chemin de fer du Nord.

DE RETOUR.—Le Rév. M. O. Paradis et M. le Dr J. P. Lavoie, de St-Roch, sont de retour de l'Europe depuis samedi. Ces deux messieurs ont visité l'Angleterre, l'Irlande, la France et l'Allemagne.

COMMENCEMENT D'INCENDIE.—Les pompiers se sont transportés lundi matin de bonne heure dans la petite rue Champlain; le feu venait de se déclarer dans une chambre à coucher d'une maison de cette rue. Les flammes ont été éteintes aussitôt.

Quelques heures plus tard, les pompiers se rendaient dans une maison située sur la rue Ramsay. Les hommes de la station No 4 ont réussi à maîtriser ce commencement d'incendie.

BRUIT.—Le bruit court que des capitalistes de cette ville ont formé le projet d'établir une filature de coton dans les environs de Québec. Espérons que cette rumeur deviendra un fait accompli.

FÊTE RELIGIEUSE.—Le 21 septembre, le Rév. M. Léon Rousseau curé de St-Thomas de Montmagny, célébrait le 25me anniversaire de sa consécration sacerdotale.

Les paroissiens de St-Thomas ont fait à cette occasion une belle démonstration en l'honneur de leur pasteur.

Une adresse accompagnée d'un magnifique cadeau fut présentée par les citoyens de la paroisse et du village de Montmagny.

ACCIDENT.—Hier matin, madame J. B. Légalé s'est démis un poignet en tombant sur le trottoir devant sa résidence à Sainte-Foye. Le docteur Lemieux a été appelé en toute hâte et lui a prodigué les soins voulus.

TELEGRAPHIE

EUROPE.

ANGLETERRE.

Le général Saussier à Tunis

Londres, 22 sept. — Une dépêche de Paris au Daily Telegraph annonce que le général Saussier est parti d'Alger se rendant à Tunis.

La formation des bataillons d'Afrique.

Londres, 22 sept. — Le Standard a reçu la dépêche suivante de Paris: "L'ordre donné par le général Farre, ministre de la guerre, de ne plus comprendre dans la formation des bataillons envoyés en Afrique les soldats de la classe 1876, porte atteinte aux dispositions prises par le chef d'état-major général concernant la formation des bataillons à 600 hommes."

Le traité de commerce anglo-français.

Londres, 22 septembre. — Une dépêche de Paris au Daily Telegraph dit que les délégués anglais vont entamer de nouvelles négociations relatives au traité de commerce anglo-français libres de tout engagement compromettant au sujet de l'acceptation des droits spécifiques.

Les trois empereurs.

Londres, 22 septembre. — Le correspondant berlinois du Times dit: "En Allemagne s'accrédite l'opinion que par suite des entrevues du czar avec l'empereur Guillaume et l'empereur François-Joseph la France a perdu toute chance de contracter une alliance avec la Russie dans un but hostile à l'Allemagne."

Condoléance.

Londres, 23. — L'archevêque de Canterbury a écrit à M. Lowell pour exprimer la sympathie de l'Église anglicane au peuple des États-Unis.

La ligne agraire a adopté une résolution de condoléance à madame Garfield.

L'émigration allemande.

Londres, 23. — On télégraphie de Berlin au Post: "Le flot de l'émigration en Amérique continue d'une manière incessante. Pendant l'année actuelle, 100,000 personnes ont émigré."

Londres, 23. — Le correspondant parisien du Guardian de Manchester dit que M. Roustan part aujourd'hui pour Tunis avec ordre de confier au général Logerot, les pouvoirs de commandant en chef, afin qu'il pousse vivement les opérations.

On télégraphie de Paris à l'agence Reuters: "Les dernières dépêches officielles de Tunis disent que les Français occupent une forte position à Zanhouan."

On télégraphie de Tunis au Times: "Une longue résistance sur le littoral est évidemment impossible, attendu que tous les hommes en état de combattre sont concentrés autour de Kairouan."

Chagrin.

Londres, 24. — La mort du président Garfield a soulevé partout des sentiments du plus profond chagrin. Le Times exprime l'idée que la nation devrait porter le deuil.

Une note de l'agence Havas.

Londres, 24 septembre. — L'agence Havas publie une note semi-officielle annonçant que le gouvernement français a renoncé à l'idée d'envoyer une expédition à Fighu, Afrique du Nord.

Toujours d'après cette note les bruits répandus au sujet de difficultés survenues avec le Maroc sont purement imaginaires.

Le président Arthur

Londres, 24. — L'adresse d'inauguration du président Arthur a été très bien accueillie.

Londres, 25 septembre. — On reçoit la nouvelle que toutes les villes de l'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande sont en deuil à l'occasion de la mort de M. Garfield.

L'effectif des troupes françaises en Tunisie.

Londres, 26. — Un correspondant parisien dit que l'effectif des troupes françaises en Tunisie compte, d'après un rapport officieux, 1,905 officiers et 33,600 hommes. Cet effectif sera augmenté de 5,000 hommes dans quelques jours.

En liberté.

Londres, 27. — Le rév. P. Sheehy et quatre autres prisonniers ont été remis en liberté.

Contrédict.

A la réunion de la ligue agrière tenue aujourd'hui, M. Barnell a conféré la nouvelle allant à dire que des membres du parlement avaient été payés par la ligue.

FRANCE.

Le prochain ministère et la convocation des chambres.

Paris, 22 septembre. — Le nouvel organe de M. Gambetta, Paris, annonce que les chambres seront convoquées le 17 octobre. Ce journal affirme de nouveau

que le cabinet Ferry donnera sa démission aussitôt la publication du décret convoquant la chambre, afin qu'un nouveau ministère puisse être formé au moment de sa rentrée.

La France et le bey.

Paris, 22 septembre. — Le consul de France a donné au bey de Tunis l'assurance que les bruits mis en circulation au sujet de sa déposition sont controuvés.

Undémenti officieux.

Paris, 22 septembre. — L'agence Havas publie la nouvelle suivante: "Il n'est pas question d'occuper Tunis et cela parce que les intérêts publics ne sont pas menacés. La proximité des camps français de la Goulette, Manouba et Hammamli" rend l'occupation inutile."

Jonction des colonnes Corréard et Sabattier.

Paris, 22 sept. — Le Temps annonce que les colonnes des généraux Corréard et Sabattier ont opéré leur jonction.

Toulon, 26 sept. — 28,000 hommes de troupe sont embarqués pour Tunis aujourd'hui.

Questeurs et radicaux.

Paris, 26. — Les questeurs de l'ancienne Chambre des députés ont refusé de laisser les radicaux de la nouvelle Chambre se réunir comme ils se le proposaient au Palais Bourbon, avant l'expiration des pouvoirs de la première. La réunion dans laquelle on doit examiner la question tunisienne, sera tenue au domicile de M. Louis Blanc.

Délégués.

Havre, 24. — Les délégués français qui se sont embarqués aujourd'hui pour assister à la fête d'Yorktown, sont au nombre de vingt-cinq.

Les députés de la Seine et la question tunisienne.

Paris, 24 sept. — M. Delattre (intransigeant), député de Saint-Denis, a invité ses collègues du département de la Seine à se réunir vendredi au Palais-Bourbon pour y étudier la question tunisienne.

Duël.

Paris, 27. — Un duel, causé par une polémique entre journaux, a eu lieu sur la frontière belge entre le baron Hickey, rédacteur du Triboulet, et Lyon, rédacteur du Gaulois. On s'est servi de l'épée; le dernier a reçu une légère blessure à la main.

ALLEMAGNE.

Négociations.

Berlin, 22. — On dit que des négociations ont été entamées entre l'Allemagne, la Russie et l'Autriche pour examiner de nouveaux traités touchant l'extradition des criminels qui sont accusés de tentatives de meurtre contre les souverains. On rapporte que l'Angleterre et la France, qui avaient d'abord refusé d'appuyer les propositions de la Russie, seront invitées de nouveau à prendre part à la discussion de cette question.

Mesures de précaution.

On annonce que, lors de l'entrevue du czar et de l'empereur Guillaume, Bismarck, a recommandé une grande précaution et une grande modération dans les mesures contre les nihilistes.

AUTRICHE.

Troubles.

Vienne, 22. — L'hémorrhagie du congrès littéraire a été troublée par les délégués français qui ont proposé de demander au Czar le rappel d'un socialiste russe, écrivain exilé en Sibérie depuis huit ans. Les délégués russes ont déclaré que si cette proposition était adoptée, il leur serait impossible de retourner en Russie. Après une scène orageuse, la séance a été suspendue.

RUSSIE.

Condamnés.

Saint-Petersbourg, 22. — La plus sévère sentence que l'on puisse porter contre les quatre nihilistes, dont le procès aura lieu bientôt, est l'emprisonnement pour la vie aux travaux forcés. Il doit y avoir une foule d'autres procès.

Allemagne et Russie.

Saint-Petersbourg, 23. — Le Nécrope Français dit: "Un courrier de Berlin est arrivé à l'ambassade d'Allemagne avec des documents touchant les nouvelles relations entre la Russie et l'Allemagne et tendant à l'extradition mutuelle des prisonniers politiques."

ESPAGNE.

Deuil.

Madrid, 24. — La cour d'Espagne portera le deuil pendant une semaine, en mémoire du président Garfield.

Congrès.

Barcelone 27. — Le congrès socialiste international est actuellement en séance. Cinq cent délégués ont approuvé le ma-

nifeste qui doit être envoyé à toutes les sociétés socialistes. Le président et le secrétaire du Congrès ont été arrêtés pour avoir approuvé les procédés des nihilistes.

IRLANDE.

Cork 26. — Une colonne volante a exécuté 200 expulsions à Mitchellstown, vingt-cinq milles au nord-est de cette ville. Les tenanciers, excepté dans une douzaine de cas, ont payé leur fermage et ont été réintégrés.

DANEMARK.

Tempête.

Copenhague, 22. — Une tempête a sévi sur les côtes du Danemark et a causé de grands dommages. On rapporte que trente navires et autres embarcations ont péri.

BELGIQUE.

Bruxelles, 24. — La cour de Belge a ordonné de porter le deuil pendant huit jours en mémoire du président Garfield.

TURQUIE.

Envoi de troupes à Tripoli.

Constantinople, 23. — La Porte va faire un nouvel envoi de 8,000 hommes à Tripoli.

Russie et Turquie.

Constantinople, 23. — Le général Novikoff, ambassadeur de Russie, a informé le ministre des finances de son intention d'adresser à la Porte une note demandant que l'indemnité de guerre soit comprise dans l'arrangement avec les créanciers, et protestant contre le transfert du tribut bulgare à ceux-ci.

GRÈCE.

Voyage au pays annexé.

Athènes, 23. — Le roi et le premier ministre partiront dimanche pour faire une tournée sur le territoire nouvellement annexé. La tournée durera probablement deux mois.

ROUMANIE.

Excitation.

Pietermaritzburg, 27. — L'ordre de discontinuer la retraite des troupes anglaises a causé ici une grande excitation.

ASIE.

Indes.

Bombay, 24. — On rapporte que Ayoub Khan a été défait par l'armée le 22 du courant et qu'il s'est enfui à Hérat, après avoir abandonné ses canons et ses bagages. La désertion de deux régiments a décidé la bataille. L'émir n'est pas entré dans Candahar, mais la ville est sans défense.

AFRIQUE.

TUNISIE.

La campagne de Tunis.

Tunis, 23. — On vient d'apprendre que les Français ont occupé Kala Grande après une résistance obstinée. Des troupes sont constamment envoyées à Manouba, d'où aura lieu la marche sur Kairouan.

Transvaal.

Durban, 24. — Le Volkraad du Transvaal a rejeté la convention passée avec l'Angleterre. Cette décision a produit beaucoup d'excitation.

TUNISIE.

Le général Saussier à Tunis.

Tunis, 24 sept. — Le général Saussier est arrivé ici. Par suite du manque d'eau, les troupes françaises ont dû abandonner leur marche sur Kairouan.

Tunis, 26. — Une bataille a été livrée samedi au sud de Suse. Les Arabes ont tué 50 hommes tués et plusieurs blessés. Les pertes des Français sont inconnues. Deux tribus importantes désirent prendre part à une guerre de religion.

Tunis 26. — Les tribus ont entrepris de défendre les routes conduisant à Kairouan, et si elles sont serrées de trop près, elles se retireront dans le Sahara. La destruction probable de la ville sainte de Kairouan, produit une grande excitation parmi les Musulmans, aura pour effet d'augmenter leur antipathie contre les chrétiens dans le Nord de l'Afrique et amènera une révolte générale.

EGYPTE.

Alexandrie, 26. — Le retard apporté par Chérif Pacha, le nouveau premier ministre, à désigner une période pour la dispersion des troupes, commence à causer de l'inquiétude.

Mortalité.

Aden, 27. — Quarante-six personnes sont mortes du choléra pendant la semaine dernière.

ARABIE.

Choléra.

Djidah 27. — Le choléra s'est déclaré parmi les pèlerins qui se rendent à la Mecque.

CANADA

Meurtre et arrestation.

Ottawa 23. — Le résultat de l'examen post mortem sur le cadavre de Wm. Fletcher, employé du circle Cole, prouve que le défunt a reçu un coup qui lui a donné la mort et qu'ensuite il a été précipité en bas des chars. Le chef de police Sherwood s'est mis de suite à la recherche des coupables, et ce matin, il a télégraphié de Halifax qu'il a arrêté l'individu que Currie lui avait signalé.

Politique.

St-Jean N. B. 23. — Sir Leonard Tilley est arrivé ce matin d'Ottawa.

La diphtérie.

La diphtérie a enlevé quatre enfants de W. S. Brown de Newcastle, dans l'espace de deux semaines.

Une nouvelle compagnie.

Montréal, 23. — Une nouvelle compagnie vient de se former à Paris pour l'exploitation des mines de phosphate dans le comté de Buckingham, dans cette province. Le capital est d'un million et demi de francs. La compagnie a acheté 5,000 acres de terre qu'elle a payés \$60,000. On doit construire un tramway pour relier les mines au chemin de fer.

Betterave.

M. Alphonse Tranchant, ingénieur de la manufacture de sucre de betteraves, dit que la betterave qui croît dans les environs est plus belle que celles cultivées en France.

Délégués.

A l'assemblée du conseil aujourd'hui, le maire et les présidents des comités ont été nommés délégués pour assister aux funérailles du Président. Ils partent ce soir pour Washington.

Mort subite.

Walter Pugh, boucher, est mort subitement aujourd'hui. Il n'était âgé que de 30 ans.

Incendie.

Une grange remplie de foin et de grains, et toutes les dépendances, appartenant à M. Brousseau, au Sault-au-Récollet, sont devenues aujourd'hui la proie des flammes. Les pertes s'élèvent à \$15,000, et les assurances sont de \$5,000.

Exposition.

Les portes de l'exposition sont fermées d'aujourd'hui.

Rumeurs.

On rapporte que M. Mathieu, M. P. P. sera nommé juge en remplacement du juge Olivier décédé dernièrement. La rumeur circule que l'hon. M. Loranger sera nommé juge de la cour Supérieure.

Arrestation.

Halifax N. E. 23. — Deux employés du circle Col ont été arrêtés aujourd'hui, accusés du meurtre qui a été commis dernièrement près d'Ottawa sur un chemin de fer.

Travaux.

Toronto, 23. — On pense que dans six semaines les nouvelles rails d'acier seront placés sur le chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce. Les ponts seront construits de nouveau en pierre et en fer, et le chemin sera mis dans un état tel qu'il pourra rivaliser avec les autres lignes canadiennes.

Arrestation.

Montréal, 24. — John Curry, voleur de grande renommée, a été arrêté ici.

Un premier navire.

Ottawa, 24. — Le premier navire de la ligne du Brésil, doit quitter la France en route pour le Brésil vers la fin d'octobre. Un second steamer partira peu de temps après, et pendant l'intervalle, on prendra des arrangements avec un constructeur français pour la construction de cinq bâtiments de 2,000 tonneaux chacun, mesurant 19 pieds d'eau, ce qui leur permettra de pénétrer dans tous les ports du Brésil.

Pincés.

Montréal 24. — Jean Giroux et François Labatt, prisonniers échappés du pénitencier, ont été arrêtés aujourd'hui.

Politique.

St-Jean N. B. — Sir Leonard Tilley se rendra lundi dans le comté d'Albert, où il tiendra le soir une assemblée à Hopwell Corner. Joudi à trois heures, Sir Leonard Lilley assistera à une démonstration polique à Lorette dans la province de Québec.

On a l'intention de faire plusieurs assemblées dans cette province dans le cours de l'automne, aussitôt que Sir Charles Tupper sera de retour de l'ouest.

Coup de feu.

Un cultivateur du nom de John lui connaît.

Stewart, du canton de Brougham, comté de Renfrew, est sous arrêt. Il a tiré un coup de pistolet sur son voisin nommé Patrick Maloney, parce que ce dernier l'avait accusé d'avoir mis le feu qui a détruit la clôture de Maloney.

Décès.

Le rév. M. Duhamel est mort ce matin après une maladie de quelques mois; il était âgé de 27 ans.

Cadavre retrouvé.

Montréal, 26. — Le cadavre d'un nommé Justus H. L. Rodenberg, allemand, a été trouvé hier dans la forêt près de Lachine. On croit que ce malheureux s'est suicidé.

Brûlée à mort.

St-Jean, N. B. 26. — Une vieille femme du nom de McCaffery a été brûlée à mort ce matin à Woodstock. On suppose que ses vêtements ont pris feu en voulant allumer sa pipe. Elle vivait seule et elle est morte avant qu'on se soit aperçu de ce triste accident.

Exposition.

Halifax N. E. 26. — Un bon nombre de citoyens ont visité aujourd'hui le terrain de l'exposition, mais demain, jour de l'ouverture, les visiteurs seront encore plus nombreux. Le discours d'ouverture sera prononcé par Stephen Tobin, maire d'Halifax.

Le nouveau juge.

Montréal 26. — La question du nouveau juge occupe beaucoup l'attention du public, et les commentaires font leur chemin. On parle maintenant de MM. S. Bethune et E. Carter.

Pincé.

Edwin Scott, un employé de l'hôtel Windsor, avait reçu trois lettres chargées à porter au bureau de poste, mais au lieu de les déposer, il s'empara du contenu et prit passage pour l'Angleterre à bord du Parisian. Scott a été arrêté à Rimouski sur le Parisian et ramené immédiatement à Montréal.

Rumeur.

M. A. Dorion, de St-Ours, est le candidat conservateur pour la chambre locale dans le comté de Richelieu, en remplacement de M. Mathieu, qui a accepté la place de juge.

Pas de politique.

L'honorable M. Mercier, M. P. P. a exprimé son intention de se retirer de la politique et de consacrer tout son temps à sa profession.

Rumeur.

Le bruit court en cette ville que le parlement local sera dissous et qu'une nouvelle élection aura lieu dans le cours du mois prochain.

Immigration.

Soixante immigrants anglais sont arrivés en cette ville et ont l'intention de s'y établir.

Accusation fondée.

Montréal, 27. — Le grand jury a trouvé l'accusation portée par M. Sills et son fils contre James Baxter, courtier, pour libelle est fondée.

Mort subite.

John Campbell, âgé de 68 ans, est mort subitement dans une maison de refuge. On est à tenir une enquête.

Exposition.

Halifax, N. E. 27. — L'ouverture officielle de l'exposition de la puissance a eu lieu à deux heures p. m. au milieu d'un grand concours de citoyens. Le lieutenant gouverneur Archibald président. Le maire Tobin, le général McDougall, le lieutenant gouverneur Howland, de l'île du Prince-Edouard, ont prononcé chacun un discours. L'exposition promet d'obtenir un grand succès. Un grand nombre d'étrangers sont en cette ville.

L'Université-Laval.

Montréal, 27. — On n'ajoute pas foi ici à la dernière dépêche mandant que le Pape avait approuvé la conduite de l'Université-Laval en établissant une succursale en cette ville.

Adresse présentée à Sir John.

Ottawa, 27. — L'adresse des citoyens a été présentée aujourd'hui à Sir John Macdonald dans une des salles de l'hôtel-de-ville. Il y avait foule. La salle avait été décorée avec grande pompe. Sir John a été escorté jusqu'à l'hôtel-de-ville par le maire et les échevins, et il a été accueilli à son entrée par des tonnerres d'applaudissements. Le maire occupait le siège de la présidence, ayant Sir John à sa droite, et lady Macdonald à sa gauche. L'adresse a été lue par le maire. Sir John a répondu avec l'habileté qu'on

Feuilleton Littéraire
DU CULTIVATEUR.

LA FORET

ou
L'ABBAYE DE SAINT-CLAIR.

PAR
ANNE RADCLIFFE.

XVIII

Suite et fin.

Ici l'avocat du plaignant voulut de nouveau intervenir; mais ses objections furent encore repoussées par la cour. Le trouble extraordinaire et la contenance embarrassée du marquis, pendant les récits de Du Bosse et de La Motte n'avaient échappé à personne. Lacour, suspendant son jugement sur l'affaire de La Motte, ordonna que le marquis fût immédiatement arrêté et que l'on se mit à la recherche d'Adeline et de Jean d'Aunoy.

En conséquence, le marquis fut conduit en prison, pour y rester jusqu'à ce qu'Adeline fût retrouvée ou l'assassinat dûment constaté, et jusqu'à ce que d'Aunoy vint confirmer ou contredire le témoignage de Du Bosse et de La Motte.

Madame de La Motte, qui était enfin parvenue à savoir dans quelle ville son fils tenait alors garnison, l'informa de la situation de son père et du procès où il était impliqué. Et comme elle supposait qu'Adeline, si elle avait eu le bonheur d'échapper à la poursuite du marquis, était encore en Savoie, elle pressait Louis de demander un congé afin de l'aller chercher et de l'amener à Paris où sa présence était attendue pour fortifier la disposition de La Motte, et, selon toute apparence, pour lui sauver la vie.

Au reçu de la lettre de sa mère, qui lui parvint le matin même du jour fixé pour l'exécution de Théodore, Louis courut chez le commandant pour réclamer un sursis, en attendant que le roi pût être informé de la vérité. Il motifia cette demande sur l'arrestation du marquis, en montrant la lettre qu'il venait de recevoir. Le commandant consentit de bon cœur à accorder un délai, et Louis, qui avait craint d'abord de communiquer ces nouvelles à Théodore de peur de lui causer une fausse joie, se hâta, comme nous l'avons vu, de rapporter l'espoir dans sa prison.

XXI

Quand Adeline eut pris connaissance de la lettre de madame de La Motte, elle sentit la nécessité de partir sur-le-champ pour Paris. La vie de La Motte, qui avait sauvé la sienne, et peut-être aussi la vie de Théodore, dépendaient du témoignage qu'elle était appelée à rendre. Aussi, cette jeune fille, tout à l'heure accablée sous le poids de la maladie et du désespoir, penchant languissamment la tête et à peine en état de proférer quelques paroles, reprit-elle, à la première lueur d'espérance, au premier sentiment de sa responsabilité, une énergie et une ardeur toutes nouvelles, prête à affronter les fatigues d'un voyage de plusieurs centaines de lieues.

Théodore la supplia tendrement de ménager sa santé et dif-

férent son départ de quelques jours; mais elle lui répondit avec un sourire enchanteur, qu'elle était trop heureuse maintenant pour se ressentir de ses souffrances. Telle était, en effet, la révolution opérée dans son esprit, que devant la joie de l'espoir s'éffaçaient et la douleur de se trouver la fille d'un tel père, et toutes les réflexions pénibles, et toutes les craintes. Lidée même d'un nouvel obstacle à son union avec Théodore ne se présentera à sa pensée.

Il fut convenu qu'elle partirait le jour même pour Paris avec Louis et Pierre. Leluc aurait voulu l'accompagner pour solliciter lui-même la clémence du roi en faveur de son fils; mais son extrême faiblesse le mettait hors d'état d'entreprendre un second voyage. Les dernières heures qui précédèrent le départ d'Adeline se passèrent en famille dans la prison; puis Leluc et sa fille la conduisirent jusqu'à l'auberge où elle prit congé de son amie et du vieillard. Aux tendres adieux de celui-ci elle répondit avec une affection toute filiale, en le conjurant de prendre le plus grand soin de sa santé; mais, à part elle, ses pressentiments lui disaient que cette sollicitude, hélas, était vaine, et que tout espoir de rétablissement était à jamais perdu.

Ce fut ainsi qu'Adeline quitta des amis si chers, pour se rendre à Paris, où elle était étrangère, presque sans protection, obligée de déposer en justice contre un père qui l'avait traité si cruellement. Sa voiture, en sortant de Vaceau, passa devant la prison; elle jeta un regard douloureux sur ces murailles épaisses, sur ces fenêtres étroites derrière lesquelles elle laissait tout ce qu'elle aimait au monde; mais, à l'une de ces fenêtres, elle aperçut Théodore, et, se penchant en dehors de la portière, elle continua de le regarder, jusqu'à ce que le détour d'une rue l'eût dérobé à ses yeux. Elle retomba alors sur les coussins de la voiture, et, s'abandonnant à des idées mélancoliques, elle pleura en silence. Louis n'était pas disposé à la distraire; ses pensées se reportaient avec anxiété sur la situation de son père, et les deux voyageurs firent ainsi plusieurs lieues sans échanger une parole.

A Paris, où notre récit nous l'appelle, les recherches au sujet de Jean d'Aunoy étaient restées infructueuses. La maison de la bruyère, que Du Bosse avait signalée, avait été trouvée inhabitable, et d'Aunoy avait cessé de se faire voir dans les endroits qu'il fréquentait habituellement. On avait même lieu de douter de son existence; car il avait déjà disparu avant qu'il fût question du procès de La Motte.

Le marquis de Montalte, dans l'isolement de sa prison, avait eu le loisir de la réflexion et du repentir; mais le remords n'était pas ce qui le préoccupait. Il se détournait avec impatience des sujets d'inquiétude qui s'offraient à lui pour ne s'attacher qu'aux moyens de détourner le châtiement dont il était menacé. L'élégance de ses manières avait si bien voilé à tous les yeux la perversité de son âme, qu'il était devenu le favori de son souverain, et c'était sur cette base que reposaient ses espérances; cependant il regrettait amèrement d'avoir cédé au désir de se venger de La Motte par des poursuites en justice, et de s'être ainsi laissé entraîner dans une situation dan-

gereuse, sinon fatale; car, si l'on ne retrouvait pas Adeline, on ne manquerait pas de l'accuser de l'avoir tuée. Mais ce qui l'effrayait le plus, c'était la comparaison de Jean d'Aunoy à l'audience; et, pour prévenir son témoignage, il avait dépêché des émissaires secrets chargés de découvrir sa retraite et de le corrompre à prix d'or; mais ceux-ci n'avaient pas mieux réussi que les agents de la police, et le marquis commença à se flatter que son principal complice était mort.

Quant à La Motte, il attendait avec une fiévreuse impatience l'arrivée de son fils, qui devait le tirer d'incertitude sur le sort d'Adeline. Sa dernière espérance reposait sur le témoignage de la jeune fille, qui devait alléger les charges portées contre lui, en révélant dans tout son jour le caractère odieux de l'accusateur.

Adeline arriva à Paris après un voyage de plusieurs jours qui ne lui avait pas paru trop pénible, grâce aux attentions de Louis, cet ami qu'elle savait estimer et plaindre, quoiqu'elle ne pût accuser son amour. A peine descendue à l'hôtel, elle y reçut la visite de Madame de La Motte. Cette entrevue fut affectueuse des deux parts. La pauvre femme, qui avait conscience de l'ambiguïté de sa conduite passée, parut d'abord un peu embarrassée; mais la délicate bonté d'Adeline ne tarda pas à la rassurer. La jeune fille savait bien que son ancienne protectrice n'avait agi dans les derniers temps que sous l'empire de la terreur et de la contrainte. Madame de La Motte offrit à Adeline de venir loger chez elle, près du Châtelet, proposition que celle-ci accepta avec empressement; car un hôtel public n'était pas pour elle un séjour convenable.

Là, madame de La Motte lui exposa en détail la situation de son mari. Son jugement ayant été suspendu jusqu'à ce que la vérité se fit jour sur les desseins criminels du marquis, et Adeline étant prête à confirmer le témoignage de La Motte, il était probable que le procès allait reprendre son cours. C'est alors qu'Adeline fut informée de toute l'étendue de ses obligations envers La Motte; car elle avait ignoré jusque-là qu'en facilitant son évasion, il l'avait soustraite à la mort. Son horreur pour le marquis, en qui il lui était impossible de voir un père, et sa reconnaissance pour son libérateur, achevèrent de lui dicter d'avance sa déposition. Madame de La Motte pensa qu'il n'était pas trop tard pour se présenter au Châtelet, et sachant avec quelle anxiété son mari attendait l'arrivée d'Adeline, proposa de se rendre sur-le-champ à la prison. Adeline y consentit malgré sa fatigue, et Louis, qui avait d'abord été voir M. Nemours, l'avocat de son père, les accompagna au Châtelet. Dès que La Motte aperçut Adeline, une lueur de joie passa sur son visage; mais presque aussitôt, retombant dans sa stupeur habituelle, il promena sur elle et sur Louis un regard désolé, et poussa un profond gémissement. Adeline, chez qui le souvenir des anciens torts de La Motte était effacé par ses bienfaits récents, lui emprima chaleureusement sa reconnaissance et son désir de lui être utile. Mais évidemment cette gratitude le couvrait de confusion. Au lieu de le réconcilier avec lui-même, il semblait que ce langage affectueux réveillait plus vivement

que jamais le souvenir des infâmes projets auxquels il s'était associé, et ne fit qu'enfoncer plus profondément dans sa conscience les aiguillons du remords. S'efforçant toutefois de cacher son trouble, il entama le chapitre de sa situation présente, et instruisit Adeline du témoignage qui serait réclamé d'elle. Après une heure d'entretien, Adeline retourna avec madame de La Motte dans leur demeure, où se sentant fatiguée et malade, elle chercha dans le sommeil l'oubli de ses tourments.

Le tribunal s'assembla quelques jours après l'arrivée d'Adeline. Elle se présenta à la barre en tremblant, et la première personne qu'elle aperçut fut le marquis de Montalte, qui lui inspirait maintenant plus que de la répulsion: de l'horreur. Dès que Du Bosse la vit paraître, il la reconnut aussi, car elle pâlit et se mit à trembler de tous ses membres. La jeune fille interrogée, déposa d'une manière claire et précise; et Pierre, qui l'avait aidée à fuir de l'abbaye confirma son récit sur tous les points. Ce témoignage suffisait pour convaincre le marquis d'une tentative de meurtre, aux yeux de la plupart des assistants; mais non pour repousser l'accusation de vol à main armée intentée contre La Motte par les deux nouveaux témoins que M. de Montalte avait fait rappeler. En conséquence, le malheureux La Motte fut condamné à mort. Il s'évanouit en attendant prononcer sa sentence, et l'assemblée lui exprima sa sympathie par un sourd murmure de compassion.

Tout à coup un nouveau personnage réveilla puissamment l'intérêt du public; c'était Jean d'Aunoy qui entra dans la salle, mais trop tard, dans tous les cas, pour sauver La Motte qu'on venait de reconduire en prison; on avait enfin retrouvé cet homme au fond des prisons d'une ville de province, où ses créanciers l'avaient jeté; l'argent même que le marquis lui avait fait passer pour satisfaire aux exigences importunes de Du Bosse, n'avait pu lui servir à racheter sa liberté, puisqu'il avait dépensé ces sommes dans les plaisirs et la débauche, pendant que Du Bosse, croyant ses services méconnus, s'était décidé à tirer vengeance de cet oubli.

D'Aunoy, confronté avec Adeline et avec Du Bosse, fut sommé de déclarer tout ce qui savait de cette mystérieuse affaire sous peine d'être mis à la torture. Ignorant jusqu'à quel point le marquis était compromis, et sachant que ses aveux pouvaient le perdre, il s'obstina quelque temps à garder le silence; mais les apprêts de la question lui délièrent la langue et l'amènèrent à confesser un nouveau crime dont on ne se doutait guère.

On apprit qu'en 1642, Jean d'Aunoy, secondé par les nommés Jacques Martigny et François Ballière, avait attendu et arrêté sur la route Henri, marquis de Montalte, frère consanguin du marquis Philippe; ces trois misérables, après l'avoir volé et attaché son domestique à un arbre, ainsi qu'ils en avaient reçu l'ordre, afin de faire croire à une attaque de brigands, avait conduit le marquis Henri à l'abbaye de Saint-Clair, dans la forêt de Fontanville. Là, ils l'avaient retenu prisonnier en attendant les instructions du marquis Philippe, qui était alors dans ses terres, au nord de la France. Après quoi,

ces instructions étant arrivées et se prononçant pour la mort du prisonnier, ils avaient assassiné celui-ci dans sa chambre.

En écoutant ce récit, Adeline fut prête à s'évanouir; elle se rappela le manuscrit qu'elle avait trouvé, et les terribles circonstances qui environnaient cette découverte. Elle frémit de tous ses membres, surtout lorsqu'en levant les yeux, elle aperçut le visage livide du marquis empreint de la pâleur du crime. Elle essaya cependant de recueillir toutes ses forces pour écouter la suite de ces horribles aveux.

Quand le meurtre fut accompli, d'Aunoy revint trouver le marquis Philippe, et reçut de lui la récompense convenue. A quelques mois de là, celui-ci lui remit en secret l'enfant de son frère, une petite fille, qu'il emmena dans une partie reculée du royaume, où, prenant le nom de Saint-Pierre, il éleva cet enfant comme le sien, moyennant une pension considérable qu'il recevait du marquis pour prix de son zèle et de sa discrétion.

Adeline avait tout compris; succombant à tant d'émotions, elle s'évanouit. On l'emmena hors de la salle d'audience, et quand la confusion causée par cette incident fut apaisée, Jean d'Aunoy continua sa déposition. Après la mort de sa femme, Adeline avait été mise dans un couvent, puis dans un autre, où le marquis voulait qu'elle prononçât ses vœux. Mais son refus opiniâtre de prendre le voile avait débilité le marquis à la faire périr, et c'était dans ce but qu'il l'avait fait conduire à la maison de la bruyère. D'Aunoy ajoutait que, par ordre exprès de M. de Montalte, il avait trompé Du Bosse sur la naissance de la jeune fille. Qu'il avait appris plus tard qu'Adeline, au lieu d'être mise à mort avait été remise aux mains d'un étranger; mais qu'il ne savait ni quel était cet homme, ni ce qu'elle-même était devenue.

D'après cette déposition, Philippe de Montalte fut décrété d'accusation comme coupable de meurtre sur la personne de son frère Henri. D'Aunoy fut renfermé au Châtelet, et Du Bosse retenu seulement dans l'affaire comme témoin.

Il est impossible d'exprimer ce que ressentit le marquis, lorsqu'il vit ce procès, suscité par lui dans un esprit de vengeance, dévoiler aux yeux de tous sa scélératesse, et le livrer lui-même à la justice. Les passions qui l'avaient poussé à commettre cet attentat monstrueux sur un frère, son compagnon d'enfance, étaient l'ambition et l'amour du plaisir. Le marquis Henri, père d'Adeline, n'avait reçu de ses ancêtres qu'un patrimoine trop modique pour soutenir la splendeur de son rang; mais il avait épousé une noble et riche héritière dont la fortune avait amplement suppléé à l'insuffisance de la sienne. Il avait eu le malheur de la perdre aussitôt après la naissance de sa fille, et ce fut alors que Philippe de Montalte conçut le sinistre projet de se défaire de lui. Car il avait de son côté épousé une femme qui, si son frère venait à mourir, devait hériter des biens considérables dont faisait partie l'abbaye de Saint-Clair et le château de plaisance situé sur la lisière de la forêt de Fontanville. Les deux obstacles à sa convoitise étaient son frère; on a vu comment il s'était débarrassé de l'un; pourquoi n'usa-t-il

pas du même moyen à l'égard de l'autre, c'est ce qui peut paraître surprenant, à moins qu'on n'admette que la Providence avait destiné celle-ci à vivre, pour servir à la punition du meurtre de son père. Et quand on se rapporte à toutes les épreuves, à tous les dangers qu'elle avait traversés depuis sa plus tendre enfance, on est frappé de l'idée que son salut a été l'œuvre d'un pouvoir plus fort que les ressources purement humaines; c'est un exemple de plus que la justice, si lente qu'elle soit, finit toujours par atteindre le coupable.

Le fratricide à qui l'abbaye de Saint-Clair appartenait du chef de sa famille, n'y avait fait que deux visites, à de longs intervalles, avant le jour où il y trouva La Motte installé.

Il est probable que, dans la nuit où il partit si brusquement de l'abbaye, le silence et l'obscurité qui régnaient sur le théâtre même de son crime réveillèrent en lui avec une telle force le souvenir de son frère assassiné, que l'horreur le contraignait à quitter la place. Quoi qu'il en soit, les spectres de sa conscience s'évanouirent avec les ténèbres, car le lendemain il retourna à l'abbaye; mais on a pu remarquer qu'il ne voulut jamais y passer une seconde nuit. Cependant malgré cette terreur passagère, il resta sourd au remords aussi bien qu'à la pitié; et le jour où la découverte de la naissance d'Adeline lui inspira des craintes pour lui-même, il n'hésita pas à méditer un nouveau meurtre. On se rappelle que cette naissance lui fut révélée par l'empreinte d'un cachet aux armes de la famille maternelle d'Adeline, sur une lettre que son domestique avait trouvée et lui avait remise à Caux. Son trouble extrême, quand il entrevit la terrible vérité, l'avait d'abord empêché d'agir; dès qu'il fut en état d'écrire, il dépêcha une missive à d'Aunoy, dont la réponse confirma ses craintes. Sachant qu'il pourrait bien payer de sa vie son infamie et ses forfaits si Adeline venait à connaître son origine, et n'osant plus se fier à l'argent qui l'avait déjà trompé une fois, il crut employer, pour la faire périr, un instrument plus sûr que le premier, et, partant sur-le-champ pour l'abbaye, il prit là des mesures inspirées plus encore par le soin de sa sûreté que par la cupidité.

Quant au cachet auquel était due la découverte presque miraculeuse de la naissance d'Adeline, il avait été volé au marquis Henri, avec une montre d'or; par Jean d'Aunoy. Celui-ci s'était bien vite défait de la montre; mais le cachet était resté entre les mains de sa femme comme un colifichet sans valeur. Quand elle mourut, ce bijou revint à Adeline avec les autres effets de la défunte, et la jeune fille le garda précieusement, en souvenir de celle qu'elle croyait sa mère.

XXII

Revenons maintenant à notre narration et à notre héroïne. Transportée de la cour de justice chez madame de La Motte, Adeline succombait en quelque sorte sous les violentes émotions qu'avait excitées en elle la découverte de sa naissance. L'orpheline sans famille, sans appui, subsistant des bienfaits des autres, persécutée par un ennemi acharné et puissant, était devenue en un instant l'héritière d'une famille aussi illustrée qu'opulente! Mais

en même temps elle avait appris que son père était mort assassiné à la fleur de son âge, par les ordres d'un frère, et elle se voyait chargée par la Providence de punir le meurtrier en désignant son oncle au supplice!

Quand elle se rappelait le manuscrit si miraculeusement trouvé à l'abbaye, et les larmes qu'elle avait accordées à la malheureuse victime, sans se douter alors qu'elle pleurerait sur son père, quand elle songeait qu'elle avait pénétré jusque dans la chambre où l'infortuné avait subi tant de tortures, où même il avait été frappé, qu'elle avait vu le poignard fratricide empreint de rouille et taché de sang, elle se sentait en proie à une douleur indescriptible. Qu'eût-ce été si La Motte lui eût parlé du squelette qu'il avait découvert dans la chambre en pierre conduisant aux cellules souterraines? L'état dans lequel ces ossements avaient été trouvés, au fond d'un coffre vermoulu, dans une chambre sombre et hermétiquement fermée, ne laissait pas le moindre doute que ce ne fussent là les restes du feu marquis.

Le procès du marquis de Montalte devait avoir lieu assitôt que tous les témoins seraient rassemblés. Parmi eux était l'abbesse du couvent qui avait reçu Adeline des mains de Jean d'Aunoy, madame de La Motte qui était présente quand Du Bosse ayant forcé son mari à se charger de la jeune fille, Pierre, témoin aussi de cette circonstance et compagnon de la fugitive. Quant à La Motte et à Théodore, la loi s'opposait à ce qu'il fussent entendus.

Cependant le trouble et l'anxiété d'Adeline s'accroissaient de plus en plus. Le devoir de vengeance qui lui était imposé et auquel répugnait sa nature timide, les tristes nouvelles qu'elle recevait de la santé de M. Leluc, le chagrin de Théodore, le rapproche qu'elle s'adressait d'être en quelque sorte la cause du malheur de tous ceux qui lui étaient chers, toutes ces idées se partageaient son cœur en le déchirant.

Quant à La Motte, quels que fussent ses vices et les coupables projets auxquels il s'était laissé entraîner, l'immense service qu'il lui avait rendu effaçait à ses yeux tout le reste.

Quelques jours avant l'audience, on vint annoncer à Adeline qu'un étranger voulait lui parler, elle vit entrer M. de Verneuil. Cette visite inattendue lui causa un vif plaisir. Elle s'informa sur-le-champ de la santé de M. Leluc.

— Je l'ai vu, répondit M. de Verneuil, car j'arrive de Vaceau; mais je regrette de n'avoir rien de satisfaisant à vous apprendre.

Adeline eut peine à retenir ses larmes; car elle se rappelait que ses propres malheurs étaient la première cause de ce douloureux changement.

M. de Verneuil lui remit ensuite un paquet de la part de Clara; puis il ajouta: — A cette agréable commission dont je me suis chargé, je puis maintenant ajouter un autre titre de recommandation, qui justifiera peut-être la permission que je vous demande d'intervenir dans vos affaires.

Adeline s'inclina, et il poursuivit: Je ne sais si je dois vous féliciter ou vous plaindre dans la situation critique où vous vous trouvez; mais du moins vous comprendrez l'intérêt que j'y prends, quand vous saurez que j'étais parent quoique à un degré éloigné, de la feu marquis, votre mère.

Adeline se leva vivement et s'avança vers M. de Verneuil, tout ému de surprise et de joie.

— Un parent! s'écria-t-elle, un parent, dans lequel je vois un ami! La pauvre enfant, qui depuis sa

plus tendre enfance avait été abandonnée à des étrangers, qui n'avait cru retrouver dans un père que le plus cruel de ses ennemis, et qui se revoyait encore orpheline, se sentait bien heureuse de s'appuyer enfin sur une affection de famille.

M. de Verneuil n'était venu à Paris que pour offrir sa protection et ses soins à sa jeune parente. — Mais je me fie, lui dit-il, à la justice de votre cause; vos traits prouveront suffisamment votre naissance à tous ceux qui ont pu voir la défunte marquise. Déjà la ressemblance m'avait frappé quand je vous ai vue en Savcie, quoique je n'aie connu votre mère que par son portrait. Et tenez, ajouta-t-il, vous pouvez en juger vous-même.

Et, tirant une miniature de sa poche, il la présenta à la jeune fille.

Adeline saisit avidement le portrait, et le contempla longtemps en silence, les yeux pleins de larmes. Ce n'était pas la ressemblance qu'elle étudiait, mais l'expression de ce visage si doux et si beau, de ces yeux bleus si tendres qui semblaient se fixer sur les siens avec un aimable sourire.

Elle pressa le portrait contre son cœur et sur sa bouche, et le contempla de nouveau sans parler. A la fin, elle s'écria, en poussant un profond soupir: — O ma mère! oui, c'est bien vous! mon cœur me le dit! Ah! si vous aviez vécu, mon pauvre père n'aurait pas péri!...

Cette réflexion l'accabla et la fit fondre en larmes.

M. de Verneuil, sans chercher à interrompre son chagrin, lui prit la main et s'assit en silence à côté d'elle, jusqu'à ce qu'il la vit plus calme.

Elle baisa de nouveau le portrait et voulut le lui rendre.

— Non, dit-il, qu'il reste dans vos mains, c'est à vous qu'il appartient.

Il se leva ensuite discrètement, et se retira en renouvelant ses offres de service.

Adeline, restée seule, ouvrit le paquet de Clara, et y reconnut l'écriture chérie de Théodore. Il lui sembla qu'elle se retrouvait près de lui, et une rougeur involontaire se répandit sur son visage. Ce fut d'une main tremblante qu'elle brisa le cachet, pour lire les tendres assurances de son amour. Il la félicitait avec délicatesse du nouvel avenir qui s'ouvrait devant elle, évitant de s'étendre sur sa propre situation, si ce n'est pour exprimer sa reconnaissance des bons procédés du commandant à son égard, en ajoutant qu'il ne désespérait pas d'obtenir sa grâce.

Cet espoir, quoique exprimé faiblement, en vue surtout de consoler Adeline, ne manqua pas de produire un heureux effet. Sous le charme de cette douce influence, elle oublia pour un moment tous les sujets de tourments dont elle était assaillie. Théodore ne disait que peu de chose de la santé de son père, et sa lettre était moins décourageante que celle de Clara qui exprimait sans réserve toutes ses inquiétudes à ce sujet.

XXIII

Le procès attendu avec tant d'anxiété, et duquel dépendait le sort de tant de monde, arriva enfin à l'audience. Adeline, accompagnée de La Motte, comparait comme plaignante; d'Aunoy, Du Bosse, Louis de La Motte et quelques autres, comme témoins. Les juges étaient les membres les plus distingués de la magistrature française, et les avocats, de part et d'autre, étaient renommés pour leur habileté. La salle, comme on peut se l'imaginer d'après l'importance de cette affaire, était remplie de personnages éminents, et le spectacle de cette assemblée frappait les yeux par sa solennité.

Lorsque Adeline fut appelée à la barre, son émotion l'emporta sur tous les efforts qu'elle faisait pour se dominer; mais le trouble et la timidité qui contrastaient avec la dignité naturelle de ses manières, la rendirent l'objet de l'intérêt général et provoquèrent dès le premier abord la sympathie et l'admiration de l'assistance. Quand elle se hasarda à lever les yeux, elle n'aperçut pas le marquis de Montalte, et pendant qu'elle l'attendait en tremblant, un murmure sourd s'éleva au fond de la salle d'audience, courut l'assemblée et parvint jusqu'au tribunal, au milieu d'une agitation qui se communiquait de proche en proche. Quelques-uns des juges se levèrent, d'autres quittèrent la salle, la confusion se mit dans les groupes et enfin le bruit arriva aux oreilles d'Adeline que le marquis de Montalte était mourant. Un temps considérable se passa dans l'incertitude. Comme le désordre se prolongeait et que le marquis ne paraissait pas, M. de Verneuil, sur la demande d'Adeline, sortit pour aller aux informations.

Il suivit la foule qui se ruait du côté du Châtelet, et parvint, non sans difficulté, jusqu'à la porte de la prison. Mais le guichetier, dont il gagna la complaisance, ne put lui donner de renseignements bien certains. Cet homme, à qui il était interdit de quitter son poste, lui indiqua seulement d'une manière vague le chemin à suivre pour arriver à la cellule du marquis. Les cours étaient silencieuses et désertes, mais M. de Verneuil, en avançant, fut guidé par un bruit de voix, et aperçut plusieurs personnes qui se précipitaient vers un escalier, au fond d'un passage voûté. Il les suivit. On disait en effet autour de lui que le marquis se mourait. L'escalier était obstrué; M. de Verneuil essaya de se faire jour à travers la foule: enfin, après beaucoup de peine et d'efforts, il pénétra dans l'antichambre de la pièce où le marquis était couché et d'où sortaient quelques discoureurs animés. Il apprit d'eux que de Montalte était déjà mort. Franchissant ce pendant l'antichambre, il aperçut le marquis étendu sur son lit, autour duquel étaient des officiers de justice et deux notaires auxquels sans doute il venait de dicter sa déposition. Son visage, noirâtre et livide, portait les traces d'une mort violente. M. de Verneuil s'éloigna, frappé d'horreur, et sut bientôt que le marquis avait péri par le poison.

Convaincu sans doute qu'il n'avait plus aucune chance de salut, il avait eu recours au seul moyen qui lui restait d'échapper à l'infamie du supplice; et, dans ses derniers moments, torturé par ses remords, pressé d'expirer ses crimes, il avait fait venir un prêtre pour recevoir sa confession générale, et deux notaires pour réintégrer Adeline dans tous les droits de sa naissance, en y ajoutant un legs considérable.

En conséquence, Adeline reconnue légalement comme la fille et l'héritière du marquis Henri de Montalte, fut bientôt mise en possession de tous les biens de son père. Son premier soin fut d'aller se jeter aux pieds du roi, pour intercéder en faveur de Théodore et de La Motte. Le généreux caractère du jeune homme, la justice de la cause pour laquelle il avait risqué sa vie et le motif de la haine que le feu marquis lui avait vouée, étaient des circonstances trop décisives pour ne pas lui valoir sa grâce, quand bien même son avocat auprès du roi eût été moins éloquent que la noble orpheline. Théodore Leluc fut donc complètement annistié, et de plus, en considération de sa conduite chevaleresque avec Adeline, il fut promu à un grade élevé dans l'armée.

Quant à La Motte condamné,

pour vol manifeste et encore sous le coup d'accusations trop bien fondées qui l'avaient obligé de quitter Paris, il n'avait pas mérité de grâce. Mais les vives instances d'Adeline qui faisait valoir les services signalés dont elle lui était redevable, obtinrent que la peine de mort serait commuée pour lui en un bannissement perpétuel. Cette indulgence, néanmoins, lui eût été bien peu profitable, si Adeline n'eût arrêté toutes les poursuites prêtes à le ressaisir de nouveau, et ne lui eût donné en outre une somme plus que suffisante pour vivre en pays étranger avec sa famille. Ces procédés généreux furent si puissants sur son cœur plus faible que pervers, et reveillèrent en lui un si vif remords de ses indignités, que son passé lui fit horreur et qu'il recouvra peu à peu ce sens moral qu'il n'eût jamais perdu sans les tentations des plaisirs de Paris.

La passion que Louis avait si longtemps nourrie pour Adeline, s'éleva jusqu'à l'adoration après ces derniers actes de grandeur d'âme. Mais il abjura complètement le reste d'espoir qu'il avait conservé presque involontairement, sans murmurer d'un sacrifice que la grâce accordée à son ami avait rendu nécessaire. Il résolut donc de chercher loin d'Adeline le repos qu'il avait perdu, et de placer désormais son bonheur dans celui du couple qui lui était si cher.

La Motte et sa femme firent à Adeline des adieux touchants, et se rendirent en Angleterre pendant que Louis retournait à son régiment.

Adeline demeura quelque temps à Paris pour mettre ordre à ses affaires. Elle fut présentée par M. de Verneuil au petit nombre de parents qui lui restaient. Parmi eux étaient le comte et la comtesse de D***, qui, vivement intéressés par la douceur et la beauté de l'orpheline, l'invitèrent à venir habiter leur hôtel.

Jean d'Aunoy fut condamné à être pendu. Avant de mourir, il révéla le secret de la chambre de pierre qui contenait les restes du marquis. M. de Verneuil les fit porter à Saint-Maur, une de ses terres, où ils furent déposés dans un caveau de famille avec toute la solennité qui était due à la grandeur de cette maison. La jeune marquise assista en grand deuil aux funérailles, et ce dernier devoir accompli elle recouvra en peu de temps sa douce sérénité. Le manuscrit qui contenait le récit des souffrances du marquis, fut retiré de l'abbaye et remis entre ses mains par M. de Verneuil. Elle le conserva avec le soin pieux que méritait une telle relique.

Lorsqu'elle revint à Paris, elle y trouva Théodore Leluc, récemment arrivé de Montpellier. Le bonheur de cette entrevue fut obscurci par les nouvelles que le jeune homme lui donna de son père. Le danger extrême que couraient les jours du vieillard l'avait seul empêché d'accourir pour remercier la libératrice de son fils. Elle reçut Théodore à la fois comme un ami dévoué à qui elle devait son propre salut, et comme un amant qui méritait celui qui possédait sa plus tendre affection. Les souvenirs des circonstances dans lesquelles ils s'étaient rencontrés et de tous les tourments qu'ils avaient subis l'un pour l'autre leur faisait mieux savourer la joie du moment présent, alors que délivrés de l'horrible perspective d'une mort ignominieuse et d'une séparation éternelle, se ils n'envisageaient plus qu'un riant avenir, prêts à traverser

ensemble, la main dans la main, les chemins fleuris d'une vie d'amour et de bonheur.

Les émotions violentes et di verses que les derniers événements avaient excités chez Adeline étaient sans doute apaisées, mais le douloureux souvenir de son père avait laissé dans son âme une teinte de mélancolie que le temps seul pouvait effacer. Elle refusa de se rendre aux vœux pressant de Théodore, jusqu'à ce que la période du deuil qu'elle s'était imposée, fut écoulée. Le jeune homme d'ailleurs fut obligé de rejoindre son régiment, quinze jours après son arrivée à Paris; mais il emporta la promesse d'obtenir la main d'Adeline dès qu'elle aurait quitté le deuil. Il partit donc avec résignation.

L'état précaire de la santé de M. Leluc était pour Adeline une source continuelle d'inquiétudes; aussi s'était-elle décidée à accompagner M. de Verneuil à Montpellier, où le vieillard s'était rendu aussitôt après la mise en liberté de son fils. Elle se préparait à ce voyage quand elle reçut de meilleures nouvelles du malade; et, comme quelques affaires réclamaient encore sa présence à Paris, elle laissa M. de Verneuil partir seul.

Quand la situation de Théodore avait pris une tournure plus favorable, M. de Verneuil s'était empressé d'écrire à M. Leluc, et de lui faire part de ses sentiments secrets pour l'aimable Clara. Leluc, qui avait beaucoup d'estime pour ce gentilhomme, et qui n'ignorait pas ses relations de famille, accueillit avec joie ses ouvertures; Clara, de son côté, n'avait jamais vu personne qui lui plût davantage; aussi M. de Verneuil fut-il encouragé à faire le voyage de Montpellier.

L'émotion du bonheur et le climat du midi exercèrent sur la santé de Leluc une influence conforme aux vœux de ses amis, et bientôt il se trouva assez bien rétabli pour rendre visite à Adeline dans son château de Saint-Maur. Clara et M. de Verneuil l'accompagnaient, et la paix conclue entre la France et l'Espagne permit à Théodore de venir les rejoindre. Lorsque Leluc, rendu ainsi à tous ceux qui lui étaient chers, se rappelait l'excès des maux auxquels il avait échappé, c'était pour lui le sujet d'une éternelle action de grâces à la Providence qui l'avait conduit d'un abîme de douleur aux plus parfaites joies qu'on puisse goûter sur la terre.

XXIV

Adeline, entourée d'amis si chers, revint à son enjouement naturel. Dès qu'elle eut déposé les habits que sa piété filiale lui avait imposés, elle donna sa main à Théodore. Ce mariage, célébré à Saint-Maur, fut honoré de la présence du comte et de la comtesse D*** et Leluc eut le bonheur de voir assuré le même jour l'heureux avenir de ses deux enfants. Après la cérémonie, il les bénit et les embrassa tous en versant des larmes de joie. — O mon Dieu ! s'écria-t-il, je vous remercie de m'avoir permis de voir une pareille heure. Rappelez-moi maintenant de ce monde quand il vous plaira. Je suis prêt à partir.

— Puissiez-vous longtemps encore bénir vos enfants ! répondit Adeline.

— Oui bien longtemps ! répéta Clara, d'une voix émue en baissant la main de son père et en laissant tomber quelques larmes. Cependant le temps était venu

pour Leluc de retourner aux devoirs et aux soins de sa paroisse. Son absence avait été longue, et mademoiselle Leluc se plaignait de la solitude où elle était réduite. Outre son attachement pour ses bons paroissiens, outre le plaisir de revoir sa sœur, Leluc avait un motif puissant qui le rappelait à Lelencourt. Les cendres de sa femme y reposaient.

Théodore et Adeline, aux yeux de qui les plaisirs bruyants de Paris ne valaient pas les joies domestiques et une douce retraite avec un entourage d'amis choisis, se décidèrent à suivre leur père. Adeline arrangea ses affaires de manière à n'avoir plus besoin de demeurer en France, et, après avoir pris un congé affectueux du comte et de la comtesse de D***, elle partit pour la Savoie avec Leluc et M. et madame de Verneuil.

Lorsqu'ils arrivèrent à quelques milles de Lelencourt et que la route, tournant autour d'une roche escarpée, les amena tout à coup en vue du lac et de la paisible habitation du pasteur, un cri d'enthousiasme et de joie s'échappa à la fois de tous les cœurs, et Leluc, s'agenouillant, remercia le Dieu de bonté qui, après tant d'épreuves douloureuses, lui avait accordé un pareil retour; Adeline reportait ses yeux de ce spectacle magnifique sur Théodore dont elle avait pleuré la perte dans ces mêmes lieux, et qui maintenant, près d'elle, hors de danger, uni à elle pour toujours, lui serrait la main et la remerciait par un regard plein d'amour.

A mesure qu'ils approchaient du lac, ils entendaient une douce musique s'élever au-dessus des eaux, et bientôt ils aperçurent sur la pelouse qui bordait la rive, une troupe de villageois qui dansaient revêtus de leurs habits du dimanche. C'était le soir d'un jour de fête. A la vue du pasteur et de sa famille, ces braves gens s'élançèrent au-devant de lui avec des cris de joie, et précédés par le tambourin et la musette, ils escortèrent les voyageurs jusqu'au presbytère où mademoiselle Leluc les attendait sur la porte.

Comme la soirée était magnifique, on soupa dans le jardin. Le repas fini, Clara, vive et joyeuse, proposa de danser au clair de la lune. Aussitôt, Pierre, animé d'un zèle empressé, prépara des rafraichissements; la musette et le tambourin résonnèrent sous les arbres, les paysans accoururent, Adeline elle-même ouvrit la danse, et les échos de la montagne répétèrent les cris de joie et les sons de la musique, pendant que le digne et bon Leluc, assis au milieu des vieillards, contemplant avec attendrissement cette délicieuse fête de famille.

M. de Verneuil, après avoir passé quelques jours avec son beau-père, acheta un château dans le village même de Lelencourt, et Théodore se fixa dans une maison de campagne du voisinage, sur les bords du lac de Genève.

La passion de Louis La Motte, cédant à l'influence de l'absence et du temps, se changea peu à peu en une douce amitié. Il épousa une dame de Genève fort riche, et se retira du service pour venir demeurer, sur les bords du lac, auprès de Théodore et d'Adeline.

Si leur existence passée avait offert l'exemple des épreuves les plus cruelles, leur vie présente offrait celui des vertus dignement récompensées. Car, loin de con-

centrer leur bonheur en eux-mêmes, ils ne cherchaient qu'à le répandre sur tous ceux qui les entouraient. L'indigent et le malheureux jouissaient de leurs bienfaits, les voisins, leurs égaux, s'applaudissaient de leur amitié; et leurs enfants retrouvaient en eux les modèles que leur proposait l'enseignement de leur aïeul.

FIN

Lettre de Pologne.

On nous écrit de Cracovie le 26 août 1881 :

Sans être pessimistes il faut pourtant avouer que les symptômes de la guerre qui doit éclater un jour entre la Russie et l'Autriche se multiplient de plus en plus. Nous avons déjà fait remarquer que les Russes, voyant leurs intrigues en Bohême déjouées par la sage politique de l'Autriche, avaient tournés leurs efforts du côté de la Galicie et de la Hongrie où il y a beaucoup de Slovènes. Ces menées ont dû prendre des proportions considérables puisque le ministère de l'intérieur de Hongrie a cru devoir lancer une circulaire pour recommander aux Joupans (préfets) des comitats et aux autres organes de la police hongroise de surveiller activement les manœuvres des agitateurs russes. D'autre part, la Russie envoie en Galicie des officiers pour lever les plans de nos fortifications. Voici ce qui est arrivé à Przemysl : « Le 23 août le commissaire de la préfecture de cette ville a arrêté deux officiers de l'état-major russe, le colonel Protapopof et le lieutenant-colonel Politsa qui depuis deux jours inspectaient minutieusement les fortifications de Przemysl. Les bagages de ces officiers contenaient des sommes considérables en roubles et des cartes géographiques de la Galicie; ils avaient passé quelques jours à Cracovie et à Tarnovie pour y étudier la ligne du chemin de fer et les fortifications; ils étaient habillés en civil. » Telle est la nouvelle donnée par un journal de Lemberg et ensuite confirmée officiellement. C'est ainsi que les officiers prussiens visitaient la forteresse de Metz quelque temps avant la guerre de 1870.

La presse russe commence à attaquer ouvertement l'Autriche en l'appelant l'ennemie naturelle de la Russie. M. Katkof soutient dans son journal et dans ses discours que l'existence de l'Autriche est précaire et qu'elle doit disparaître bientôt de la carte de l'Europe. Le principe de cette dissolution est, d'après M. Katkof, l'antagonisme des deux éléments slave et allemand qui composent l'Autriche. Selon lui, la victoire de l'élément slave est proche, et alors l'Allemagne sera obligée de prendre sous sa protection les Allemands autrichiens. L'Autriche prise entre deux ennemis ne pourra pas leur résister, et l'empire des Habsbourgs aura vécu.

Mais M. Katkof oublie qu'un lien prissant unit les Allemands et les Slaves de l'Autriche; ce lien c'est la justice et la liberté qui règnent maintenant dans cet empire; c'est aussi le noble caractère du souverain. L'empereur François-Joseph groupe autour de son auguste personne toutes les nationalités, et on peut affirmer que son successeur remplira dignement le même rôle. Que M. Katkof se souvienne des voyages de l'empereur, en Galicie, l'année dernière, et cette année dans le Tyrol septentrional; qu'il se rappelle les témoignages d'attachement et d'amour donnés à François-Joseph dans ces deux pays. M. Katkof croit-il que les peuples de la monarchie autrichienne voudraient échanger le régime paternel dont ils jouissent contre le despotisme moscovite ou le militarisme prussien ?

Tandis que les monarches de l'Europe suivent le courant des idées modernes, cèdent au libéralisme et à l'indifférentisme religieux, ou bien craignent de se montrer ou-

vertement catholiques, l'empereur François-Joseph manifeste franchement les sentiments religieux qui l'animent. Lors de son récent voyage en Tyrol, l'empereur a visité le pensionnat des Jésuites à Innsprück. Comme le supérieur recommandait son établissement à la protection de Sa Majesté, François-Joseph lui répondit : « Vous l'avez toujours eue et vous l'aurez toujours. Les pensionnats des Jésuites sont toujours les modèles des établissements d'instruction; tâchez seulement de les maintenir à la hauteur des nécessités du temps actuel. » Chez les Religieuses du Sacré-Cœur l'empereur a dit : « Votre école jouit toujours d'une réputation excellente. Continuez à élever vos élèves dans la crainte de Dieu, dans la vertu et dans l'amour de la patrie. C'est ce qu'il nous faut, surtout aujourd'hui. » Enfin au discours de l'évêque Mgr Leiss, l'empereur répondit : « Je suis convaincu de la fidélité et de l'attachement du clergé, et c'est une chose bien consolante de voir que l'influence du clergé fortifie dans le peuple l'esprit conservateur; grâce à Dieu l'influence du clergé est ici encore très grande. » De semblables paroles dites par l'empereur ont un écho fidèle dans les cœurs de ses sujets; la guerre entre l'Eglise et l'Etat n'existe pas en Autriche, malgré les excitations de quelques centralistes trop libéraux pour aimer la vraie liberté !

Le pèlerinage belge à Lourdes

GUÉRISONS MIRACULEUSES.

On mande de Lourdes, 2 septembre 1881.

Nous sommes arrivés à Toulouse jeudi à midi. La ville des fleurs grelottait sous l'action d'une bise quasi hivernale.

A 4 heures, les 800 pèlerins belges se sont réunis dans la vaste basilique de Saint-Sernin, le plus bel édifice roman qui existe, le sanctuaire de toutes les légendes poétiques et guerrières du Midi. La basilique était comble, et elle peut contenir 8,000 personnes au moins. Les catholiques toulousains s'étaient réunis aux Belges.

La procession dans la crypte, pour visiter les trésors religieux qu'elle renferme, a été splendide. Les pèlerins y portaient les châsses de saint Sernin et de saint Eglise, un saint Toulousain dont on célébrait ce jour-là la fête, et aussi celle de la bienheureuse Germaine, en réparation du sacrilège insensé commis par le conseil communal de cette cité, et de saint Thomas, dont les reliques reposent dans la basilique. S. Em. le cardinal-archevêque a voulu présider cette cérémonie, que nous n'oublierons jamais.

C'est au chant des cantiques et du *Magnificat* que les pèlerins belges et leurs frères de Toulouse ont parcouru les vastes nefes de la basilique. Bien des yeux laissaient couler des larmes à la vue de cette manifestation catholique.

J'ai vu les débris du soc sur lequel reposait la statue de la bienheureuse Germaine, sur la place qui portait son nom. La statue a été déboulonnée et portée dans un musée.

Nous sommes arrivés le matin, à 5 heures, à Lourdes; nous y retrouvons le zèle merveilleux que l'on connaît et le beau soleil du Midi.

Nous avons passé deux nuits dans le train en venant de Lyon, mais les fatigues disparaissent aussitôt que l'on touche le territoire que Marie se plaît à rendre célèbre par tant de merveilles.

Les Vendéens, au nombre de 1,500, ont quitté Lourdes hier; ils étaient conduits par leur vaillant évêque, Mgr de Luçon. [Nous avons aussi trouvé à Lourdes 1,100 pèlerins de la Touraine, qui sont retournés chez eux aujourd'hui, à 11 h. du matin.

On retrouve à Lourdes bien des cœurs reconnaissants. J'y ai revu M. de Groeve, de Malines, et Mme de Groeve. M. de Groeve a été complètement guéri il y a deux ans; chaque année il revient à Lourdes

avec une nouvelle joie et une nouvelle ferveur. Il y est depuis deux mois, et il se porte admirablement bien.

J'ai aussi vu à Lourdes Mlle Martial, de Saint-Trond, qui a été guérie au mois de mai dernier. Elle est venue en actions de grâces.

Demain arrivent deux grands pèlerinages, celui du diocèse de Rhodéz et celui du diocèse d'Agen.

Une dépêche de Lourdes nous annonce la guérison de Mlle Clémentine Défense, de Rhisnes, et de M. Davreux, de Halmor (est-ce Halma, ou Hamoir ?)

Nous lisons d'autre part dans une lettre qu'on veut bien nous communiquer, écrite de Lourdes le 2 septembre :

« Aujourd'hui matin, une demoiselle de Rhisnes, paralysée depuis 15 ans, est sortie de la piscine complètement guérie.

« Quelques moments après, un pauvre père de famille, tout couvert de plaies, entra dans la piscine. Le prêtre lui demanda pourquoi il désirait être guéri. C'est, répondit-il, pour pouvoir élever mes enfants dans la crainte de Dieu. — Le prêtre alors lui dit : La Sainte Vierge ne peut rien refuser à un si noble désir; sortez, vous êtes guéri. — Et le malade sortit, et il était guéri. »

Lourdes, 3 septembre.

Clémentine Défense (le Rhisnes) est âgée de 47 ans; il y a quinze ans, un frayer occasionné par des chevaux emportés lui occasionna une maladie dont le siège était au cerveau. Delit; elle ne savait supporter la lumière du jour ni la chaleur; l'estomac était délabré au point que, depuis onze ans, elle n'a pu — ce sont ses expressions — manger une pomme de terre ! Comme je vous l'ai écrit, la tête ne se soutenait plus et était dans un ébranlement continuel. Sa famille n'est pas riche : c'est par une souscription et avec l'aide du comité que l'on a pourvu aux frais de son voyage et de celui de la personne dévouée qui a bien voulu l'accompagner et en prendre soin durant toute la route, Mme Victorine Rolin.

Le voyage a été pénible : couchée sur un matelas dans le fourgon, elle souffrait davantage à mesure qu'on approchait de Lourdes.

On l'a transportée directement à l'hôpital tenu par les sœurs des VII Douleurs : elle a communié et a été ensuite transportée à la grotte, et de là à la piscine.

Plongée dans l'eau glaciale de la fontaine, elle était parfaitement insensible; puis elle fut prise d'un tremblement général. Les personnes qui l'assistaient, ne remarquant en elle aucun changement, la retiraient de l'eau quand elle leur dit : « Je sortirai bien seule ! »

Quand on vit que vraiment elle était libre de ses mouvements, on la replongea encore un instant dans l'eau et elle en sortit seule.

Le branlement de tête avait cessé; les forces revenaient; elle a marché jusqu'à la grotte soutenue par deux personnes.

Aujourd'hui elle est mieux, mais encore faible; elle a le pas mal assuré d'un enfant qu'on apprend à marcher, mais les jambes sont fortes et l'appétit est revenu.

Quant à l'autre, paralysé depuis cinq ans, il s'appelle Emile Davreux, de Halma, près Wellin. C'est un honnête père de famille; on l'a plongé dans l'eau vers 11 heures, et il pria ainsi : « Notre-Dame de Lourdes, guérissez-moi, pour que je puisse élever mes enfants dans la crainte de Dieu. »

— « Mais levez-vous donc, dit le prêtre qui remplissait en ce moment les fonctions d'infirmier aux piscines, vous êtes guéri. »

Et par une inspiration dont il ne peut se rendre compte, il entonne le *Magnificat*, et Davreux se lève et va porter ses béquilles à la Grotte. Il passe et repasse entre deux rangs de pèlerins; il marche seul !

Nos deux miraculés ont assisté ce matin à la grand-messe, ensuite ils se sont rendus chez les PP. missionnaires pour faire les constatations usitées.

Les prières continuent ardentes et incessantes.

Bulletin Financier.

Actions de Banques, etc.

Mercredi, 27 sept. 1881, 3 h. P. M.

Table of financial data including bank actions, exchange rates, and various company shares with columns for value and price.

G. H. BURROUGHS, Bureau 107 Rue St Pierre, Vis-à-vis la Banque de Québec

Bulletin Commercial.

LEGUMES.

Table of vegetable prices including potatoes, carrots, and various beans.

FRUITS.

Table of fruit prices including apples, oranges, and lemons.

PRODUITS DE LAITERIES.

Table of dairy product prices including butter, cheese, and milk.

SUCRE.

Table of sugar prices.

GIBIERS.

Table of game prices including quail, ducks, and geese.

VIANDES.

Table of meat prices including beef, mutton, and veal.

HUILES.

Table of oil prices including cod liver oil and lard.

POISSONS.

Table of fish prices including herring, mackerel, and salmon.

Marché de St-Hyacinthe.

30 sept. 1881.

Table of market prices for various goods in St-Hyacinthe.

MARCHÉ EN GROS.

Montréal, 29 sept.

Table of wholesale market prices for various commodities.

FROMAGE EN GROS.

Table of cheese prices.

LE CERCLE DE MÉGANTIC.—Les canadiens-français à Inverness, dans le comté de Mégantic, ont fondé une association littéraire connue sous le nom de "Le cercle de Mégantic."

ACCIDENT.—M. Joseph Lemieux, de Lévis, en travaillant sur un hangar sur le chemin de fer Québec Central, a fait une chute de plusieurs pieds et a reçu des blessures graves.

DOUANE.—Le montant des droits perçus à la maison de douane, le 28 septembre, s'élève à \$1,692.39.

Advertisement for Dr. J.C. B. B. medicine, featuring a portrait and text describing its benefits for various ailments.

Sommaire des matières.

1ÈRE PAGE.

Avis aux abonnés du Cultivateur.—Le général Garfield.—Nouvelle Industrie.—Notre feuilleton.

2IÈME PAGE.

Le désastre de l'état du Michigan.—Le Journal des Trois-Rivières.—Lettre de Montréal.—L'exploitation du phosphate.—La compagnie du chemin de fer de Montréal et Sorel.—Une cérémonie religieuse.—Assemblée de la compagnie du chemin de fer Montréal et Champlain.—Université Laval.—Les travaux de l'église de Saint-Jean.

3IÈME PAGE.

Correspondance parisienne du Canadien.—Les fonctions du T. R. P. Custodial à Jérusalem. L'œuvre de Terre-Sainte.

4IÈME PAGE.

L'avenir du Nord-Ouest.—Les trains du dimanche.

5IÈME PAGE.

L'église du faubourg St-Jean.—L'hon. Trudel en Europe.—Le président défunt.—L'hon. juge Bossé.—Mort presque subite.—Funérailles de M. Méthot.—Les Anglais et les Sœurs de la Charité.

6IÈME PAGE.

Souvenirs du second empire.

7IÈME PAGE.

Episode de la guerre franco-prussienne.—Les campagnes du Cap et de l'Afghanistan.—La princesse de Salerne.

8IÈME PAGE.

Le général Arthur.—Agriculture : récolte des plantes à racines.—Adresse au Révd. F. X. Côté.

9IÈME PAGE.

Nouvelles générales.

10IÈME PAGE.

Le Chemin de la Croix et les Franciscains.—La corporation de Saint-Jean d'Iberville.

11IÈME PAGE.

Le Président défunt.—Terrible accident.—Faits divers.

12IÈME PAGE.

Télégraphie générale.

13IÈME PAGE.

Feuilleton littéraire : La forêt ou l'abbaye de Saint-Clair.

14IÈME PAGE.

La forêt ou l'abbaye de Saint-Clair (suite).

15IÈME PAGE.

La forêt ou l'abbaye de Saint-Clair (suite et fin).—Lettre de Pologne.—Le pèlerinage belge à Lourdes. Guérisons miraculeuses.

16IÈME PAGE.

Bulletin financier.—Bulletin commercial.—Décès.

17IÈME PAGE.

DECES.—A Québec, le 23 septembre, à l'âge de 63 ans, Léandre Méthot, écrivain, de la paroisse du Cap Saint-Ignace.

R. I. P.

A Notre-Dame de Lévis, à l'âge de 60 ans, Sieur Robert Angers, employé civil.

A Saint-Pierre de la Rivière du Sud, le 18 courant, Damase Anctil, écuier, à l'âge de 68 ans après une maladie de quelque mois.

Mardi soir, en cette ville après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, Sieur Jean Baptiste Belleau, marchand, à l'âge de 33 ans et 3 mois.

A sa résidence, No. 52, rue St-Louis, en cette ville le 24 septembre courant, à l'âge de soixante-quinze ans l'honorable Joseph Noël Bossé ex-membre du Sénat du Canada et juge de la Cour Supérieure pour la province de Québec.

Dimanche à 1 1/2 p. m., le 25 du courant, le docteur Hubert LaRue, professeur à l'Université Laval, à l'âge de 48 ans et 6 mois.

Dimanche, à l'âge de 12 mois et 9 jours, Marie-Corinne-Clara, enfant de I. P. Dery, libraire.

AU BON MARCHÉ HAUTE-VILLE.

VENANT d'arriver un lot considérable de marchandises nouvelles qui sont de première qualité et seront vendues à bien meilleur marché que partout ailleurs.

Au Bon Marche Coin des rues St-Jean et Collins, HAUTE-VILLE N. GARNEAU.

9 juillet 1881—1 mai 1882

Advertisement for Dr. Brown's Panacea, describing its benefits for various ailments and its ease of use.

Advertisement for Edison's Piano and Organ, highlighting its instant and portable nature.

Advertisement for the Edison Music Company, offering sheet music and instruments.

Advertisement for Dr. J.C. B. B. medicine, featuring a portrait and text describing its benefits.

Advertisement for the Bureau of Public Instruction, detailing the process of submitting applications for public positions.

Advertisement for the University of Laval, mentioning the appointment of a new professor of chemistry.